

ANALECTA ISISIANA
XCVI

LIVIO MISSIR DE LUSIGNAN

VARIA SMYRNENSIA

Livre I

TURQUIE et EUROPE



2007

SA

7294

LES ÉDITIONS ISIS
ISTANBUL



ANALECTA ISISIANA XCVI



© 2007 Les Editions Isis

Publié par

Les Éditions Isis

Yazmacı Emine Sokak 4A

Burhaniye-Beylerbeyi

34676 Istanbul

Tel.: 0216 321 38 51

Fax.: 0216 321 86 66

e-mail: isis@tnn.net

www.theisispress.org

Première impression 2007

ISBN: 978-975-428-343-3

ANALECTA ISISIANA
XCVI

Livio MISSIR de LUSIGNAN

VARIA SMYRNENSIA

Livre I

TURQUIE et EUROPE

LES ÉDITIONS ISIS
ISTANBUL

Bien qu'Italien, et catholique romain, Livio Missir de Lusignan, se dit et se veut le dernier des Ottomans.

Né à İzmir, où se trouve toujours sa maison paternelle (sise à Buca, le village de Lord Byron), sa vie et sa carrière ont été, en effet, à l'image de l'un ou de l'autre de ses ancêtres qui, dans un cadre impérial, ont marqué l'histoire des relations entre l'Europe et l'Asie Mineure. Si, avant et pendant le 29 mai 1453, Giovanni Longo Giustiniani se battait aux côtés du dernier basileus Constantin XI Dragasès (1403-1453), pendant et après cette date d'autres membres de la famille Giustiniani de Scio ("la plus grande famille d'argent de la Chrétienté"), ancêtres directs de Livio Missir de Lusignan, négociaient avec Mehmet II (1432-1481) des accords qui auraient permis aux Italiens, et aux catholiques romains de l'Empire ottoman, de continuer à vivre jusqu'à nos jours en Turquie sans renoncer à leur millénaire identité.

Licencié en droit de l'Université d'Ankara, docteur en droit de l'Université de Rome, chercheur à Utrecht, à Yale et en Sorbonne, Livio Missir de Lusignan fut d'abord membre du Secrétariat général du Parlement Européen à Luxembourg et à Strasbourg où ses connaissances linguistiques et historiques de la Turquie, de la Grèce moderne et de l'Europe continentale firent de lui le premier et le dernier des "dromans" de la Communauté Economique Européenne.

Appelé, plus tard, par la Commission européenne, à Bruxelles, il fut le premier témoin de l'application des accords d'association entre l'Europe d'une part, la Grèce et la Turquie d'autre part et, en même temps, de l'évolution lente et problématique des relations entre l'Europe et l'ancienne Yougoslavie.

Dans les années 80, Livio Missir de Lusignan fut parmi ceux qui, au Secrétariat général de la Commission européenne elle-même, contribuèrent à la préparation et à la mise en œuvre progressive de la politique européenne de la culture. Grand communicateur, c'est encore lui qui, au cours des dernières années précédant sa mise à la retraite, contribua au développement de la politique d'information de l'Union Européenne.

Parallèlement à son activité professionnelle, Livio Missir de Lusignan a été enseignant universitaire à Florence et à Bruxelles, visiting professor à Minneapolis (USA) et continue d'être, actuellement, l'invité régulier de nombreuses manifestations culturelles à caractère international.

Ecrivain et juriste, ses réflexions, accumulées pendant plus de cinquante ans de lecture et d'action, ont porté notamment sur les relations entre la Religion et l'Etat ; l'Etat et la Nation ; la Nation et l'Empire ; l'Empire et les Peuples ; les Peuples et l'Europe ; l'Europe et la Civilisation.

Ces réflexions ont abouti à la publication d'un nombre considérable d'études et articles parus dans des journaux et des revues de plusieurs pays et en différentes langues.

Parmi ses livres, citons : *Le cimetière latin de Kemer (Smyrne) (1867-1967)*, 1972 ; *Eglises et Etat en Turquie et au Proche-Orient*, 1973 ; *Souvenirs de famille : İzmir, mon Père et l'historien Ernesto Buonaiuti* (en italien), 1974 ; *Rome et les Eglises d'Orient vues par un Latin d'Orient*, 1976 ; *L'Europe avant l'Europe - Voyages belges en Orient de ma bibliothèque (XIXe s.)*, 1979 ; *Introduction aux Chénier - Notes généalogiques et bibliographiques*, 1979 et 1980 ; *Le statut international d'une famille de Smyrne depuis Mehmed I^{er} (1730-1754) - Contribution à l'histoire du droit de la latinité orientale ottomane*, 1981 ; *Les Mémoires de Georges de Chirico ou la fin d'une Nation - Réflexions, livres et familles d'un passé ottoman*, 1984 ; *Epitaphier des grandes familles latines de Smyrne*, 1985 ; *Mezza Voce - Traduction vers l'italien de 40 poèmes français de Thérèse de Vos*, 2003, *Familles latines de l'Empire ottoman*, 2004 ; *Vie latine de l'Empire ottoman (Les Latins d'Orient)* 2004. Plusieurs livres inédits, dont *Histoire et généalogie de la famille latine ottomane des Timoni* (ill.) ; *Médecins latins d'Orient* ; *Statut des biens d'église catholiques étrangers dans l'Empire ottoman et en Turquie - Annexes - firmans institutifs, jurisprudence et doctrine* (en italien).



07 SA 7294



A la mémoire vénérée de ma Mère
Antionietta Missir de Lusignan,
née Scagliarini,
en ce X^e Anniversaire de sa
disparition
(1909-1996).

Elle aima d'un amour égal
les trois civilisations :
la latine, la grecque et l'ottomane
et,

à son décès,
reçut l'hommage unanime
du peuple de Buca :
Nuru her yere yayılmıştır
(Sa lumière s'est répandue en tout lieu)

Requiescat in Pace
Nur içinde yatsın
Eonia i mnimi tis

PREMIÈRE PARTIE

L'IDENTITÉ

PREMIERE PARTIE

LIBRETTI

1. LE MYSTÈRE DE SOI¹

Les hommes naissent sans ou avec la «manie» d'écrire ; sans ou avec la «manie» de lire, au point que Pline lisait dans son bain et que de véritables chefs-d'œuvre ont été écrits dans des situations tragiques : qu'il s'agisse de rapports diplomatiques d'ambassadeurs chrétiens renfermés dans le Château byzantino-ottoman des Sept Tours de Constantinople ou du Journal d'Anna Frank.

Mais est-ce la situation, qui fait l'écrivain, ou bien la naissance ? La famille ? Les études ? Certes un peu tout et même, parfois, le hasard qui vous met entre les mains d'un bon «producteur». Le temps et les générations futures diront si votre renommée est bien méritée et s'il ne s'est pas agi, tout court, d'une bulle de savon.

L'essentiel me paraît toutefois la conscience de soi. Être ce qu'on est : par la race, par la religion, par la famille, par les attaches politiques, économiques ou sociales. Et le dire, l'écrire, le vivre. Une certaine sincérité envers soi-même et envers les autres qui soit à la base de la vraie poésie, de la vraie prose, de la vraie histoire. Une transfusion dans les lettres de son être. Autant que possible pas imagé, ni imaginaire ; mais réel, adhérent à certaines données tangibles, perceptibles et mesurables dans l'espace et dans le temps, aujourd'hui dans la génération présente, hier par les générations passées et demain dans un contexte qui peut être différent du passé ou construit en faisant abstraction de ce dernier, mais en tout cas sans l'ignorer ou l'avoir oublié. Et dans une juste appréciation des facteurs ambiants qui font, en large partie, que nous soyons ce que nous sommes et qui sont à l'origine de la philosophie de notre raison d'être.

On peut dire ici de tout écrivain qui n'a pas la conscience de soi comme je viens de la décrire, ce que l'apôtre Paul disait des gens sans charité : ce sont des instruments qui ne servent qu'à faire du bruit (des «cymbales résonnantes»).

Et moi, pourquoi j'écris ?

Parce que je suis né à Smyrne, une ville turque qui a été ottomane, levantine et cosmopolite ; parce que chacun de mes parents, et, par eux, chacun de mes grands-parents, représente une culture et une civilisation différente ; parce que j'ai été éduqué en italien dans un milieu qui n'était ni italien ni celui auquel se rattachent les origines de ma famille ; parce que j'ai étudié dans un milieu laïc tout en étant pensionnaire chez des religieux ; parce

¹Tiré de *Nouvelle Europe*, Luxembourg, no. 7/1974 p. 14-15.

que je suis catholique romain, issu d'ancêtres lointains qui renoncèrent à l'originalité de leur ancienne foi chrétienne en faveur de la latinisation romaine, et cela certainement pour des raisons politiques (comment adorer Dieu si la vie, Son don le plus précieux, vous est ôtée ?) ; parce que tout en étant né en Orient et d'origine orientale, je ne suis officiellement pas un « Oriental », mais, aux yeux de l'Église de Rome, un « Latin d'Orient » et, aux yeux de la Communauté Internationale, un « ressortissant italien », parce que, enfin, mes langues maternelles sont indifféremment l'italien — que l'on parle dans le Levant depuis le XIV^{ème} siècle —, le français — qui est notre « langue de société » depuis le début du siècle dernier —, le grec moderne ou « roméique » que l'on parle dans nos familles depuis Byzance tout en l'écrivant avec des caractères « francs » (c'est-à-dire latins) car, évidemment, on n'est pas orthodoxe grec, et le turc depuis 1076. Qu'est-ce que j'écris ? De l'histoire : de l'histoire de la religion, de l'histoire des familles, de l'histoire du droit, de l'histoire politique. De l'histoire passée et de l'histoire présente ; dans l'espoir — ambitieux — de préparer l'histoire de l'avenir. Et tout cela à partir de Smyrne, ville-test où se joignirent l'Orient et l'Occident, ou en fonction de mon expérience smyrnéenne qui m'a ouvert aux mystères du Proche-Orient : Islam et Non-Islam, Rome et les Autres, Armes et Pétrole, Laïcité et Confessionnalisme, Majorité et Minorités, « Civilisés » et « Barbares ».

J'ai commencé par l'histoire de ma propre famille : il en est né " *L'arbre généalogique de la famille Missir* " (Bruxelles 1969), où je me suis défini par rapport à moi-même, à mon milieu et à mon pays. Je crois aussi avoir fourni un instrument de travail à tous ceux qui sont ou croient être confrontés avec les mêmes problèmes que moi.

J'ai continué par « Églises et État en Turquie et au Proche-Orient » où j'ai délimité le cadre dans lequel doivent être examinés les problèmes structurels essentiels des pays du Proche-Orient ayant un passé ottoman : théocratie et confessionnalisme, pluri- ou mononationalisme, minorités, statut des étrangers, statut des établissements du culte dits « Lieux-Saints », laïcisabilité de l'Islam, statut des Églises en tant que corporations de droit privé, de droit public ou de droit international, etc. Malgré la tendance athéisante généralisée du monde moderne, j'estime en effet que le phénomène religieux continue de jouer, dans les pays du Proche-Orient (ex-Europe ottomane et ex-Afrique ottomane comprises), un rôle politique important et qu'il reste le point de départ obligé de toute analyse même économique de ces pays.

Entre ces deux ouvrages j'ai inséré l'histoire d'un établissement-type (un Lieu-Saint) du Proche-Orient : celle du fameux cimetière de la communauté latine de Smyrne, disparu en 1967, où reposait Humann, le grand

archéologue allemand qui découvrit Pergame, la ville des Attalides. La création de ce cimetière constitue un épisode significatif de l'histoire diplomatique du siècle dernier ; ses tombes retraçaient la vie d'une communauté complexe symbolisant les influences convergentes d'événements multiples et différents ; sa disparition évoque une période peut-être de transition où une certaine confusion paraît s'introduire dans la délimitation de choses et des valeurs : le droit pour la politique et les besoins de la cause pour le droit.

Enfin mes deux livres prochains : "*Rome et les Églises d'Orient*" et "*Notes familiales*" ou la vie de mon père au fil de sa correspondance avec le prêtre moderniste italien, professeur à l'université de Rome, Ernesto Buonaiuti.¹

En refusant les tendances athéisantes actuelles j'entends confirmer ma foi en rappelant aux autres certaines erreurs du passé de membres d'une Église qui n'a admis que récemment la nécessité humaine du *semper reformanda* : l'Église de Rome. Et cela, naturellement, sur la toile de fond des relations entre l'Europe et les Turcs, c'est-à-dire entre la Chrétienté et l'Islam, qui restent à la base des séparations actuelles entre l'Église de Rome et les Églises d'Orient, Églises — ces dernières — conditionnées, figées, disons même créées à cause des Turcs depuis la conquête de Constantinople.

Quant à Ernesto Buonaiuti, je me propose de rappeler qu'un homme ne peut pas être jugé uniquement par ses écrits, mais aussi par sa vie. Malgré l'interprétation de ses livres, malgré son excommunication romaine, Buonaiuti apparaîtra aux hommes comme «sacerdos in aeternum».

Kerkhove, 3 février 1974.

*
* *

¹ Ces livres sont parus respectivement en 1976 et en 1974.

2. LE PASSÉ ET LE PRÉSENT POUR UN ÉCRIVAIN MÉDITERRANÉEN¹

La Méditerranée reste le paramètre dominant de quiconque est né sur les bords de cette «ancienne mer du monde». Sa vie et son œuvre forment tout un et embrassent indissociablement le présent et le passé. Race et religion traversent les siècles sans interruption ; elles s'insèrent dans l'État qu'elles conditionnent en le pliant à leurs exigences comme les flammes plient le fer après l'avoir rendu incandescent. Incandescence et souplesse persistent ; on ne saurait les figer, ni les refroidir ou raidir sans les anéantir. Et, surtout, il faut le savoir : sinon les brûlures qu'elles occasionnent laissent des marques indélébiles. Marques d'incompréhension, d'éloignement, de haine, de séparation.

Quelle race, quelle religion ? Pas de Révolution Française, pas de nation «une et indivisible», mais une nation préexistante à la Révolution Française, préexistante à l'Europe, dans une continuité qui ne connaît pas de solutions, marquée par le Christ — mais Pantocrator — et par Sa Croix (qu'on adore «Hatchperest») (ou qu'on exècre car il n'y a qu'Allah comme Dieu dont Mahomet est Le prophète), marquée par une langue — deux, trois langues, au maximum — dans lesquelles a été révélé un message divin, éternel.

L'écrivain s'insère dans l'histoire, la fait tout en en étant le fruit : conscience de l'inconscient et inconscience du conscient. Brusque choc du préexistant avec l'existant qui croît seul de l'être. Devant un monde ahuri qui ne comprend pas et qui s'interroge probablement en vain.

Comment capter cette réalité dans l'ignorance des dates, dans la méconnaissance des langues, dans le mépris du sacré qu'on croit disparu parce qu'aboli depuis la Révolution Française ? Parce que remplacé par un droit anonyme — le «droit de l'homme» (lequel ?) — qu'on dit «universel» tout en le limitant à la «territorialité», qu'on dit «positif» même s'il est né de la négation de Dieu ?

On ne comprendra jamais l'écrivain méditerranéen si on le détache de sa réalité : qu'il soit grec, arménien, syriaque, maronite, latin d'Orient, juif ou musulman et si on ne parle pas ses langues, si on ne connaît pas ses villes : Jérusalem, Etchmiadzine, Constantinople, Antioche, Alexandrie. Malgré Rome, Paris, New York, Rio de Janeiro, Tokyo, Pékin, Camberra. Peut-être aussi Moscou.

¹Tiré de *Anthologie* 85 de l'Ass. des Écrivains Belges de Langue Française, Ed. A.E.B., Bruxelles 1985, p. 203.

3. ANTONIN ARTAUD ou le mystère du XX^e siècle¹

Comment pourrait-on définir Antonin Artaud ? Gallimard publie ses *Oeuvres Complètes* (treize tomes déjà parus) outre «Le Théâtre et son double», les «Lettres à Genica Athanasiou» et «L'Ombilic des Limbes», ses biographies se suivent à un rythme presque biennal (Joski et Virmaux en 1970, Durozoi en 1972, catalogue de l'exposition de la Bibliothèque Municipale de Rhodéz en 1973) et, en 1976, un numéro spectaculaire de la revue trimestrielle «Obliques» (B.P. n. 1, les Pilles, 26119 Nyons, France) de Roger Borderie... Tout cela montre l'intérêt qu'éveille l'œuvre d'un homme que l'on rapproche de Nietzsche, de Gérard de Nerval — et maintenant de Chénier — tout en le considérant comme une manifestation typique ante litteram de la «génération de mai 1968».

Certainement son œuvre continuera d'intéresser en cette fin de siècle pour tout ce qu'elle a de troublant, d'anti-conformiste, d'anticonventionnel et, surtout, de mystérieux, sous l'aspect d'une triple convergence vitale : le milieu, l'œuvre et la vie. Rares ont été les hommes dont le témoignage écrit a coïncidé d'une manière aussi précise avec leur propre expérience vitale (la «folie» et l'internement prolongé), elle-même liée à la «folie» du siècle. D'où l'intérêt, d'où l'enthousiasme, d'où la passion pour Artaud.

Deux points en particulier retiendront l'attention en lisant la revue «Obliques» : Artaud et le Christianisme, Artaud et l'Orient.

Dans son étude «Artaud, à la lettre» Michel Sicard reproduit un texte d'Artaud qui nous permet de le situer par rapport à l'essentiel de notre foi chrétienne qui n'a pas cessé de le hanter (était-ce déjà un héritage oriental reçu de sa mère Euphrasie Nalpas ?) depuis sa première enfance. Voici le texte :

" La Loi du Christ est la Loi du Vierge, incarnée dans la Vierge Marie, et Manifestée sur le Calvaire dans le Mystère de la Croix. Car Dieu a voulu que l'être fût et demeurât chaste et Vierge éternellement. Et les hommes en se reproduisant par l'acte de la copulation immonde ont forfait à la Loi de Dieu et se sont tous rendus esclaves de l'Antéchrist et de Satan " (5 avril 1943, X, 33-34).

Est-ce un «délire mystique» comme le voudrait Michel Sicard ou bien la manifestation la plus pure d'un Artaud tel que l'avait formé l'éducation maternelle contre laquelle se révolta son instinct sans toutefois renoncer à l'identité première de son être, l'identité maternelle dont témoigne sa volonté

¹Tiré de *Nouvelle Europe*, Luxembourg, N.E. 23/1978 p. 62.

de renoncer à son patronyme en faveur du nom de sa mère («je ne suis pas Antonin Artaud, je suis Antonin Nalpas») ?

Ce qui ne manque pas de contradiction. Mais, là encore, Antonin Artaud rejoint notre époque.

Enfin, pour la première fois Guy Rosolato, écrivain de langue française originaire du Levant, dans une étude psychiatrique portant sur une des plus violentes hantises d'Artaud, «l'expulsion» (c'est-à-dire le corps avec ses «sécrétions» et les «excrétions»), analyse les formes linguistiques dans lesquelles se traduisent les sensations du philosophe, de l'écrivain ou du poète.

Ces formes linguistiques constituent, aux dires de Guy Rosolato, «une langue universelle... avec laquelle s'établit une différence de potentiel, de pleine charge et de décharge orgasmique».

Mais pourquoi cette langue a «une sonorité grecque, avec des emprunts directs au démotique» *kokona* (la femme), *photia* (le feu), *kani* (la jambe), *kaser* (le fromage jaune d'Orient) ? Pourquoi «la phonétique turque y apparaît aussi en filigrane» *sana* (à toi), *adam* (l'homme), *gitti* (il est parti), *katira* (souvenir), *kaybi* (la perte) ?

«Ainsi, dit Rosolato, l'origine maternelle, du sang grec (soit latin d'Orient ou levantin), et du voisinage turc, à Smyrne (où Artaud a séjourné dans son enfance), s'impose dans cette langue originelle qui surmonte les Babel... Là est atteinte la métaphore de «la jouissance, la vie retrouvée par et dans la mère». L'expulsion hors de la langue courante consomme le retour à la lignée maternelle, à la succession de la grand-mère (N. Chilé), et de la mère, Euphrasie Nalpas».

Et encore : «Le livre qu'Artaud prétendait avoir écrit, et perdu, en 1934, aurait eu un titre qui mérite d'être entendu dans cet esprit : *Letura d'Eprahi Falli Tetar Fendi Photia o Fotre Indi*. Son commentaire tient compte des implications tant grecques que turques... On a remarqué les correspondances en i de trois mots qui seraient peut-être réunis par une assonance turque : un suffixe de complément direct (*Eprahi-i*), le mot *efendi* (seigneur) et, enfin, *indi* (il est descendu)...

Et, pour conclure, l'allusion à André Chénier :

«Artaud nomme l'artiste un bouc émissaire dont " le devoir est d'aimer, d'attirer, de faire tomber sur ses épaules les colères errantes de l'époque pour la décharger de son mal-être psychologique ".

Or, il avance cette opinion dans le texte même où il justifie la mise à mort d'André Chénier tout en la qualifiant de crime. Le souvenir d'un tel destin n'était-il pas pour lui l'occasion de mettre en commun autre chose que ce que

les deux poètes avaient de semblable, une mère grecque (soit latine d'Orient ou levantine de Turquie)

Artaud ne cessera pas de nous surprendre, dans l'espoir que les travaux de Guy Rosolato, de Paule Thévenin ou de M. A. Malaussena, conduisent à de nouvelles découvertes notamment sur l'enfance de celui que l'on appelait en Turquie (où l'on conserverait encore de ses portraits inédits) (p. 151), et notamment à Smyrne, patrie de sa mère, Antonaki («le petit Antoine») Artaud (p. 221).

*
* *

4. AMIN MAALOUF ET LES IDENTITÉS MEURTRIÈRES¹

1) Serait-il trop tard de revenir, après deux ans, sur un livre — important — publié en 1998 (chez Grasset) par le romancier (ou historien et sociologue ?) franco-libanais Amin Maalouf ?

Il s'agit précisément de ce qu'il appelle « Les identités meurtrières » consistant, d'après l'auteur, à se baser sur sa propre identité afin d'éliminer (ou d'essayer d'éliminer) tous ceux qui en ont une autre.

Amin Maalouf souhaite l'abandon de telles identités en invitant chacun à réfléchir sur le caractère composite de toute identité et à découvrir l'existence d'une communauté humaine dont tout être humain fait partie.

Et il commence par le caractère composite de sa propre généalogie en tant qu'issu d'une famille arabe et chrétienne depuis toujours (p. 25). Mais il est né au sein d'une communauté dite grecque catholique «ou melkite», qui reconnaît l'autorité du pape «tout en demeurant fidèle à certains rites byzantins». Sa mère était «maronite» (donc catholique, mais d'un autre «rite») et l'une de ses deux grand-mères, «turque» (p. 29). Maalouf ne dit pas si elle était chrétienne ou musulmane (ce qui, à première vue, semblerait exclu), tandis que son grand-père paternel, bien que grec catholique, «fut poète, libre-penseur, peut-être franc-maçon, et en tout cas violemment anticlérical».

Ceci expliquerait qu'Amin ait risqué, à Beyrouth (où il est né en 1949), de faire des études à l'université américaine, d'influence «protestante» (p. 28),

¹Tiré du *Luxemburger Wort*, Luxembourg, 2 mai 2000.

dont il fut sauvé grâce à la volonté tenace de sa mère maronite, «résolument catholique», qui le fit inscrire à l'école française, chez les pères jésuites.

D'où sa décision, pendant la guerre du Liban, de s'installer à Paris (en 1976) «plutôt qu'à New York, à Vancouver ou à Londres», de se mettre à écrire en français et d'acquérir la nationalité française.

A partir de là, la question «révélatrice d'une vision des hommes fort répandue et dangereuse» (p. 10) : «au fin fond de vous-même, qu'êtes-vous ? (...) Moitié français et moitié libanais ? Réponse : «L'identité ne se compartimente pas ; j'en ai une seule, faite de tous les éléments qui l'ont façonnée, selon un dosage particulier qui n'est jamais le même d'une personne à l'autre».

Pourtant, reconnaît Amin Maalouf (p. 11), quiconque revendique une identité plus complexe se retrouve marginalisé ? ! N'est-elle pas déjà suffisamment complexe celle d'Amin Maalouf, malgré son insistance à vouloir la présenter comme une et multiple ?

2) Il y a chez cet écrivain une volonté honnête de contribuer à éviter les guerres dans la mesure où, d'après lui, elles seraient motivées, d'une part, par l'exacerbation d'une identité au détriment d'autres et, d'autre part, par l'ignorance du fait que — généalogies à l'appui — toutes les identités se rejoignent.

Mais, malgré le côté méritoire d'une telle initiative, ne devrait-on pas admettre que toute la construction d'Amin Maalouf est basée essentiellement, sinon uniquement, sur l'expérience libanaise ? En plus, parmi ses lecteurs européens, combien sont ceux qui non seulement auraient une connaissance du système politique multi-confessionnel du Liban, mais seraient au courant des présupposés passés et présents d'un tel système ?

Malgré sa volonté de revendiquer — au niveau politique international — sa double identité de «Libanais» et de «Français» (quel que soit le poids de la complexité généalogique), Amin Maalouf ne peut pas cacher (p. 131), en parlant de «l'Orient que je suis», une supranationalité libanaise difficilement escamotable.

Devra-t-on conclure que, si Amin Maalouf a assumé, dans toute sa complexité autrement meurtrière, son identité libanaise (c'est-à-dire sa libanité), il donne l'impression de ne pas encore avoir pu atteindre, ni assumé une unique identité franco-libanaise si vivement souhaitée et défendue ?

Pourra-t-on dire de même (*mutatis mutandis*) pour Hector Bianciotti, Tahar Ben Jelloun, Julia Kristeva, Hélène Carrère d'Encausse et tant d'autres comme Henri Troyat, Françoise Giroud, etc. ?

3) Amin Maalouf oublie qu'il y a entre «l'Orient» et «l'Occident», une différence d'évolution historique dont témoigne la diverse «catégorisation» des

groupements humains dont se plaignait récemment le président de l'université Paris X-Nanterre, André Legrand, dans son discours inaugural lors de la réception du Dr.h.c. Théo Anghélopoulos (cf. *Helladika* n° 8.11, décembre 1999, p. 4 édité par l'Ass. Amis des Lettres grecques et de Kazantzakis, 34 rue du Beffroi, 1000 Bruxelles).

Il oublie que le rapport entre l'homme (la nation, l'ethnie ou la race) et la terre n'a pas été partout uniforme ; d'où l'impossibilité de comparer l'être français et sa francité d'une part, et l'être libanais et sa libanité, d'autre part.

Il oublie (l'oublie-t-il vraiment ?) que l'environnement peut parfois avoir raison même des origines, ne fût-ce qu'en vertu du vieux dicton latin *ubi bene ibi patria* (ta patrie est là où tu gagnes ta vie...). Et il semble oublier aussi que les différenciations inhérentes à toute société peuvent créer des histoires familiales qui font que certains échappent aux catégorisations courantes. C'est peut-être le cas des Maalouf connus «probablement depuis le II^e ou le III^e siècle» (p. 25) et dont l'un des membres (qui signait Nassif Mallouf) était encore vers 1850 écrivain et «drogman» d'Angleterre à Smyrne et, à ce titre, négociateur de paix et diffuseur de cultures. Son identité ottomane lui avait permis de dédicacer ses livres tout à la fois à «S. A. Réchid Pacha, grand vizir de l'Empire ottoman, etc.» et à «S. E. Sir Henry L. Bulwer, Ambassadeur de Sa Majesté Britannique près la Sublime-Porte». Son identité ne fut certainement pas meurtrière et peut-être un jour son arrière-arrière-petit-neveu nous en écrira-t-il la vie.

*

* *

5. AMIN MAALOUF, SON *BALDASSARE* (EMBRIACO) ET L'IDENTITÉ GÉNOISE D'ORIENT¹

Drôle d'écrivain que cet Amin Maalouf. Il venait à peine de dénoncer les «identités meurtrières», qu'il publie, toujours chez Grasset, *Le périple de Baldassare*, un " roman ".

¹Tiré de la *Lettre de liaison* du 15.XII.2000 de la Société Internationale des Historiens de la Méditerranée, Rome, p. 14.

Un roman ? Peut-être, si tel est son sous-titre ; en réalité, une page (un gros volume de quelque 500 pages !) sur l'histoire " coloniale " de la République de Gênes en Méditerranée orientale.

Et quel enthousiasme pour son héros —Baldassare—, un " Génois d'Orient " issu de l'illustre famille italienne des Embriaco. Il habite Beyrouth (en arabo-français, "Gibelet") depuis que ses ancêtres ont quitté la Ligurie pour s'établir, heureux négociants et antiquaires, sur le territoire de Byzance d'abord, de l'Empire ottoman, ensuite.

Malgré les nombreuses générations qui le séparent de l'ancêtre premier-émigré, il n'a pas oublié le génois, langue transmise régulièrement de père en fils, il n'a pas renoncé à son identité chrétienne et européenne et n'a pas cédé non plus à l'orthodoxie grecque malgré son ouverture au monde environnant où, à l'instar de ses ancêtres " levantins ", il a appris le grec, le turc et d'autres langues occidentales et orientales !

L'Islam le hante, certes, et — frappé par certaines prévisions de catastrophes apocalyptiques prévues pour fin 1666 — il entreprend un voyage depuis Beyrouth jusqu'en Europe à la recherche d'un livre arabe contenant le centième nom de Dieu, seul nom (après les 99 autres mentionnées par le Coran) pouvant permettre, à celui qui le trouverait et le prononcerait, d'échapper à ces catastrophes...

D'où le " périple " qui lui fera traverser la mer, toucher Smyrne, Chio, Constantinople ; descendre et remonter la Méditerranée jusqu'à Gênes ; d'ici à Gibraltar et de là jusqu'à Londres où il trouvera le livre recherché mais dont la lecture lui sera interdite comme par un voile l'empêchant de reconnaître l'écriture.

Une aventure amoureuse très délicatement décrite permet au lecteur de suivre ce périple avec suspense alors que l'auteur aborde, par le truchement d'annotations périodiques tirées du " journal " de Baldassare depuis le 24 août 1665 et le 31 décembre 1666, la vie des cinq " nations " principales de l'Empire ottoman (la turque, la grecque, l'arménienne, la juive et la catholique) à partir des émigrés génois dont les noms et les comptoirs, les activités commerciales et culturelles sont expressément cités et admirablement illustrés. D'une part les Giustiniani, ces Génois dominateurs de Chio, défenseurs de Constantinople et négociants en Orient jusqu'à nos jours ; d'autre part leurs cousins Roboly, représentants du roi de France auprès du Sultan. Et puis, l'épopée du faux Messie juif du XVIII^e siècle Sabbatai Zéwi, la poésie turque de Yunus Emre, le parfum du lentisque, cette plante qui depuis des siècles a garanti la richesse des familles génoises du Levant.

Quel périple ! " Je suis né étranger, j'ai vécu étranger et je mourrai étranger ". Pourtant " personne n'appartient à Gênes comme lui appartiennent les Génois d'Orient ". " Notre patrie n'est pas la Gênes d'aujourd'hui, c'est la Gênes éternelle " (p. 283). Quel livre !

*
* *

6. UN LIBER AMICORUM¹

Extraordinaire ce «Liber amicorum» que les enfants de Livio Missir de Lusignan, ancien fonctionnaire de la Commission et du Parlement Européens, ainsi qu'historien de l'Empire ottoman, ont tenu à offrir à leur père à l'occasion de ses soixante-dix ans.

250 pages brochées, 15,5x22 cm., une trentaine d'illustrations blanc et noir concernant scènes et paysages liés à la Turquie ou à la Toscane, mais dans ses rapports avec l'Orient, et même une aquarelle, due au pinceau de l'artiste Marie-Thérèse de Liedekerke, évoquant la Méditerranée, le vert de ses cyprès et le bleu de ses eaux, du haut des coupoles de ses églises infinies.

Une quarantaine de personnalités (une moyenne de six pages chacune, diraient les statisticiens) ont tenu à être présentes dans ce Livre conçu tantôt comme un rappel des différentes facettes du personnage concerné, tantôt comme un ensemble de compositions littéraires, historiques, généalogiques ou autres, pouvant faire plaisir, et parfois même très agréablement surprendre, d'une manière tout à fait inattendue, leur destinataire.

On comprend que la place d'honneur ait été réservée à deux archevêques, Mgr. Bernardini et Mgr. Capovilla : hommage dû à la fois aux deux prélats et à Livio Missir dans sa vision du monde et des deux Cités (la terrestre et celle de Dieu), et dans son attachement à l'Église de Smyrne (dont Mgr. Bernardini est le chef) et à Jean XXIII, ancien Délégué Apostolique en Turquie dont Mgr. Capovilla a été le secrétaire particulier. La contribution de l'archevêque d'Izmir est une synthèse des rapports que Livio Missir et sa famille ont eus avec plusieurs personnalités ecclésiastiques, depuis le XVII^e siècle.

¹Tiré de *Présence* (Revue mensuelle du vicariat apostolique latin d'Istanbul), no. d'avril 2002, p. 14-15.



Une dizaine d'ambassadeurs de Belgique, d'Espagne, de France, d'Italie, de Russie et de Suisse ont parlé de leur ami tantôt comme d'un homme "retranché dans une tour féodale transformée en bibliothèque", tantôt comme de "l'homme de la méditation profonde et du sacré dans l'histoire", tantôt comme de quelqu'un marquant de sa présence n'importe quelle réunion, ou conditionnant, par son expérience et ses connaissances, toute manifestation proche de ses préoccupations, ou représentant "la synthèse de la latinité et les valeurs de l'Orient".

Une dizaine de professeurs universitaires ont évoqué des épisodes moins connus des Croisades ou des liens généalogiques entre les familles royales de Belgique, d'Italie et des États latins et musulmans de la Méditerranée orientale, tous très chers à Livio Missir Mamaky de Lusignan ; d'autres, le rôle parallèle que les frontières ont joué dans la vie de celui-ci et de l'écrivain italien de Trieste Claudio Magris, son interprétation, originale mais rassurante, des éléments constitutifs de l'identité culturelle européenne, sa définition du rôle historique de la Turquie dans la formation de l'Europe (ce qui semble déconcerter Thomas Dulack, célèbre professeur de l'Université de Connecticut, USA) ; d'autres, enfin, la spécificité catholique, à la fois latine et orientale, de l'intellectuel italien de Smyrne.

Plusieurs fonctionnaires internationaux ont tenu à rappeler, qui certains épisodes de leurs rencontres avec Livio Missir ("l'homme du *Quod scripsi, scripsi*" ou "de l'amitié implorée mais parcimonieusement accordée"), qui "l'arabisant", l'homme de coulisse de certains Commissaires européens, le spécialiste de l'identité plus politique que religieuse des Églises et plus religieuse que politique des "Nations" en Méditerranée orientale, qui le promoteur du dialogue interculturel de l'espace méditerranéen.

D'autres ont vu en sa vie les mêmes péripéties, les mêmes angoisses de l'exil, des terres étrangères et des changements des rapports politiques, juridiques et sociaux avec l'État, qui marquèrent la vie d'un des plus grands poètes italiens, originaire de l'île italo-grecque de Zante, Ugo Foscolo ; d'autres encore lui ont consacré des nouvelles égyptiennes ou européennes ; d'autres, enfin, ont voulu lui faire plaisir en lui faisant connaître des Voyages en Orient inédits rédigés par certains de leurs propres ancêtres.

Et même "la Belgique de la Saint-Polycarpe" a eu voix au chapitre par la volonté d'un banquier ami désireux d'invoquer la protection du saint protecteur de Smyrne sur les tentatives d'un pays à l'affût d'amendements ininterrompus de sa Constitution. Un autre banquier a préféré, plus modestement, proposer à Livio Missir la description d'un de ses propres voyages en Toscane afin de lui dévoiler les aspects ottomans de celle-ci, notamment dans l'art religieux où l'on découvre des Madones auréolées de la

profession de la foi islamique, en langue arabe : Dieu est grand et Mahomet est son prophète ! Seul un banquier pouvait probablement se permettre de telles audaces, un autre voyage, découvert et présenté pour la première fois par un éminent turcologue polonais, se bornant à décrire hommes et femmes, guerres et paix, cyprès et aqueducs de Constantinople et de Smyrne.

D'anciens parlementaires ont tenu à rappeler certains épisodes de leur propre carrière visant à obtenir notamment la définition juridique précise des "villes libres" en cas de guerre ou à mettre en relief comment, chez Livio Missir, "la magie du verbe peut se prolonger dans l'écriture" : une démarche rejoignant celle d'un représentant de l'Ordre Souverain et Militaire de Malte retraçant les origines humanitaires de cette ancienne et glorieuse institution multi — et supranationale.

Enfin, dans les chapitres "Portraits" et "Témoignages", les pages si belles d'un ami belge et celles d'un parent allemand insistent respectivement sur "l'interprète subtil de la musique Europe" qu'a été le destinataire du livre, ainsi que sur sa vocation d'homme dont la vie a été consacrée "à la cause européenne" ("ein der europaischen Sache gewidmetes Leben").

Et, pour compléter, la personnalité la plus en vue du Pen Club souligne *ex professo* que "lorsque Livio fait son apparition dans le Cercle Littéraire Européen, sa voix soudain, claire, hachée, aux accents véhéments, intervient dans le débat, lance un brûlot que quelques courageux s'empressent de ramasser".

Mais ce «Liber Amicorum» n'est pas fini. Les cinq langues dans lesquelles il est écrit (français, italien, anglais, espagnol et allemand) sont à l'image de la multiculturalité de son dédicataire. Et le titre lui-même du *Liber Entre Orient et Occident* sous-entend le grec moderne et le turc, les deux autres langues que ce dédicataire dit être aussi ses langues maternelles, par-delà les barrières des siècles, au-dessus du choc des civilisations.

Un *Liber* voulu par les enfants de celui "in honorem" de qui il a été conçu, un petit bijou éditorial dont on espère qu'il sera bientôt dans le commerce, complété si possible d'une liste exhaustive des livres et innombrables articles écrits, en différentes langues, par Livio Missir.

*

* *

7. NON OMNIS MORIAR¹

Je voudrais revivre cent fois
 ma si courte vie,
 ce ne serait pas trop pour distiller
 l'arôme
 d'une seule de mes joies,
 pour tout apprendre
 d'une seule de mes peines,
 pour remettre obstinément sur le métier
 toutes mes esquisses de bonheur.

Je l'ai déjà vécue cent fois et mille
 ma si courte vie,
 en ceux qui ont su dorer leurs
 haillons d'un clair de lune,
 en ceux qui ont été prodiges
 et bons jusqu'à la déraison,
 en tous ceux qui, vieillissant,
 ont su garder leurs illusions.

Je la revivrai cet fois et mille
 ma si courte vie,
 en ceux qui auront le courage
 de dire la vérité,
 en ceux qui ouvriront leur porte
 aux exilés,
 en tous ceux qui, le cœur blessé,
 s'obstineront à croire et à chanter.

Thérèse de Vos

Cento volte vorrei rivivere
 la sì corta mia vita,
 non poco sarebbe
 per distillar l'aroma
 di una sola delle mie gioie,
 per tutto saper
 d'una sola delle mie pene,
 per fare e rifare
 i miei tentativi di felicità.

Cento e mille volte vissuta l'ho
 la sì corta mia vita
 in chi d'un raggio di luna
 rischiarar seppe le povere vesti,
 in chi di bontà seppe abbondar
 fino all'impensabile,
 in chi invecchiando
 mantener potè le proprie illusioni.

Cento e mille volte rivivrò
 la sì corta mia vita
 in chi di dir la verità
 avrà il coraggio,
 in chi la porta aprirà
 a chi, soffre l'esilio,
 in chi, seppur ferito nel cuor,
 a creder continuerà e a cantare.

Traduzione Livio Missir di
Lusignano

*
* *

¹Original français et trad. italienne parus in *Mezza Voce*, 40 poèmes de Thérèse de Vos (poète belge), Trèves, 2003.

8. L'HÉRITAGE INTERROMPU ?¹

Heureux ceux qui peuvent ne transmettre que des héritages automatiquement transmissibles : quels qu'en soient les frais de succession. Pourtant, les meilleurs héritages sont ceux qu'aucune taxation ne saurait frapper, mais dont la transmission ne peut être automatique.

Qui nous dira le charme de la transmission — d'une génération à l'autre — des vertus d'une ascendance ? De la beauté physique d'une aïeule, du courage d'un ancêtre ou du sacrifice de tel autre ? Ou — surtout — de la culture, accumulée à la lumière d'une bougie qui n'a cessé d'éclairer une famille durant l'obscurité de plusieurs siècles ?

Comment assurer une telle transmission ?

N'y aurait-il pas, dans ce désir de permanence ou d'éternité, une parcelle de l'origine divine de l'homme ? Cette parcelle qui, malgré les dramatiques contradictions de ce siècle, s'exprime par le renouvellement des générations, indépendamment de toute transmissibilité réelle (ou potentielle) de l'héritage ?

On voudrait avoir eu (non pas par analogie mais par adjonction), la carrière de chacun de ses ancêtres (maternels et paternels), jusqu'à l'ancêtre le plus lointain, tout au moins le premier qu'on ait eu la chance de connaître par la vie ou par l'histoire depuis que ses faits et gestes ont été conservés — ou découverts — à l'intérieur de la famille (ou de la nation). On voudrait pouvoir connaître toutes les langues parlées ou écrites par chacun d'eux, de manière que rien de ce qui se cache dans la bibliothèque familiale, ou dans les archives de l'État ou de l'Église romaine — à Rome notamment, mais ailleurs aussi, naturellement —, ne reste inaccessible : la famille, la nation et l'Église ayant contribué, pendant des siècles, à faire de nous et de nos ancêtres ce que nous sommes, ce qu'ils ont été.

Nos enfants seront-ils ce que nous sommes ? Et dans quelle mesure participeront-ils de ce que nous avons été ? Comment le latin pourra-t-il leur parler comme il nous parle à nous ; ou le grec, ce grec qui est — de la manière la plus absolue — une des composantes les plus essentielles de notre être présent (et passé) ; ou le turc, cette dixième langue du monde dont les «locuteurs» ne cesseront jamais de hanter le monde depuis les hauts plateaux d'Asie centrale jusqu'à l'Allemagne d'aujourd'hui, en passant par l'Asie Mineure et par la Bosnie ? Sans parler de l'italien ni du français qui, avant d'être ce qu'ils sont, étaient — dans le bassin oriental de la Méditerranée — vénitien ou génois ou provençal. Ni de l'espagnol qui, depuis avant Cervantes, côtoya (et continue encore de côtoyer) — dans ce bassin — les principales langues et cultures de l'Occident et du Proche-Orient, dernier témoignage d'un

¹Tiré du *Luxemburger Wort*, Luxembourg, 7 novembre 1996.



monde multiple que nous aurions voulu — aussi — transmettre intact aux générations futures. Oublierai-je l'arménien, qu'il s'agisse de cette langue millénaire ou des caractères de son écriture mystérieuse qui réussit même à habiller la langue turque, un peu comme l'écriture hébraïque parvint, souvent, à habiller la langue espagnole ?

Mystères des rencontres des peuples et des civilisations qui vivent en nous et qui souffrent de ne pas pouvoir témoigner de l'éternité.

*

* *

9. UN HOMME ET QUATRE PASSIONS¹

Passionné d'Histoire, de culture et de linguistique, Livio Missir de Lusignan a élu domicile en Flandre. De saint Paul à l'Empire ottoman, en passant par l'Europe et la Flandre, comment apprendre à franchir les frontières en acceptant les différences.

Par quel côté le prendre ? Il est italien, son épouse est née en Flandre, il est né à Smyrne et il vit en Belgique. Il descend d'une de ces grandes familles commerçantes — les Adorno — qui ont leur nom dans les encyclopédies parce qu'elles se disputèrent du XIV^e au XVI^e siècle le gouvernement de Gênes. Il eut des ancêtres au siège de Constantinople, en 1453, les Giustiniani, quand s'effondra pour de bon l'Empire byzantin. Ses autres ascendants, les Lusignans, sont une famille française qui, au XIII^e siècle, fit souche dans l'Orient latin, à Chypre, à Jérusalem... On ne peut pas davantage être à la fois d'ici et d'ailleurs. Livio Missir de Lusignan a pourtant gardé bien des traits qui ne peuvent être que d'Italie : la musique dans l'accent, la vivacité dans l'expression, l'élégance dans le style, la vérité dans l'émotion — et quelque chose, toujours, du charme svelte du jeune attaché d'ambassade à qui les femmes, quand il les entraînait dans une valse, disaient qu'avec lui elles savaient enfin ce que danser signifie.

Il explique que les drames dans lesquels se déchire l'humanité depuis la nuit des temps viennent de ce que les êtres humains ne sont pas doués pour

¹Tiré de *L'Éventail* Article signé par l'historien belge Pierre Stéphany ; photos de Patricia Matthieu de Wynendaele, no. 7, octobre 2003, Bruxelles, p. 30-37.

s'écouter les uns les autres. Il a raison. Pour ce qui le concerne, on l'écouterait pendant des heures. Il se multiplie dans les colloques et les séminaires, il donne des conférences, il écrit (Introduction à l'histoire de la nationalité ottomane, Les mémoires de Chirico ou la fin d'une nation, L'Europe avant l'Europe, La liberté et l'Islam, etc.). Il parle beaucoup mais — particularité presque aussi rare que de trouver un auditeur qui sache écouter — jamais pour ne rien dire.

L'objet principal de ses recherches les plus pointues, c'est le monde secret, divers, fascinant qui déroula pendant sept siècles, à partir de Constantinople, ses intrigues, ses fastes et ses trésors culturels. Docteur en droit après des études à Rome et à Milan, avec une thèse sur le statut des biens étrangers en Turquie et dans l'Empire ottoman, il commença sa carrière dans la diplomatie, à Ankara. En 1961, il était au secrétariat général du Parlement européen à Luxembourg quand Bruxelles vint le chercher pour s'occuper, au sein des services européens, entre autres de la Méditerranée orientale, des problèmes culturels et de l'information. Les langues, il connaît : il en parle huit, dont le grec et le turc. Il découvrit là, en plus de la passion de l'Empire ottoman, qui l'habitait déjà, la passion de l'Europe à laquelle l'avait introduit l'ambassadeur d'Italie à La Haye, son cousin le marquis Raimondo Giustiniani. Il y joignit la passion de la Flandre.

Tous les peintres flamands sont allés en Italie apprendre une autre lumière. A Bruges, la présence des Médicis a été déterminante, la fille de Charles Quint est née à Audenarde avant de devenir Marguerite de Parme. Peut-être aussi la sentimentalité italienne s'accorde-t-elle bien avec la réserve flamande. " Je me retrouve chez moi en Flandre, avec tout le passé de ce qu'ont fait ensemble des Italiens et des Flamands. " Si bien que c'est à deux pas d'Audenarde que ce Transalpin transplanté mais partout chez lui, dont le goût autant que le métier est de transcender les frontières, a élu domicile.

Il y nourrit sur la Belgique et la " belgité ", sur la langue flamande telle qu'on la pratique " d'Utrecht à Atrecht " — d'Utrecht à Arras —, des réflexions qui n'ont rien de fermé à l'égard de la revendication néerlandophone mais qui prennent de l'altitude par rapport aux querelles où se complaisent quelques hommes politiques bien de chez nous.

Un catholique laïc.

"Nous les Latins, dit aussi Livio Missir de Lusignan, nous ne nous consolerons jamais de ce que César, ayant franchi le Rubicon, n'ait pas aussi traversé le Rhin". C'est une boutade. Et pourtant, toutes les intolérances sont en germe dans le regret qu'éprouve plus ou moins chaque individu à l'idée de n'avoir pas colonisé le voisin. Il en va de même pour tous les peuples de la Terre. Et pour les convictions religieuses : quand on croit détenir la vérité,

comment résister à l'envie de la partager — au besoin en la lui faisant entrer de force dans la tête — avec celui qui pense autrement ? Livio Missir de Lusignan travaille à renverser la vapeur : l'énergie que nous aurions dépensée à conquérir le voisin et à convertir l'autre, consacrons-la à comprendre l'autre et à accepter le voisin.

"Je suis catholique, je suis capable d'intégrisme, mais je me veux catholique laïc. Cela veut dire que, sans renoncer à aucun des dogmes que m'enseigne l'Église catholique romaine, je dis aux autorités catholiques de ne pas sortir du domaine qui est le leur, que la structure de l'État n'est pas leur affaire, que jamais l'Église ne m'obligera à choisir tel parti plutôt que tel autre ". Bien entendu, il en attend autant des autres religions. " Le processus risque d'apparaître long, mais il est en cours.

La référence ultime c'est Saint Paul, la quatrième grande passion de Livio Missir. Un compatriote : il est de Tarse, aujourd'hui Tarsus, non loin d'Antioche en Turquie, où depuis 1990 on lui consacre régulièrement des colloques. Il était juif, grec, romain ; il cumulait les identités. Il défie aussi les discriminations. " Il n'existe pas de différence, écrit Paul dans l'Épître aux Galates, entre le Juif et le Grec, entre l'homme et la femme, entre le maître et l'esclave... " On comprend mieux, en écoutant Livio Missir de Lusignan, combien la leçon vaut encore.

*

* *

10. LA LUMIÈRE D'UNE MULTICULTURALITÉ¹

On discute beaucoup d'identités, de culture, de multiculturalité. Et le président de la Convention européenne, M. Valéry Giscard d'Estaing, s'était efforcé de répondre à la mission que lui avait confiée le Conseil européen : proposer une relance de l'Europe pour une nouvelle période de paix de cinquante ans grâce à de nouvelles structures institutionnelles de l'Union européenne et avec l'appui de «tous» les Européens. Son projet de traité constitutionnel européen n'est toujours pas adopté.

Mais qu'est-ce que les Européens sans le réveil ou la découverte d'une identité culturelle commune qui, plus que le défi et le danger de guerres ou de périls extérieurs, et intérieurs, justifierait une mobilisation générale et

¹Tiré de la *Revue Générale*, Hamme-Mille, Numéro 05/2004, pp. 47-49.

pousserait tous, citoyens et États, à accepter solidarité et sacrifices nécessaires à cette fin ?

Qu'est-ce qu'une identité culturelle au niveau continental européen représentée par une quarantaine d'États correspondant à un nombre analogue de «nations» ayant chacun une ou plusieurs cultures spécifiques ?

Je réfléchissais à tout cela en visitant l'exposition sur l'euro organisée par la Banque centrale du Luxembourg dans laquelle, sur les posters en couleurs reproduisant les dessins particuliers des pièces de monnaie rappelant chacun des douze pays de l'Euroland, on pouvait lire les deux phrases suivantes :

«L'Union européenne en tant que rassemblement de nations» et «Die Europäische Union als Gruppe individueller Staaten»

Avait-on traduit le français à partir de l'allemand ou bien l'allemand à partir du français ? Dans le premier cas qu'est-ce qui avait poussé le traducteur français à donner au terme Staaten le sens de nations ? Et, dans le second cas, pourquoi avait-on traduit nations par Staaten ?

Si nation et État (Nation und Staat) devaient coïncider, devrait-on aussi admettre qu'une seule culture fonde, ou représente, à la fois la nation et l'État ? S'agirait-il d'un simple sophisme plutôt que d'une question fondamentale dont pourrait dépendre l'avenir de l'Europe et de ses futures nouvelles structures ?

Quelle que soit la relation entre nation ou nations (au pluriel) et État (au singulier ou au pluriel), je crois que l'examen du problème de la multiculturalité s'impose. À moins que l'on veuille s'acheminer vers une structure d'États-Unis d'Europe d'après le modèle monoculturel traditionnel des États-Unis d'Amérique, ce qui me paraît exclu, vu les nombreux siècles de plurilinguisme qui caractérisent notre continent.

Et encore je me borne à tenir compte de la composante linguistique de nos cultures «nationales». Quid de leurs composantes religieuses (catholiques, protestantes, laïques, «athées») traditionnelles face à de nouvelles composantes possibles tel que l'islam ? Ou d'autres encore, que certains seraient tentés de considérer comme «composantes des composantes» tels que le judaïsme ou autres religions pré-chrétiennes ?

On parle déjà d'États géographiquement non européens, comme la Palestine et l'État d'Israël, en évoquant la possibilité d'une «adhésion» de ceux-ci à l'Union européenne. Après tout pourquoi pas si le judaïsme est, certainement, une de nos composantes culturelles, et si la Palestine arabe, c'est-à-dire l'islam majoritaire qui la compose, nous invite à réfléchir toujours plus à la définition que saint Jean Damascène donna de cette religion en tant qu'hérésie chrétienne ?

Mais ne serait-ce pas trop demander à nos concitoyens européens (déjà si préoccupés par leur survie économique quotidienne) alors que seules des personnalités d'exception, tels que George Steiner pour les Juifs et Edward Saïd pour les Palestiniens, parviennent (ou sont parvenus), à un stade, disons, avancé de leur vie, à répondre, ou à essayer de répondre aux questions liées à leurs propres identités multiculturelles respectives ?

N'est-ce pas George Steiner qui, dans ses admirables *Errata* (Gallimard, 1998), s'interroge, d'une part, sur sa judéité et sur celle de ses coreligionnaires et revendique, d'autre part, sa possession de trois langues maternelles (l'allemand, l'anglais et le français), accompagnées d'au moins autant de passeports, simultanés ou consécutifs ?

N'est-ce Edward Saïd qui a semblé même aller au-delà des horizons de George Steiner dans la mesure où, tout professeur de Princeton qu'il était et tout pourfendeur de l'orientalisme traditionnel européen qu'il fut depuis son livre si contesté sur «L'Orient créé par l'Occident» (Seuil, 1980), osa se considérer comme un déplacé (Out-of-place) tant en Palestine qu'en Amérique puisqu'il ne sut même pas d'où venait son propre nom lui-même, hérité d'un père appelé Wadie Ibrahim et devenu Wadie Saïd (cf. *Le Monde* du 4 avril 2002 présentant la traduction française de son livre *Out-of-place*, publiée à Paris par Le Serpent à plumes sous le titre *À contre-voie*) ! Et dire qu'Edward Saïd était chrétien, arabe et palestinien, et américain, et trilingue sinon plus et, certainement, aspirant à devenir le citoyen d'un nouvel État (la Palestine), membre peut-être de l'Union européenne...

Serait-ce la fin de tout ? Ou le début d'une solution ?

Pourquoi pas cette dernière option ? Une tentative de suivre les grands, ceux qui, malgré tout, peuvent nous servir d'exemple dans la lumière d'une multiculturalité librement et naturellement acquise, et réfléchie, en Europe ou ailleurs, comme celle de Giuseppe Ungaretti, le poète italien d'Afrique, de Constantin Cavafy, le poète grec d'Alexandrie, des frères de Chirico et Savinio¹, d'Ivo Andrić ou de Gregor von Rezzori², sans lesquels l'Europe n'existerait pas ?

Et nous tous comme eux ? Pourquoi pas ? Sinon à quoi servirait, à quoi aurait servi notre vie, une et plurielle, sur un continent dont nous voulons assurer la conservation dans la pluralité de ses langues et dans son plaisir de vivre, en espérant que d'autres, toute l'humanité, suivront notre volonté de paix, notre souhaitable exemple ?

Dans l'attente d'une Constitution européenne.

¹Cf., entre autres, mon livre sur *Les Mémoires de Georges de Chirico ou la fin d'une nation*, Éd. de la Dryade, 1984.

²Cf. son dernier livre *Sur mes traces*, Éd. du Rocher, qui vient de paraître en traduction française.

11. LA MULTINATIONALITÉ OTTOMANE

A propos d'un colloque sur les Balkans¹

I. Le Programme du Colloque et ses cinq titres — La raison d'être de la communication

Le programme du colloque comporte cinq titres, à savoir :

1. Radioscopie d'un échec : la Yougoslavie ;
2. Les problèmes minoritaires en Europe : un rôle pour le cadre multinational ?

3. Examen des problèmes minoritaires en Europe centrale et orientale ;

4. La construction européenne et la dimension multinationale ;

5. L'Union européenne : un État multinational en formation ?

Le fonctionnaire de la Commission européenne que je suis pourrait-il se permettre de donner déjà une réponse d'entrée de jeu aux questions directement ou indirectement posées par ces cinq titres ? Je ne sais pas. Un fonctionnaire est quelqu'un, je crois, qui contribue à la solution de problèmes dans le cadre de certaines structures et en fonction d'une certaine politique qu'il n'est pas le seul à envisager et dont il doit, en tout cas, tenir compte. Sans oublier la maxime fondamentale que " la politique est l'art du possible ".

Le fonctionnaire garde toutefois une certaine autonomie qui fait partie non seulement de ses droits fondamentaux mais aussi, et surtout, de ses devoirs fondamentaux dans la mesure où, par sa sensibilité, par sa connaissance de l'histoire et par son éventuel savoir-faire, il peut figurer parmi ceux qui ont agi, et mérité la réussite. Ou inversement.

Voici donc mes réactions aux cinq titres précités :

Au premier (l'échec) : pourquoi ?

Au second (minorités et cadre multinational) : peut-être. Mais qu'est-ce que l'État ?

Au troisième (minorités *rationae territorii*) : pourquoi une telle distinction ?

Au quatrième : oui, pourvu que l'on définisse les deux notions, celle d'État d'une part, et de multinationnalité d'autre part.

Mon expérience familiale ottomane — et mes réflexions sur la multinationnalité réalisée par l'Empire ottoman (dont la Yougoslavie fut, en grande partie, l'une des composantes territoriales) — enrichies par l'expérience

¹Communication au Colloque sur les Balkans organisé par l'Université de Nancy en 1997 et publiée sous le titre *L'État multinational et l'Europe*, p. 117-122 des Actes.

de 35 ans de service à l'intérieur des institutions de l'Union européenne, sont à la base de la présente communication.

II. Les repères : l'État et la nation et leurs présupposés

A) Le présupposé de l'État

Dans l'Empire ottoman le présupposé de l'État c'est la conquête (en turc «feth», d'où le surnom de Mahomet II appelé Fatih, le Conquérant de Constantinople d'abord, et dans les faits ; le Conquérant du monde, en suite, dans la perspective du droit international musulman qui prévoit la guerre sainte ou djihad de manière à assurer la fin de la séparation des deux zones du monde lui-même (de l'Islam et de la guerre) par leur réunification au sein d'une seule et unique zone de l'Islam (dar-ul-Islam), couvrant toute la planète).

L'État ottoman a le sens de l'État («devlet», en grec courant après 1453 «to dovleti», alors que le grec savant emploie «to kratos»), mais l'État ne s'appelle pas " Turquie " (terminologie prophétique employée par les Puissances chrétiennes de l'Occident) : il s'appelle " le Sublime État Ottoman " (Devleti Aliyye-i Osmaniyye) ou encore " les Sublimes Territoires Ottomans " (Memaliki Aliyye-i Osmaniyye), dont le chef, l'expression visible, est le sultan, l'empereur ou «Padichah».

Le Sultan a des sujets (« taba»), et sait qu'il existe des étrangers tant à l'intérieur de ses territoires qu'à l'extérieur de ceux-ci. Leur statut juridique est réglé soit par des concessions unilatérales (par exemple, ce qu'on appelle les Capitulations génoises de Galata), soit par des concessions négociées (par exemple, les fameuses Capitulations françaises dites de 1535).

B) Le présupposé de la Nation

Dans l'Empire ottoman la Nation est fondée sur la religion (l'équivalent ottoman de Nation est *millet* et il est resté même encore de nos jours en turc moderne). Nation et État ne coïncident pas. Ils ne peuvent pas coïncider dans la mesure où l'État est ouvert — en vertu du Coran — à tous ceux qui acceptent une Révélation écrite et qui s'appellent " les gens du livre " (les «ehli kitab»).

Dans sa perception de la religion, l'État ottoman n'y va pas par quatre chemins. Ce n'est pas un État préoccupé de subtilités théoriques, dogmatiques, notamment chrétiennes : il y a d'abord les musulmans (dont font partie le Sultan et tous ceux qui exercent des fonctions militaires car liées au djihad) et

puis tous les non-musulmans. En tout cinq nations, à savoir la communauté musulmane (*ümmet*), la communauté ou nation juive et les trois nations chrétiennes : la byzantine ou orthodoxe ou " grecque ", l'arménienne regroupant tous les Orientaux monophysites puisqu'ils ne reconnaissent pas le patriarche œcuménique (duophysite) et la catholique (ou latine) regroupant tous les chrétiens qui ne reconnaissent aucun des deux patriarches de Constantinople (l'orthodoxe et l'arménien) et dépendent d'un souverain étranger, le Pape de Rome, patriarche d'Occident.

Ce n'est qu'au XIX^e siècle, suite à la révolution idéologique introduite par la Révolution Française, que de nouvelles nations de plus en plus ethno-religieuses (du type " Arméniens-catholiques " ou " Arméniens-protestants " opposées aux Arméniens monophysites classiques dits " grégoriens ") verront le jour. On en trouvera la liste progressive dans les almanachs de Gotha et l'histoire dans les œuvres du Père Hajjar.

Disons donc que l'Empire ottoman, dans sa structure traditionnelle ne connaît pas de minorités *stricto sensu*, contrairement à ce qu'affirme dans l'un de ses livres B. Lewis pour qui " millets were the Ottoman solution of the minorities' problems ". Malgré les prescriptions coraniques faisant, comme on le dit souvent, des non-musulmans des sujets (ou des citoyens !) de seconde zone puisque soumis à certaines restrictions et à une situation de dépendance ou de " protection " (sujets dits " zimmi " ou " dhimmi "), les chrétiens et les juifs ottomans bénéficiaient, en revanche, d'une part, de l'exemption du service militaire (ce n'est qu'aux fidèles qu'est réservé cet honneur) et, d'autre part, de l'exclusivité de l'exercice des principales activités économiques dont le commerce international et la banque.

Et si aucun chrétien et aucun juif ne pouvait être sultan ou exercer des fonctions militaires ou paramilitaires dans la hiérarchie du pouvoir, aucun musulman non plus ne pouvait aspirer à l'honneur du Patriarcat ou du grand rabbinat, charges — par ailleurs — débordant largement le cadre religieux et ecclésiastique.

III. De la Révolution Française à l'Union européenne

Sans vouloir remonter à 1648 et à la «Geburtstunde des souverainen Staates» admirablement décrite par Frédéric-Auguste Baron von der Heydte (Verlag Josef Habel, Ratisbonne, 1952, 475 pp., ill.), il suffit de rappeler l'évolution de l'État moderne depuis la Révolution Française et l'application du principe dit des nationalités.

C'est en vertu de l'application de ce même principe que Mustafa Kemal créa, sur les décombres de l'Empire ottoman, la nation ou plutôt l'État-nation turc moderne, l'Anatolie - depuis Andrinople jusqu'à la frontière iranienne - se voulant dépositaire ou plutôt point de convergence des trois éléments constitutifs de l'État moderne : le territoire, le peuple et la souveraineté.

Le processus n'a pas été facile depuis 1789 et loin d'être pacifique, même si la Guerre d'indépendance turque de 1919-1922 a été précédée par quatre Constitutions opposées aux principes constitutionnels traditionnels de l'Empire ottoman : la Constitution dite des " Bienheureuses Réformes du Tanzimat (*Tanzimat-i Hayriye*) de 1839, la Constitution dite du Firman de la Réforme ou *Islahat Firmanı* de 1856 et les deux dernières Constitutions ottomanes de 1878 (*Birinci Meşrutiyet*) et de 1908 (*İkinci Meşrutiyet*) se proposant d'instaurer une monarchie ottomane constitutionnelle.

Le tout accompagné, précédé ou suivi, suivant les cas, par la recherche d'idéologies métanationales stricto sensu telles que le panturquisme ou pantouranisme et le panislamisme, résultant de la combinaison des anciens éléments religieux avec les nouveaux (?) éléments ethniques.

D'après les dernières nouvelles de presse (*La Libre Belgique*, 23-24 mars 1996, p. 6) il serait question aujourd'hui de plusieurs peuples (*millet* ?) habitant la Turquie, " le nombre de vingt-sept minorités ethniques étant noyées — écrit on — au sein du seul " peuple turc ". Dans ce cas où serait la Nation ?

Ce principe dit des nationalités qui a dominé d'une certaine manière tant le XIX^e que la première partie du XX^e siècle aura-t-il été à la base de la seconde Révolution européenne, celle de la fondation (en 1951) de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, en ce sens qu'il aurait poussé les États européens à le dépasser afin d'instaurer finalement la paix ?

C'est ce qui paraît découler du premier considérant du Préambule du Traité C.E.C.A., suivi — immédiatement après — d'un second considérant faisant état de la contribution qu'une "Europe organisée", donc dotée d'institutions contraignantes, "peut apporter à la civilisation", et complété par le Préambule du Traité sur l'Union européenne qui rappelle "l'importance historique de la fin de la division du continent européen et la nécessité d'établir des bases solides pour l'architecture de l'Europe future" dans le désir "d'approfondir la solidarité entre les peuples (européens) dans le respect de leur histoire, de leur culture et de leurs traditions" (histoire et culture au singulier, traditions au pluriel...).

IV. La Conférence intergouvernementale de Turin

La conférence intergouvernementale qui s'ouvre le 29 mars 1996 à Turin (au titre de l'article N du Traité de Maastricht) doit tenir compte, d'après la Commission européenne (*News - Flash* du 5 mars 1996) :

- de l'importance et de l'urgence de réaliser un prochain élargissement de l'Union,

- tout en renforçant — ce qui est indispensable — l'union politique "en érigeant le vote à la majorité en une règle générale en remplacement de l'unanimité".

En d'autres mots, il s'agit de parfaire l'œuvre de reconstruction du continent européen (et donc, je dirais, de réconciliation entre Latins, Germains, Anglo-Saxons et Scandinaves) entamée en 1951 et poursuivie jusqu'en 1992 en l'étendant notamment aux Slaves, aux Baltes, aux Magyars et à tous les autres Européens qui en seraient désireux et économiquement capables.

La conférence devrait essayer de mettre au point modalités et calendriers.

V. L'expérience ottomane et sa prospection par rapport à l'élargissement

L'analyse attentive des repères concernant l'État et la Nation dans le contexte ottoman, telle qu'elle figure au paragraphe 2 de la présente communication, permet de relever quelques différences essentielles par rapport aux deux notions d'État et de Nation telles qu'elles sont conçues et acceptées (donc appliquées) de nos jours. Il n'est pas exclu, toutefois, que quelques éléments liés aux notions ottomanes puissent quand-même apporter des clarifications sinon des ouvertures.

Le lien fondamental entre religion et État paraît par exemple dépassé dans la mesure où la laïcité semble appelée (de toutes parts ?) à remplacer la religion.

Mais qu'est-ce que la laïcité sinon une forme de gouvernement dont certains recherchent, encore et toujours, le fondement philosophique à la lumière de l'histoire (notamment) des peuples (ou des États) concernés ? La laïcité serait-elle devenue une autre religion sans Dieu ? Re-ligere n'est-ce pas relier l'homme à la transcendance, s'appelle-t-elle "Dieu ou "Allah" ? Vieille querelle, et toujours vivante, que celle qui cherche à "adapter" à "la modernité" (?) «l'Omnis potestas a Deo» paulinien.

Pourra-t-on bâtir un État nouveau sur la laïcité comme certains le suggèrent ou même le prétendent ? Ne faudra-t-il pas passer, de toute manière, par un état intermédiaire qui serait d'abord l'acquisition, par certains peuples ("minoritaires" ou pas) d'un statut de personne de droit international public appelé "État" et reconnu en tant que tel par ce qu'on appelle la "Communauté internationale", disons pratiquement l'Organisation des Nations Unies ?

Existerait-il un principe, un droit d'ingérence en matière de laïcité ? Un droit permettant d'obliger un peuple, une Nation, un État, à emprisonner Dieu dans la conscience du citoyen, à privatiser la religion ?

La religion serait-elle privatisable ? Admirable système ottoman qui, tout compte fait, permettait à chaque nation de suivre sa religion pourvu que cela se fît à ses propres frais et sans troubler l'ordre public ! Quelle que fût et quelle que soit l'ancienne et toujours valable prescription islamique de l'unicité de la vérité, scellée par le dernier des prophètes, Mahomet, et garantie de salut éternel pour qui sut et sait encore en saisir le mérite et l'importance.

Les tragédies contemporaines ne peuvent que stimuler la réflexion sur ce qui précède et pousser à la recherche de solutions que seule une éducation à très long terme (une ou deux générations au moins) de nos citoyens européens pourra faciliter.

Dans quelle mesure le régime ou statut de "minorités" à l'intérieur de l'État moderne peut satisfaire la minorité concernée face à une majorité détentrice, en fait, des principaux droits liés à la possession du statut de personne de droit international public ? les nations ottomanes étaient des personnes de droit public, alors que nous savons que dans certains de nos États les libertés et droits fondamentaux sont reconnus aux personnes physiques en tant que telles et non pas aux communautés (religieuses ou ethniques) dont elles font (ou feraient) partie...

Si la laïcité a remplacé la religion, est-ce qu'elle a remplacé aussi l'ethnie (en admettant qu'il y ait une différence entre ethnie et nation comme certains tendent à le soutenir) ? Ou bien de la même manière que plusieurs religions ont été "absorbées" par la laïcité, la Nation moderne a absorbé (et veut absorber, par exemple, dans une perspective d'adhésion à l'Union européenne) des ethnies préexistantes ?

Certes, pour certains, une ethnie cesse de l'être en se transformant en partie intégrante de la Nation moderne à partir du moment où elle en assume le passé et les traditions ainsi que les défis face à l'avenir.

Mais quel est le mécanisme qui déclenche une telle transformation : l'émigration, l'in - ou l'acculturation, l'intérêt économique, la vente, la cession héréditaire ou autre chose ?

Un chef d'État parlait, je crois, de vieilles et de nouvelles Nations, de vieilles ou de nouvelles frontières. Ce qui est indéniable. Mais à partir de quels critères aborder les unes et les autres ? L'«ita ut» ou la Révolution Française ou encore d'autres ?

L'Union européenne a choisi la " mise en commun " progressive des biens, des services et des personnes humaines (devrais-je ajouter, en fonctionnaire dévoué et précis, des capitaux ?) — et des monnaies ! — avec la création d'une " administration " contraignante commune (les institutions européennes).

Mais notre Union est fondée sur des États formés de peuples dont l'idée de Nation semble évoluer sans comporter toujours et nécessairement des affrontements violents pouvant se généraliser, quitte à aborder ensemble des mesures équilibrées et raisonnables de survie notamment face à l'extérieur, alors que sur notre propre continent européen d'autres peuples, d'autres Nations (ou ethnies) vivent sans qu'on ait encore abordé, à l'intérieur de leur entité étatique, la double problématique de l'identité et de la survie, d'une manière satisfaisante pour tous.

D'où notre avantage et notre responsabilité. Puisse le présent colloque contribuer à la réflexion sur l'identité de chacun (italianité ou slovénilé ; polonité ou russité ; tchéquité ou slovaquité ; albanité ou macédonianité...) dans le respect de l'autre et dans le désir d'assurer la paix pour le bonheur de tous.

*
* *

12. IDENTITÉ AMERICAINE

a) L'expérience de Boston¹

Chaque ville n'est-ce pas une nouvelle expérience qui s'ajoute à celles, quotidiennes et nombreuses, de la vie ? Mais une expérience américaine n'est-ce pas quelque chose d'exceptionnel, alors que tout le monde (Américains y compris) s'interroge sur le rôle de la seule Puissance susceptible, aujourd'hui, de diriger le monde ? Depuis Kissinger (avec son propre livre sur la diplomatie) jusqu'à Huntington (avec son *Clash of civilisations*) — et sans

¹Tiré du quotidien *Luxemburger Wort*, Luxembourg, 6 février 1997.

oublier Edward Saïd, le «Palestinien d'Amérique» qui, après «Orientalism», vient d'éditer «Culture and Imperialism» —, non seulement Boston mais toute l'Amérique est en ébullition face aux défis de l'avenir.

Qu'on me pardonne mais je n'aurais jamais pensé à une telle vitalité de l'esprit, malgré le rayonnement mondial de l'université Harvard, du Massachusetts Institute of Technology (MIT!) ou de la Fletcher School of Law and Diplomacy, véritable point de convergence de la jeune et de la plus dynamique intelligentsia de tous les Ministères des Affaires Etrangères des États du monde. La visite elle-même des bibliothèques de ces institutions n'est-ce pas l'occasion d'un véritable moment d'ébriété (qu'on souhaiterait éternel) ? Un seul exemple: les dizaines d'ouvrages consacrés à la diplomatie de l'Église depuis l'empereur Constantin jusqu'aux implications politiques de Vatican II en passant par la représentation consulaire américaine dans les États pontificaux au XIXe siècle...

Et on n'en finirait pas de présenter chacun des professeurs, américains et étrangers, mais tous façonnés par une certaine manière d'appréhender la réalité mondiale — dans sa globalité et dans son passé — comme si passé et présent étaient finalement parvenus, dans la conscience des intéressés, à conditionner l'avenir. N'est-ce pas le sens de ce dernier livre du professeur O'Brien, du Queens College de New York, consacré (XX + 336 pages) à Alexandre le Grand, où la destinée d'un homme semble, peut-être, préfigurer la destinée d'un État à la distance de 2.350 ans (ainsi que savent les calculer les Américains) ? Ou d'un cours, en anglais et en italien, qu'un éminent dramaturge et écrivain américain, Thomas Dulack (d'ancienne origine tchèque), ose donner à ses élèves de l'université du Connecticut sur l'Enfer de Dante ? «Amor che nullo amato amar perdona» : comme si les effets de l'amour avaient contaminé les Américains, même en dehors de ce que nous croyons être leurs fantasmes habituels !

Mais Boston c'est aussi l'art vénitien du palais Stewart Gardner transposé (comme la Santa Casa de Lorette) en plein cœur de ses quartiers artistiques, avec ses Giotto et ses Mahomet II que, certainement, personne ne songerait à revendiquer, éternelle lumière d'Europe et d'Asie, passée au Nouveau Monde pour le bien-être de la Terre entière.

Que dire de cette Charles River, avec ses reflets de Corne d'Or qui divisent la ville en deux, aussi comme à Constantinople, laissant Cambridge et Harvard et Fletcher sur les hauteurs de Péra (où mes ancêtres accueillirent les premiers représentants diplomatiques des États-Unis), et les gratte-ciel dans le Down-town historique, cet immense Topkapı d'où partit l'étincelle qui créa la Nation américaine, «a Nation under God» ! Et, entre la ville haute et la ville basse, quelle alternance d'églises et de lieux de culture comme si, malgré leur

diversité, l'homme continuait d'être à la recherche du sens «basic» de sa vie, situation peut-être compréhensible chez qui, frappé par le choc des cultures et des continents, des langues et des couleurs, voulait finalement connaître le dernier port de sa longue pérégrination terrestre.

b) «La Gloire de Byzance» au Metropolitan Museum de New York¹

New York, la ville par excellence du Nouveau Monde, accueille, jusqu'au 6 juillet au Metropolitan Museum, objets et souvenirs de Byzance, la ville et l'empire millénaires les plus impressionnants de l'histoire. Vingt-quatre États (et encore plus de nations) — dont la Turquie et plusieurs pays de l'Union européenne — ont prêté leurs trésors, et Sa Béatitude Bartholomée I^{er}, patriarche œcuménique et archevêque de Constantinople, est le préfacier, en sa langue originale grecque, accompagnée de la traduction anglaise, du catalogue de l'exposition.

«La Gloire de Byzance» enthousiasme les visiteurs par la diversité de sa beauté profane et sacrée.

Outre les difficultés matérielles et «politiques» inhérentes à l'organisation d'une telle exposition, présenter «Byzance» dépasse presque l'entendement car il s'agit d'une redistribution de cartes dont les détenteurs ignorent le jeu ou veulent, chacun, atteindre des objectifs différents... En plus, l'exposition est limitée à une période de quelque quatre siècles correspondant, il est vrai, à une époque particulièrement florissante, depuis la fin de l'iconoclasme (IX^e siècle) jusqu'à la conquête latine de Constantinople (1204) mais empêchant, si l'on peut dire, le visiteur d'avoir une vue globale de l'ensemble des mille ans de la civilisation byzantine. Qui oserait tenter un tel exploit ?

Qui dit Byzance dit pourpre (dans laquelle naissaient les empereurs), dit or (des icônes, des émaux ou des bijoux), dit argent (de mille et un objets de luxe ou de la vie courante), dit ivoires, dit codes et miniatures, dit espaces d'églises, dit mariages du ciel et de la terre dont le Metropolitan se veut et est, pendant quelques rares semaines, le dépositaire privilégié, l'image exceptionnelle.

Et quel splendide agencement que celui du catalogue de 600 pages divisé en deux parties : la première pour Byzance, la seconde pour les peuples qui ont contribué à sa grandeur ou l'ont héritée. D'où l'essai introductif de l'historien Spiros Vryonis et ses sept «annexes» consacrées respectivement à l'organisation et à l'architecture de l'Église, aux manuscrits, à l'iconographie religieuse (définie «Popular Imagerie»), à la représentation de personnages et

¹Tiré du quotidien *Luxemburger Wort*, Luxembourg, 30 juin 1993.

d'objets de la Cour impériale, à l'architecture civile, aux objets de luxe et aux arts céramiques de la vie courante. D'où, enfin et surtout, dans la seconde partie, tous les «voisins» de Byzance, chrétiens et non chrétiens, à savoir les Russes de Kiev, les Bulgares, les Géorgiens, les Arméniens et les Chrétiens d'Orient (d'avant ou d'après les Croisades) et les Musulmans. Le tout pour 75 dollars (relié) et 50 (broché) !

On remerciera le duc de Montebello pour l'organisation de l'exposition et son catalogue.

1. EGLISE ET ETAT EN TURQUIE ET AU PROCHE ORIENT

La Turquie est le seul pays du monde où l'Etat est officiellement musulman. Cependant, la Constitution garantit la liberté de religion et de conscience. La religion est considérée comme une affaire personnelle et l'Etat ne s'occupe pas de la religion des citoyens. La Turquie est un pays à majorité musulmane, mais il y a aussi des chrétiens, des juifs, des arméniens, etc.

La Turquie est un pays à majorité musulmane. Cependant, la Constitution garantit la liberté de religion et de conscience. La religion est considérée comme une affaire personnelle et l'Etat ne s'occupe pas de la religion des citoyens. La Turquie est un pays à majorité musulmane, mais il y a aussi des chrétiens, des juifs, des arméniens, etc.

SECONDE PARTIE

LA RELIGION

La religion est une affaire personnelle et l'Etat ne s'occupe pas de la religion des citoyens. La Turquie est un pays à majorité musulmane, mais il y a aussi des chrétiens, des juifs, des arméniens, etc.

1. ÉGLISES ET ÉTAT EN TURQUIE ET AU PROCHE-ORIENT, (Chez l'Auteur, Bruxelles 1973, 163 p.)¹

Un livre révolutionnaire que celui de M. Missir, fonctionnaire à la Direction Générale des Relations Extérieures de la Commission européenne. Bien qu'il l'intitule lui-même tout simplement «recueil d'articles», l'auteur y exprime en filigrane des jugements inhabituels, mais extrêmement solides, sur les composantes essentielles des drames en cours au Proche-Orient.

En historien et diplomate européen (l'administration dont fait partie M. Missir correspond en effet à un ministère des affaires étrangères à l'échelle européenne), l'auteur de ce livre examine, entre autres, les problèmes politiques, juridiques et sociaux des «nationalités» (car c'est là le fond de ce qu'il appelle pudiquement «les relations entre les Églises et l'État») à la lumière du passé ottoman de la totalité des États (constitués ou en formation, tels que par exemple la Turquie, la Grèce, le Maghreb, la Palestine, etc.) qui firent partie de l'Empire turc. C'est à travers cet empire notamment que l'Europe a connu, au cours des sept derniers siècles tout au moins, la réalité islamique ainsi que l'Orient chrétien ; c'est à travers l'étude de cet empire que l'on peut comprendre l'extrême complexité de la réalité proche-orientale actuelle.

Les faits rappelés par M. Missir et ses arguments en vue d'une interprétation des grands problèmes de cette partie du monde permettent vraiment d'insister sur le caractère révolutionnaire de ce livre. Au-delà des droits des États, il y a les droits inaliénables des hommes.

*

* *

¹ Article de M. Mimmo Morina in *Nouvelle Europe*, Luxembourg, no. 4-5/1973, p. 53.

2. LES CHRETIENS ET L'ISLAM VUS PAR ROBERT M. HADDAD¹

Qu'on ne s'étonne pas : ce n'est pas un compte-rendu d'un livre quelconque que nous comptons présenter à nos lecteurs. Ce sont quelques réflexions sur ce qu'un auteur arabe — mais grec-orthodoxe melkite syrien —, M. Robert M. Haddad, professeur associé d'histoire et de religion au Smith College de l'Université Princeton, New Jersey, a écrit, en 1970, sur les Syriens chrétiens dans la société musulmane (R. M. Haddad, *Syrian Christians in Muslim Society, An Interpretation*, Princeton University Press, Princeton, New Jersey, 1970).

Bien que publié il y a quatre ans, ce livre est une synthèse admirable de toute la problématique proche-orientale telle que l'Europe la connaît depuis le siècle dernier et telle qu'elle essaie de la comprendre en particulier depuis la seconde guerre mondiale : la formation de nouvelles entités étatiques, les rapports entre la Chrétienté et l'Islam, l'Islam et l'État séculier, le mystère d'un évêque catholique, de rite grec-catholique melkite, qui se veut arabe (et probablement palestinien) mais qui est probablement d'origine latino-italienne, à moins qu'il ne soit d'origine turque («Kapıcı» étant un mot turc qui veut dire «celui qui a la garde d'une porte»).

Avant d'en arriver aux Arabes chrétiens qui ont fondé *Al-Ahram* en Égypte et dirigent aujourd'hui, avec Georges Habbache et Kemal Nasir, l'une ou l'autre des organisations de libération de la Palestine, M. Haddad part d'un axiome : la marginalité des Chrétiens en Islam (à la p. 5 il le dit carrément, la sienne est une étude «on the marginality of Christians in Muslim Society») et essaie de répondre à la question fort pertinente : comment les chrétiens ont porté le poids de cette marginalité (p. 70), comment ils sont parvenus à la rompre «to break it», p. 94.

Et la réponse à ces questions est claire :

«At the heart of the book is an attempt to show in detail how, in the period preceding the Ottoman collapse, the Christian communities began to see in Western ideas the key to over-coming their marginal position and to creating a new order in which they could share equally with the Muslims».

L'axiome de la marginalité étant donné, M. Haddad a quand-même en main une revanche tacite qu'il sert à tous ceux qui, consciemment ou pas, en ont déduit un complexe de supériorité musulman au détriment des chrétiens marginaux : si les chrétiens sont restés, en Islam, des citoyens de seconde zone, c'est aux chrétiens et à leurs traducteurs des VIII^e et IX^e siècles que

¹Tiré du *Nouvelle Europe* Luxembourg, no 11/1975, p. 24-25.

l'Islam doit sa connaissance des sources gréco-romaines, c'est aux chrétiens encore que l'Islam arabe doit sa renaissance nationale depuis le XIX^e. siècle. Et cela, même si entre ces deux événements se sont écoulés dix siècles de silence.

Reste à voir :

1. si la marginalité des chrétiens en Islam est vraiment un axiome ;
2. si la définition politique des chrétiens en Islam doit, encore de nos jours, se faire en fonction de l'Islam.

Pour juger de la marginalité des chrétiens il faudrait, à notre avis, se référer plutôt à la réalité historique qu'aux textes — par ailleurs peut-être contradictoires — du Coran ou de la Sunna. Or, la réalité historique concernant les chrétiens en terre d'Islam, qui soit la plus proche de nous, est la réalité ottomane.

Peut-on dire que les chrétiens ottomans étaient des chrétiens marginaux ? Peut-on dire, comme l'affirme M. Haddad qu'il y avait une communauté politiquement dominante (la musulmane) «sur laquelle la communauté marginale (chrétienne) pouvait avoir bien peu d'effet» (p. 3) ?

A part l'erreur découlant d'une trop grande généralisation, puisque les communautés et les institutions n'ont pas été les mêmes au cours des six siècles d'Empire ottoman, il est inexplicable que, malgré les remarques de Toynbee sur la structure de l'État ottoman, l'on refuse de percevoir l'originalité du système de coexistence de différentes communautés, établi par les Turcs, et l'on parle de domination des uns sur les autres alors que l'État était fondé sur une pluralité de nations reconnues en tant que personnes de droit public, et ayant chacune son rôle particulier (la défense de l'État aux musulmans ; sa sustentation économique aux non-musulmans). Était-on marginal parce qu'on n'avait ni le droit ni le devoir de faire la guerre ? Est-ce le droit à la guerre qui détermine la non-marginalité ? Était-on marginal parce que la vie de la cité chrétienne se déroulait autour du prêtre, du métropolite ou du patriarche, tous fonctionnaires d'État revêtus non seulement de pouvoirs religieux mais également et, peut-être même, surtout civils ? Était-on marginal parce qu'on ignorait la langue de la Cour — l'osmanlı — et l'on continuait de parler et d'écrire le grec, le français, l'italien, le serbe, le roumain ou le syriaque ? Parce qu'on avait ses propres tribunaux, sa propre législation, ses propres prisons ? Cette idée aberrante de la territorialité de la loi n'était pas encore née...

*

* *

La seconde question — celle de savoir si la définition politique des chrétiens en Islam doit, encore de nos jours, se faire en fonction de l'Islam — est plus difficile. Il faut le reconnaître. Il ne s'agit pas ici de prendre position sur un phénomène relevant du passé, mais plutôt sur un phénomène dont l'évolution conditionnera l'avenir.

En deux mots : nous savons ce qu'étaient les Grecs orthodoxes, les Serbes, les Croates, les Roumains, les Albanais et les Arabes de l'Empire ottoman. Ils ont produit respectivement l'État grec, l'État yougoslave, l'État roumain, l'État albanais et les quelque vingt États arabes. Qu'en sera-t-il de tous ces autres ex-Ottomans et en particulier de tous ceux dont parle si minutieusement le professeur Haddad : les grec-orthodoxes melkites ou les grecs-catholiques ou les nestoriens et les chaldéens ou les latins de nationalité syrienne ou irakienne ? Leur arabophonie presque intégrale, finalement acquise, primera-t-elle la «nation» ? Peut-être : mais jamais la nation n'aura payé à la classe dominante impôt plus lourd pour sa démarginalisation. (heureuse si elle avait pu s'en passer...)

*

* *

3. LAMENNAIS ET LE PROCHE-ORIENT

ou

ÉVOCATIONS DE LA CORRESPONDANCE GÉNÉRALE¹ DE LAMENNAIS (1782-1854) CONCERNANT LE PROCHE-ORIENT²

Raison d'être et plan de l'exposé

Dans une de ses lettres adressées à mon père³, Ernesto Buonaiuti se référait à une note sur «Il destino di Lamennais» que Maude D. Petre (1863-1942), collaboratrice catholique anglaise de George Tyrrell, venait de faire

¹F. de Lamennais, *Correspondance générale*, textes réunis, classés et annotés par Louis Le Guillou, Paris, Librairie Armand Colin, 1971-1982 (neuf tomes).

²Tiré des *Cahiers mennaisiens*, Nos 16-17, 1983-1984, Brest, pp. 98-119, et lu en Sorbonne.

³Il s'agit de la lettre no. 73, en date du 22 décembre 1929, publiée in Ernesto Buonaiuti, *La vita allo sbaraglio — Lettere a Missir*, (1926-1946), Firenze, La Nuova Italia, 1980, p. 143. Notes et commentaires d'Ambrogio Donini.

paraître dans la livraison du mois de novembre 1929 de la revue *Ricerche Religiose* que publiait alors le grand excommunié italien de l'Église catholique romaine¹.

En répondant aux sentiments d'appréciation que mon père avait eus en lisant cette note, Buonaiuti lui disait :

«Sono proprio lieto che tu abbia così finemente gustato l'articolo della Petre. La Petre, la confidente e l'amica di Tyrrell, ha una squisitissima capacità di intuizione spirituale. I suoi saggi sur Lamennais saranno mirabili. Sono con lei di questi tempi in una cordialissima corrispondenza. Quanto vorrei tu la conoscessi !» (op. cit., p. 143).

Il en résulte que, déjà depuis 1929, mon père était fasciné par le personnage Lamennais et consacrait une partie de ses loisirs à la lecture des œuvres de ce dernier. Je l'ai vu moi-même, du reste, emporter à l'église l'Imitation de Jésus-Christ et suivre la messe à la lumière de la traduction et des réflexions de l'abbé Félicité de Lamennais.

Mon père a adhéré à la Société des Amis de Lamennais et continue, dans notre village de Buca (près de Smyrne, en turc İzmir), où il vit en compagnie de ma mère, à s'intéresser à ce grand chrétien et à recevoir tout ce qui se publie sur lui en France, en Italie et ailleurs dans le monde.

C'est ainsi qu'il a reçu les neuf tomes de la «Correspondance générale» et c'est ainsi que moi-même, poussé à la fois par un sentiment de curiosité, en tant que spécialiste de certains aspects de l'histoire ottomane [notamment de l'histoire de la latinité ottomane²], et d'amour filial, je me suis penché sur cette Correspondance pour voir si elle ne contenait pas des observations de Lamennais sur les Grecs et les Turcs, sur l'Islam ou sur l'Orthodoxie grecque, sur des personnages morts ou vivants liés au Proche-Orient ou, plus précisément, à l'Empire ottoman, en d'autres mots la mention d'événements,

¹D'après A. Donini, cette note était « in trasparente polemica con quella da me pubblicata sullo stesso argomento nel numero di marzo 1928 della rivista, che aveva sollevato riserve, in seno al gruppo buonaiutiano, per il suo accentuato tono di analisi politico-sociale, più che storico-religiosa » (op. cit., p. 141 n.). Probablement Donini avait tenu à mettre en exergue le côté « progressiste » de Lamennais ce qui pouvait avoir déplu aux amis de Buonaiuti plus soucieux d'une appréciation globale de l'homme Lamennais.

²J'entends par « histoire de la latinité ottomane » l'histoire globale des communautés ou « nations » catholiques romaines (ou protestantes) établies sur le territoire de l'Empire ottoman respectivement depuis les Croisades ou la Réforme, indépendamment de la nature juridique ou politique de leurs liens d'allégeance par rapport à un souverain déterminé (le sultan ottoman, les rois de France, d'Angleterre ou d'Espagne, l'empereur romain germanique, les républiques de Gênes ou de Venise, etc.).

de personnes ou de noms évoquant l'Orient.¹

Mes points de repère ont été, pour chaque tome, les deux index établis par le professeur Le Guillou, à savoir l'index des noms cités et l'index des correspondants de Lamennais dans la mesure où l'un ou l'autre parmi les noms ou les correspondants cités évoquaient en moi des réminiscences proche-orientales.

En consultant les pages auxquelles renvoyaient ces noms, et en feuilletant chaque tome, l'œil braqué notamment sur les notes en bas de page, j'ai pu établir des fiches par sujet, que je livre maintenant à l'attention de ceux qui me lisent ou m'écoutent, presque à bâtons rompus, en fonction de l'ordre chronologique de mes découvertes et indépendamment de l'importance que les problèmes évoqués par ces fiches peuvent avoir dans le contexte général de la Correspondance ou de la pensée de Félicité de Lamennais.

Il en est résulté une dizaine de chapitres, à savoir :

- 1) Lamennais et les Grecs et les Turcs.
- 2) Lamennais et la Turquie d'Afrique.
- 3) Lamennais et l'Islam.
- 4) Lamennais et l'Arménie.
- 5) Lamennais et son projet de voyage en Orient.
- 6) Lamennais et la Perse.
- 7) Lamennais et Mgr. Paul-Auguste Foscolo, ancien évêque de Corfou.
- 8) Noms de personnes ou de lieux liés au Proche-Orient ou le rappelant.

¹ J'ai par conséquent exclu l'examen de toute autre œuvre de Lamennais pouvant comporter des références à ces aspects « proche-orientaux », comme par exemple les « Paroles d'un croyant » ou, dès la p. 9 (Éd. Paris-Bruxelles, Paul Daubrée et Caillex à Paris, Langlent et Prodhomme à Bruxelles, 1837), on lit : « Je vois l'Orient qui se trouble en lui-même. Il regarde ses antiques palais crouler, ses vieux temples tomber en poudre, et il lève les yeux comme pour chercher d'autres grandeurs et un autre Dieu. »

Ou, aussi, aux célèbres « Dialoghetti — De l'absolutisme et de la liberté » (ib.) où, aux pp. 179-180, on lit : « Vient ensuite à propos de l'insurrection de la Grèce, une solennelle apologie de la légitimité du Grand-Turc. En vain la « Liberté » soutient-elle que « les Grecs avaient raison de se soulever, au moins à cause de la religion, puisqu'on ne saurait supporter qu'un peuple chrétien soit esclave des musulmans » ; le « Jugement » lui répond « Il vous sied bien de faire la bigote et de parler de religion ! Quoi qu'il en soit le christianisme commande la fidélité et l'obéissance, condamne toujours la révolte, et l'Évangile des chrétiens veut qu'on rende à César ce qui appartient à César. Le César des Grecs est le Grand-Turc, et en se révoltant contre leur prince ils ont violé la loi chrétienne ».

Je m'aperçois, que même dans « La condamnation de Lamennais » qui vient de paraître (Paris, Beauchesne, 1982, p. 8) on reproduit une allusion « turque » de Lamennais qui, dans les « Affaires de Rome » p. 88) croit devoir exclure une condamnation romaine « sans enquête, sans débat, sans défense aucune. Un procédé judiciaire aussi monstrueux révolterait même en Turquie ». Ce qui en dit long sur l'opinion que l'on devait avoir alors (et peut-être même plus tard...), en France, sur les « procédés judiciaires turcs ».

Cf. aussi T. Kenec'hdu, « Lamennais, un prêtre en recherche », Paris, Téqui, 1982, p. 114, qui cite une lettre d'avril 1824 exposant les sentiments de Lamennais à l'égard de la Suisse et de Genève, auxquelles il préférerait... les Turcs : « J'ai une espèce d'horreur pour la ville d'où je vous écris, et j'aimerais mieux cent fois vivre chez les Turcs qu'au milieu de cette abominable population. Le reste de la Suisse n'est guère meilleur [...] ».

Dans l'espoir de pouvoir publier chacun de ces huit chapitres, je présente, pour l'instant, ceux qui concernent, d'abord, Lamennais et son projet de voyage en Orient et, ensuite, Lamennais et l'Arménie, suivis des «Noms de personnes ou de lieux liés au Proche-Orient ou le rappelant».

LAMENNAIS ET SON PROJET DE VOYAGE EN ORIENT

C'est certainement bien avant le bref «Quod de tua», adressé par le pape Grégoire XVI le 28 décembre 1833 à son «Dilecto Filio F. Lamenneio» (T.V., pp. 879-881), que ce dernier pensa à réaliser, probablement comme Chateaubriand,¹ un voyage en Orient.

En effet, dans sa lettre à Marion,² datée du 12 janvier 1834, Lamennais écrit :

«J'ai reçu un bref du pape [...] Je suis encore dans l'incertitude sur ce que je deviendrai. Quand je trouverai les ressources nécessaires pour aller en Orient, les renseignements que j'ai pris me font craindre que ce projet ne soit inexécutable. Il paraît que les conditions indispensables de la vie physique manquent totalement pour nous dans ce pays-là. Je suis donc plus que jamais dans l'incertitude la plus complète sur mon avenir. En attendant que la lumière se fasse, ce que je crois de mieux, c'est de rester ici.³» (T. VI, p. 30).

Trois jours après, dans une lettre du 15 janvier 1834 à Montalembert, Lamennais dit :

«Je n'ai pas encore pris de parti et je n'en puis pas même prendre encore sur mon voyage projeté en Orient. D'après ce que m'a dit M. d'Ault,⁴ il offre de grandes difficultés. Les premières conditions de la vie matérielle paraissent manquer absolument dans ce pays si beau d'ailleurs. Il faut, en fait de

¹Je regrette toutefois de n'avoir pas (ou pas pu) trouver, dans la « Correspondance générale », une référence quelconque à l'« Itinéraire de Paris à Jérusalem ». On trouve par contre des références aux voyages de Lamartine (cf., infra) et du marquis de Coriolis (cf. t. IV, p. 125, lettre du 6 mars 1829).

²Cf. notice biographique.

³Y aurait-il un lien entre le bref du pape et l'intention de Lamennais d'entreprendre un voyage en Orient ? Le fait de parler en général de « l'incertitude de [son] avenir » pourrait faire croire que Lamennais ait pensé un instant, comme Bonaparte dans sa jeunesse, à partir pour l'Orient. À moins que l'idée ne vienne tout simplement de Montalembert qui l'aurait suggérée à Lamennais dans sa lettre du 8 décembre 1833 : « Quittez la France, j'irai au-devant de vous jusqu'à la frontière de l'Allemagne et de là où vous voudrez [...]. Je vous accompagnerai et vous conduirai partout où vous voudrez aller, soit en Angleterre, soit en Italie, soit, ce que je compte faire peut-être moi-même, en Orient et à Jérusalem [...]. Pensez je vous prie, à ce voyage d'Orient. M. Boré nous accompagnerait certainement peut-être aussi César Plater. M. de Lamartine, qui doit être à Paris, peut vous donner des notices positives là-dessus. » (T. V, p. 863).

⁴Cf. notice biographique.

meubles, tout y porter. Ni pain, ni vin dont puisse faire usage l'Européen le moins difficile. Point de vitres aux fenêtres, rien enfin, mais rien du tout. Je reparlerai à La Martine pour savoir encore plus exactement à quoi m'en tenir». (T. VI, p. 28).

Et, en effet, le 23 janvier 1834, Lamennais, en écrivant, à nouveau à Montalembert, fait état de son entretien avec Lamartine qui l'a «tranquillisé sur la possibilité de vivre en Syrie et d'y vivre pour peu de chose». Lamennais irait d'abord à Marseille où il s'embarquerait pour Chypre qu'il atteindrait après avoir touché Malte et Rhodes et rentrerait en voiture, à cheval ou en bateau à vapeur sur le Danube, après avoir visité Constantinople.

«Il faudrait voyager de la sorte pendant trente jours et dix heures par jour, et recommencer ensuite de la même manière de l'autre côté du Bosphore : car on ne devrait pas songer à s'embarquer à Constantinople, où l'on ne trouve guère que des navires Grecs, à bord desquels la vie n'est rien moins qu'en sûreté. Rien de plus commun chez ces gens-là que de jeter à la mer les passagers ou de les poignarder pour s'emparer de leurs effets. C'est une véritable race de brigands.» (T. VI, pp. 29-31).

On est loin, ici, des «malheureux Grecs» sur lesquels Lamennais s'était apitoyé dix ans plus tôt lors de la révolution...

Et Montalembert, dans sa lettre du 26 janvier 1834, qui s'est probablement croisée avec la précédente, espère que, malgré tout, Lamennais n'ait pas renoncé «à son voyage en Syrie» (T. VI, p. 552) qui serait, pour Lamennais, une «distraction puissante et utile» et qui ne coûterait pas trop cher. Il l'y accompagnerait.

Mais Lamennais, à peine quelques jours plus tard, dans sa lettre du 2 février 1834 à Montalembert (T. VI, pp. 34-35), nous apprend déjà que, pour des raisons de santé, il a dû renoncer à réaliser ce projet de voyage en Orient.

«J'ai eu, la semaine dernière, une assez forte attaque de ma maladie spasmodique. Je ne puis, en cet état de santé, songer à aucun voyage. J'ai donc renoncé à celui d'Orient. Cette résolution prise, j'ai cherché près de Paris une petite retraite à la campagne».

Le lendemain, en écrivant au marquis de Coriolis (lettre du 3 février 1834, t. VI, pp. 36-37), il explique :

«Vous me demandez ce que je vais devenir ; je n'en sais, en vérité, guère rien moi-même. Seulement, je suis résolu à ne plus me mêler des choses de l'Église et de la religion [...]. J'avais eu la pensée, et presque le projet d'un long voyage qui me souriait depuis mon enfance : le voyage d'Orient ; mais ni mes ressources, ni ma santé ne me permettent de l'entreprendre. Cependant Paris me tue, quoique j'y vive assez retiré...».

Ce voyage lui aurait assuré la paix :

«Lorsque j'ai pensé au voyage d'Orient, je ne songeais qu'à aller chercher dans des régions lointaines la paix que je ne puis guère espérer de trouver ici. Dieu a mis des obstacles à ce dessein. Il aurait fallu avoir des ressources qui me manquent. Je m'abandonne à la Providence [...]. Mon cœur est souvent triste, mais mon âme est toujours contente». (Lettre du 28 juin 1834 à Mme X., t. VI, p. 165).

Et le soleil de l'Orient continue de le hanter puisque, dans sa lettre du 7 août 1834 à Montalembert, tout en évoquant la possibilité alternative d'un voyage en Espagne qui remplacerait le voyage en Orient, il s'écrie :

«J'aimerais l'Orient par-dessus tout, mais je ne me sens guère les forces physiques pour supporter les fatigues d'un pareil voyage. [...] Si j'étais plus jeune et plus vigoureux, si de longues courses à cheval se terminant à des gîtes où l'on ne trouve presque aucune des nécessités de la vie m'étaient possibles, nous nous en irions au-devant du soleil dans cette belle et antique Asie qui m'a toujours attiré si vivement. Mais je crains d'être trop faible pour cela, je crains surtout, après m'être embarqué dans cette entreprise, de te devenir gênant à charge. Toutefois si, d'après les renseignements que tu as dû te procurer, tu me juges capable de te suivre, je suis dès à présent à tes ordres [...] Décide donc ce que tu croiras le mieux.» (T. VI, p. 248).

Comme il devait être difficile pour Lamennais, et comme il est toujours difficile pour qui, n'étant pas né sur le sol sacré des origines de notre civilisation, en est toutefois issu, de renoncer à une prise de contact physique avec cette partie du monde à laquelle se rattachent tous les souvenirs de notre formation classique. C'est pourquoi, bien que par le biais de considérations politiques, Lamennais revient à l'Orient, auquel Montalembert n'a apparemment pas renoncé, en lui écrivant le 25 août 1834 (T. VI, pp. 270-271) ce qui suit :

«[...] Avant d'entreprendre votre voyage en Orient, je désire fort que l'on sache bien en quel état se trouvera ce malheureux pays où la guerre vient d'éclater entre les Druses et Ibrahim. J'espère que tu ne te hasarderas point à le parcourir jusqu'à ce que la tranquillité y soit rétablie. Ce serait se jeter de gaieté de cœur dans de très grands dangers que d'essayer de se rendre à Jérusalem et en Syrie en de pareilles circonstances. Ne pars donc point, je t'en conjure, que cette guerre entre barbares ne soit terminée d'une manière quelconque. On dit que Méhémet-Ali est parti lui-même avec des troupes pour aller au secours de son fils. Si la Porte se mêle de cette querelle, ce pourra être le commencement d'une révolution totale dans ces contrées, et la cause d'une collision dont les suites sont incalculables entre les puissances européennes.»

Sept ans plus tard on reparlera d'un projet de voyage en Égypte. Le 30 octobre 1841 (T. VIII, p. 948) le baron de Vitrolles écrit à Lamennais :

«Le docteur Parizot, qui est venu me voir, soutient que mon mal est un rhumatisme, qu'il en a un tout semblable depuis trente ans, ce qui ne l'empêche pas d'être vert et fort et de faire le projet de se rendre au vœu de Méhémet-Ali qui lui propose d'aller aux sources du Nil pour consolider une colonie qu'il a établie à Mehemetopolis à 400 lieues au-dessus de Sienné ou Assouan. Il vous propose très sérieusement d'aller avec lui, car nous avons beaucoup parlé de vous, et j'ai du succès dans cette prédication ; on sort de chez soi mieux disposé pour vous qu'on n'y est entré.»

Et Lamennais, dans une lettre du 3 novembre 1841, (T. VIII, pp. 122-123), répercute cette proposition à Mme Yemeniz :

«On me propose une promenade sur laquelle je n'ai point encore pris de parti. Il s'agit d'aller à 400 lieues au-dessus d'Assouan (dans la Haute-Égypte) vers les sources du Nil pour visiter une espèce de ville que Méhémet-Ali est en train de fonder. Cela vous tenterait-il ? Les habitants de ce pays-là sont noirs en dehors, nous le sommes en dedans. Voilà toute la différence. M. de Chateaubriand me disait hier que s'il était plus jeune, et qu'il eut des sous, il s'en irait chercher un asyle quelque part, bien loin. C'est aussi ma pensée de chaque jour, mais l'âge, hélas ! et les deux sous !»

Idée qui, évidemment, ne se réalise pas mais qui persiste et oscille entre l'Égypte et la Syrie ou Constantinople. D'où la lettre du 18 (ou 19) novembre 1841 à la baronne Cottu (T. VIII, pp. 128-129) :

«Savez-vous à quoi je pense ? A m'en aller finir mes jours loin de ce triste pays, qui me devient de plus en plus insupportable. [...] Je prends des informations sur la Syrie, où une personne de ma connaissance¹ a demeuré deux ans et en dit des choses qui tenteraient d'y aller, si l'anarchie présente se calmait un peu. J'ai aussi écrit à Constantinople. Peut-être trouverait-on près du Bosphore, sur la côte d'Asie, une existence assez tolérable. Nous verrons. En attendant, le temps passe.»

D'où, aussi, cinq ou six jours plus tard, la lettre du 25 novembre 1841 à Marion (t. VIII, p. 131) :

«Au reste, qui sait combien de temps je resterai à Paris ? Je commence à craindre beaucoup que nous ne soyons une nation finie, et non seulement nous, mais l'Europe entière et tous les peuples qui appartiennent à sa civilisation. Les civilisations musulmane, indienne, chinoise, toutes enfin, ne sont pas moins usées. Il faudra peut-être que tout cela soit broyé, dissipé, détruit jusqu'à la racine, avant que le monde renaisse et que des races neuves renouvellent le genre humain, vieilli et presque putréfié. S'il y

¹Il s'agit de M. Montfort dont je parle plus loin.

avait quelque part, sous un beau ciel, un petit coin où l'on pût vivre en paix, loin du spectacle de cette dissolution dégoûtante, je serais bien tenté de m'y réfugier. Je prends là-dessus, à tout hasard, des informations qui ne peuvent avoir, en aucun cas, d'autre inconvénient que de m'être inutiles.»

La paix et l'Orient face au «spectacle hideux de la société» : voici la hantise de Lamennais en cette fin d'année 1841 où, le 27 novembre, il écrit au baron de Vitrolles (T. VIII, p. 132) :

«Mon mal à moi, et j'en souffre au-delà de tout ce que je puis dire, est le spectacle chaque jour hideux de la société où nous vivons : mon séné et ma manne serait un lieu, quel qu'il soit, où je pourrais l'oublier, me créer, loin d'elle, une autre vie et un autre monde. Si j'hésite, c'est parce qu'il faudrait quitter, vous d'abord, et puis un petit nombre de personnes qui me sont chères à différents titres. Quel que soit pour moi l'attrait de l'Orient, je n'y songerais pas, si je trouvais plus près un asyle où je puisse avoir paix et liberté.»

«[...] Je ne porterais en Orient ombrage à personne ; j'y serais plus inconnu que le dernier Bédouin, et c'est beaucoup cela. Le plus petit nom est un grand fardeau pour quiconque préfère à toutes choses le repos et l'indépendance. Au reste, tout cela n'est encore en moi qu'un projet vague, et nous aurons le temps d'en causer.»

Ce «projet vague» réapparaît, trois jours plus tard, dans la lettre du 30 novembre au même baron de Vitrolles (T. VIII, p. 133). Cette fois ce n'est plus ni Mehemetopolis d'Égypte, ni la Syrie, ni le Liban où il n'y a pas de repos ni de sécurité «depuis que les influences anglaise, autrichienne et russe y ont pénétré» que désire Lamennais, mais enfin Smyrne, patrie de «la molle Ionie».

«A présent, je tourne les yeux sur Smyrne. C'est encore la molle Ionie, le plus doux climat, de beaux horizons, des campagnes charmantes, moins riches pourtant, moins boisées, moins grandes, moins variées d'aspects et moins vertes que le Liban.»

Pourtant, le 30 novembre 1841, Lamennais n'avait probablement pas encore reçu une lettre datée du 28 par laquelle «une personne de sa connaissance», M. Montfort¹ «répondait au mieux aux différentes questions que Lamennais avait bien voulu lui adresser dans une petite note» (T. VIII, pp. 951-955). Ainsi qu'il résulte de cette lettre, M. Montfort s'était déjà rendu en Orient avec un ami dont il se réservait de consulter les souvenirs pour mieux répondre aux questions posées par Lamennais dans la «petite note» qui, apparemment, n'a pas été conservée et qui ne figure donc pas dans la «Correspondance générale».

¹ D'après les suppositions de M. le Guillou (t. VIII, p. 415) M. Montfort devait être depuis 1843 maître de dessin à l'école polytechnique et est mentionné par Lamennais dans sa lettre du 10 janvier 1846 à M. Mathieu (Cf. notice biographique).

Cette lettre comporte sept points consacrés à Beyrouth, au Liban et à la Syrie et un seul point consacré à Smyrne.

«Il serait très facile de trouver près de Beyrouth [...] une maison commode où l'on pourrait avoir une vache et un jardin. [...] ce serait la vraie campagne ; car là ce n'est pas comme dans nos villes peuplées d'Europe dont les abords ne peuvent offrir la solitude et la tranquillité désirable, parcourus qu'ils sont sans cesse par les voitures, les chariots et les nombreux allants et venants.»

Suivent des renseignements sur «les frais d'achat de meubles et d'établissement» à Beyrouth, sur le salaire du personnel de service et sur les moyens de locomotion (chevaux, vieilles juments ou ânes), sur la nourriture et le chauffage («là, comme à Smyrne, comme à Tripoly, à Jérusalem, etc. on se chauffe à l'aide d'un brasero sur lequel on a placé des charbons ardents que l'on a eu soin d'allumer en plein air. [...] Les cheminées sont inconnues à l'exception toutefois de Smyrne et Constantinople où j'en ai trouvé dans les demeures de quelques Européens»). On y trouve, des indications sur les communications («A Smyrne, l'on a régulièrement un bateau à vapeur venant de France tous les dix jours : c'est d'un grand secours pour avoir des nouvelles de ses parents et amis et se procurer les différentes choses impossibles à trouver à l'étranger»), sur la sécurité des personnes et des biens («La qualité de Franc ou d'Européen était toujours la plus sûre protection contre toute insulte. Il n'en serait pas de même toutefois si le pays [la Syrie] était en guerre avec la Turquie, tel par exemple que l'époque de l'expédition d'Égypte et après la bataille de Navarin où les consuls de Beyrouth et de Tripoly allèrent chercher un refuge chez les Maronites de la montagne où ils se trouvèrent en sûreté»).

«L'absence de médecin seulement si l'on était malade serait fort à regretter.»

Une seule considération d'ordre sociologique : la paresse d'une partie de la population : «Si l'on avait un cheval, un des deux domestiques serait chargé de son entretien. C'est une occupation au reste à laquelle se complaisent tous les Arabes en général très paresseux».

Le paragraphe sur Smyrne fait état de l'air qui «y est bon et sain», de sites «tellement enchanteurs que M. Montfort ne les oubliera de sa vie : les villages de Boudja et Bournaba ne sont pas moins renommés près des habitants du pays» [...] «Là on trouve de tout, soit pour se meubler, soit pour se vêtir à l'européenne, soit pour se meubler, soit pour se vêtir à l'européenne, soit pour la vie qui [...] y est à très bon compte».



On cite expressément:

«quelques Européens [...] toujours prêts à rendre service au voyageur, tel entre autres que M. van Lennep, consul de Hollande, dont j'ai assez éprouvé les bonnes grâces pour ne pas douter de tout le plaisir qu'il aurait à être utile à M. de La Mennais. L'on a à Smyrne des livres, des journaux assez frais par le moyen des bateaux à vapeur qui viennent, comme je l'ai dit, tous les dix jours et il serait facile, j'en suis certain, de trouver deux domestiques dont l'un au moins parlerait français».

On comprend que ces renseignements aient, une fois de plus, fait rêver Lamennais qui, dans sa lettre du 22 septembre 1842 à Marion, écrit :

«Il est vrai que j'avais songé à aller m'établir en Syrie, et que, en ce moment, on n'y est guère à l'aise. Cependant ce n'était qu'une première pensée, et si je m'étais, en effet, décidé à quitter la France, ce n'eût pas été à Beyrouth mais à Smyrne que je serais allé. On y est jusqu'ici assez tranquille ; mais cela durera-t-il ? L'Orient se décompose, et notre influence s'y perd tous les jours. Impossible de prévoir de terme aux lâchetés de notre cabinet. Ce matin même on apprenait que quelques-uns de nos vaisseaux, après s'être un instant montrés sur les côtes de Syrie, s'étaient retirés en toute hâte, par une obéissance anticipée aux ordres de l'Angleterre, ce qui pourtant n'a pas sauvé les traîtres qui nous gouvernent des insolentes menaces de l'ambassadeur britannique à Constantinople.¹ Qui nous eût dit à nous, hommes de la vieille France, que nous aurions vécu pour voir cela !»

Ainsi se termine, par un rappel de la réalité politique à la fois proche-orientale et française, le rêve d'un séjour oriental de Félicité de Lamennais.

LAMENNAIS ET L'ARMÉNIE

Alors que, comme nous l'avons vu, Lamennais, dans sa correspondance, se réfère au moins deux fois aux «malheureux Grecs», les seules références que l'on y trouve en ce qui concerne l'Arménie et les Arméniens sont, si l'on peut dire, d'ordre culturel et visent presque exclusivement les études de langue et d'histoire ecclésiastique arméniennes réalisées par son élève Eugène Boré² (1809-1878) soit directement, soit grâce à l'aide des Pères Mékhitaristes de l'île Saint-Lazare de Venise, soit au cours de longs séjours dans l'Empire ottoman et en Perse.

¹C'était alors le fameux Sir Stratford de Redcliffe à qui l'on attribue la vraie paternité de plusieurs décisions que la Porte Ottomane fut obligée de prendre entre 1841 et 1857.

²L'orientaliste bien connu et futur supérieur général des Lazaristes, ainsi que professeur suppléant d'arménien au Collège de France (cf. notice biographique in t. IV, p. 248 n).

Il est émouvant pour un Smyrniote de retrouver, dans la correspondance de Lamennais, le nom d'un homme dont le souvenir est resté vivant auprès de la communauté catholique romaine de Smyrne où la mission des Pères Lazaristes a été florissante depuis 1783 jusqu'aux années 1930 et où le dernier des Lazaristes, M. Joseph Euzet, dépositaire de souvenirs personnels remontant presque à Eugène Boré, s'est éteint presque centenaire en 1961. Et ce d'autant plus que le nom d'Eugène Boré est resté lié aussi à une cérémonie de grande portée à la fois politique et religieuse — celle de la consécration par Pie IX de l'archevêque bulgare catholique Mgr Sokolski — à laquelle participèrent, en tant qu'évêques coconsacrants, en présence de M. Boré, Mgr Regnault, évêque de Chartres, prélat latin, et Mgr Stefano Missir, archevêque titulaire d'Irénopolis, ancien recteur du Collège grec de Rome, prélat de rite grec.¹

Dès 1832 l'échange de lettres Lamennais-Boré fait état d'envoi de livres arméniens, («Les livres arméniens sont dans une autre caisse qui a dû être expédiée à Venise. Tu la garderas à Paris, lorsqu'ils seront venus», lettre du 21 novembre 1832, t. V., p. 223) et, le 4 janvier 1833, nous apprenons que Montalembert «a fait porter» à M. Boré trois livres arméniens «la Severiani homelia», la «Storia letteraria di Armenia» et l'«Epistola pastoralis S. Nersetis Clayetsis», t. V, p. 665).

Les conseils que Lamennais donne à son jeune disciple sont dignes d'un père («Je te recommande de ménager ta santé et ta vue. Ce n'est pas ménager le temps, c'est en perdre que d'épuiser ses forces par un travail excessif. Tiens-toi donc très en garde contre un excès de ce genre», t. V, p. 267). Mais la «libido sapientiae» prend le dessus et, immédiatement après, Lamennais ajoute :

«Cela posé, si tu peux ne pas négliger tout à fait le syriaque et le cophte tu feras bien. Du reste, tu as raison de t'appliquer principalement à l'arabe, au sanskrit et au chinois»... (ib.).

Et, cinq mois plus tard, le 30 mai 1833 (T. V., p. 404), il commente comme suit l'accès de M. Boré à la Société Asiatique :

«Ta réception à la Société Asiatique, mon Eugène, facilitera, je l'espère tes études, ainsi que la faculté d'emporter chez toi des manuscrits de la bibliothèque royale. En étudiant les langues, étudie aussi les choses, la géographie, par exemple, l'histoire, un peu de numismatique, d'archéologie, etc. ; car pour entendre les livres et en tirer un usage utile, il faut plus que la connaissance de la langue. Celle-ci n'est qu'un instrument. Elle doit être le moyen et non le but.»

¹L. de La Rallaye, «Eugène Boré», Paris, Delhomme et Briguet, 1894, p. 220. La consécration de Mgr Sokolski eut lieu le 14 avril 1861. (cf. *Oriente Cattolico*, Città del Vaticano, 1974, p. 184).

M. Boré informe son maître spirituel de tous les détails de ses études orientales et, notamment dans sa lettre du 21 mars 1833 (T. V, pp. 711-712), après lui avoir parlé de l'hébreu, du chaldéen, du syriaque, de l'arabe et du persan, il lui dit :

«Au persan se rattache l'arménien que j'étudie, mais à bâtons rompus, et seulement parce que le cours se fait le soir à six heures, et que j'y vais comme à un but de promenade, pour faire digestion. Je ne veux pas étudier maintenant cette langue, mon seul désir est d'en avoir une idée plus ou moins précise, et de reconnaître les racines qui appartiennent au sanscrit». «J'ai pour professeur M. de Florival, qui a vu à Venise le Père Aucker¹ et qui l'aime beaucoup. C'est un excellent homme. Nous sommes deux à son cours et peut-être serai-je bientôt tout seul, mon compagnon devant aller en Allemagne».

Quelques mois plus tard, Eugène Boré se met sérieusement à l'étude de l'arménien et, dans une lettre du 26 juin 1834 à Lamennais (T. VI, p. 672), il écrit :

«L'agrément personnel eût cédé au devoir, si je n'avais pas trouvé dernièrement, ici, les mêmes avantages scientifiques qu'au couvent des Arméniens et voici comment. J'ai à ma porte un Arménien, prêtre, ancien membre du couvent de Venise, mais retiré en France depuis plusieurs années, je ne sais pour quelle raison. Il est le maître du père Aucker et des autres Mékhitaristes les plus instruits. Ne à Constantinople et ayant parlé jusqu'à cinquante ans l'arménien, il possède parfaitement sa langue, et il me paraît fort versé dans la littérature de sa nation, bien qu'il ne soit pas proprement un érudit. La difficulté qu'il éprouve à s'exprimer en français, fait qu'il recourt le plus souvent aux mots de sa langue, et je regarde cette imperfection comme un avantage pour moi. Il vient trois fois la semaine dans ma chambre me donner une heure un quart de leçon, et je lui donne par mois la rétribution fort raisonnable de trente francs. La connaissance de cet homme est donc très précieuse. Elle sera la source d'une grande économie de temps et d'argent. Mon voyage de Venise, en y comprenant le retour, eût demandé au moins un mois, et tous les frais qu'il eût occasionnés se fussent certainement élevés à quinze cents francs. Je fais mon cours depuis trois semaines et mes élèves me témoignent beaucoup de confiance et de sympathie».

«Je n'ai eu qu'à me louer de M. de Sacy qui m'a porté un intérêt réel, et qui a été jusqu'à emprunter pour moi, en son nom, les livres dont j'avais besoin dans la bibliothèque de l'Institut. Mon cours finira le 20 Juillet. J'irai vous retrouver au commencement d'Août, afin d'être de retour au commencement d'Octobre, à Paris, pour faire notre déménagement. Emportant quelques livres arméniens et arabes, j'aurais amplement de quoi occuper mes loisirs à

¹On verra plus loin la description que M. Boré fait de ce célèbre Mekhitariste (t. VII, p. 954) qui a été le professeur d'arménien de Byron et qui donnera des leçons à M. Boré lors de son séjour à Venise l'été 1835. Il a publié, entre autres, des grammaires et des dictionnaires français-arménien (cf. V. Langlois, *Notice sur le couvent arménien de l'île St-Lazare de Venise*, Venise, 1869).

la Chênaie, où je trouverai encore la Polyglotte. J'éprouverai une grande joie, mon Père, à me retrouver près de vous, dans ces lieux dont je conserverai toujours un si tendre souvenir.»

Comme on le voit, M. Boré pense plutôt à parfaire son arménien à Venise même où résident, dans un couvent célèbre fondé au début du XVIII^e siècle par un prêtre arménien converti au catholicisme, l'abbé Mekhitar de Sébaste, les moines arméniens appelés précisément Mékhitaristes. C'est là qu'il passera l'été 1835, ainsi qu'il résulte d'une lettre que Lamennais adresse, le 22 août 1835, à Montalembert où on lit :

«Eugène est parti pour Venise, où il doit passer deux mois, c'est-à-dire Août et Septembre. Son objet est d'examiner la bibliothèque des Méchitaristes et de s'aider d'eux pour continuer l'étude de l'arménien» (T. VI, p. 484).

Entre-temps il a acquis de telles connaissances de la langue arménienne qu'il parvient même à l'enseigner et à traduire, de l'arménien en français, des poèmes inédits sur la prise de Constantinople (T. VI, p. 92 et pp. 812-813) :

«J'ai repris mes cours depuis quinze jours environ et j'aurai encore cette année beaucoup de besogne. Je suis comme élève cinq cours différents, sans compter mes répétitions d'arménien. Ma leçon d'ouverture a attiré un nombre d'élèves que je regarde comme très considérable, puisqu'il s'élève à neuf nouveaux, outre les anciens qui sont au nombre de trois, en sorte que je compte douze auditeurs, chose inouïe dans les annales de l'arménien. Je n'ose espérer que tous persévèrent, cependant je puis compter sur une assez forte majorité. Le jeune Parieu assiste à ma leçon des commençants, et je leur expose d'abord une théorie générale de la grammaire ; puis avec mes vétérans j'explique le «Moïse de Khorène» que j'ai préparé, ces vacances, à la Chênaie, puis un autre historien encore inédit et peut-être de tous le plus original et le plus éloquent, Jean surnommé l'historien, lequel fut patriarche de l'Arménie vers l'an 870. La raison pour laquelle les Pères de Venise l'ont mis de côté dans leurs publications, c'est qu'il était un monophysite zélé, et ils craignent d'exposer ses objections contre les orthodoxes. J'ai découvert en outre un petit poème également inédit sur la prise de Constantinople, je l'ai traduit et je le publierai avec des notes et des observations dans le «Journal asiatique», afin de commencer à me faire connaître et d'exploiter le fonds que je travaille obscurément depuis plusieurs années». (Lettre d'Eugène Boré du 14 décembre 1834).

Cela semble lui valoir même une rencontre avec Lamartine. Le 26 janvier 1835 il écrit à Lamennais :

«Je dois aller ce soir chez Lamartine. Il a eu la bonté de me faire savoir qu'il désirait extrêmement me voir, désir que j'attribue à deux causes, la première à mes relations avec vous, la seconde à mon genre d'études et spécialement à ma connaissance de l'arménien.» (T. VI, p. 829).

La rencontre a lieu, mais elle n'est pas très appréciée. Boré écrit deux jours après à Lamennais (T. VI, p. 831) :

«P. S. — J'ai vu Lamartine, je l'ai trouvé bien froid, il n'y a pas là la chaleur et l'effusion de votre cœur. Il ne parlait que de son parti social. Il n'a pas paru m'estimer davantage, quand je lui ai fait connaître mes rapports avec vous, et j'en ai été vexé.»

En prévision de son voyage à Venise, il informe Lamennais, le 1^{er} juillet 1835, que M. de Sacy lui a permis de terminer son cours quinze jours avant les autres et qu'il lui a promis de lui donner les lettres de recommandation nécessaires. Il lui a fait l'honneur de lui adresser «une lettre assez flatteuse» dans le «Journal asiatique», au sujet de son article sur l'Arménie.¹ Boré aurait fourni à de Sacy l'occasion «de faire une découverte philologique très importante sur un titre porté par les sultans depuis la conquête de Constantinople.» (T. VI, p. 910).

Le compte rendu du voyage à Venise de M. Boré figure dans sa lettre du 3 décembre 1835 à Lamennais (T. VI, pp. 954-955) et mérite d'être reproduit in extenso :

«Arrivé à Venise, vers la fin d'Août, je me suis mis aussitôt à l'ouvrage sous la direction de l'obséquieux P. Pascal² qui se rappelait à peine vous avoir vu et qui de sa vie ne pardonnera à George Sand les vérités qu'elle lui a dites, l'année dernière, dans la «Revue des Deux Mondes». Il avait grand soin de me représenter qu'il avait été le maître de lord Byron, sans doute pour me dire de le payer aussi généreusement. Pour me décharger du fardeau de la reconnaissance, j'ai écrit une histoire de leur couvent, considérée sous le point de vue historique et religieux. Elle est divisée en trois parties : 1. la vie du Fondateur ; 2. le but et l'esprit de la société ; 3. ses travaux exécutés à Saint-Lazare, en y joignant un aperçu sur la langue arménienne. Ce petit travail leur a singulièrement plu : ils m'ont nommé membre de leur Académie. Le livre aura huit feuilles d'impression ; j'ai corrigé la dernière épreuve le jour de mon départ, ne pouvant attendre que tout fût achevé. Dès que je recevrai les exemplaires qu'ils doivent m'envoyer, je vous en adresserai un en vous priant d'excuser les fautes que doivent nécessairement avoir commises des protes arméniens ou italiens, en composant un ouvrage français. J'ai commencé en outre deux autres travaux, l'un, une histoire de l'Arménie, et l'autre, une vie de leur premier patriarche. Je ne sais quand le premier sera achevé.»

¹Il doit s'agir d'un des deux articles consacrés respectivement à la langue arménienne ou au patriarche arménien Jean VI (885 A.D.) dont Boré annonçait la parution dans le *Journal asiatique* de cette année. (Lettre du 14 mars 1835, t. VI, p. 870).

À cette occasion, Boré observait que le patriarche Jean VI était «une lumière qu'on avait tenue sous le boisseau» car il avait attaqué le concile de Chalcédoine. Et, se référant aux Mekhitaristes qui, sans doute, l'avaient frappé d'ostracisme, il concluait «Les MM. de Venise ne conçoivent pas encore le principe de la liberté de conscience, et ils ne voudraient pas déplaire à Rome en publiant quelque chose d'hétérodoxe». Les choses auraient-elles évolué depuis ? Hélas, peut-être...

²Il s'agit du P. Pascal Aucher (ou Aucker) déjà cité.

Et Lamennais lui répond aussitôt (T. VI, p. 524) :

«La Chenaie, 10 Xbre 1835

«Enfin, mon Eugène, te voilà de retour. Il me tardait bien de recevoir de tes nouvelles, après quatre longs mois de silence. Ces mois, au reste, n'auront pas été perdus pour toi. Tu as vu de belles choses, tu t'es fortifié dans la langue du pays où l'arche s'arrêta, dit-on, et tu es devenu académicien. Ce n'est pas avoir perdu le temps. Je lirai avec grand plaisir la notice que tu m'annonces. Les religieux de l'isle St. Lazare en avaient déjà publiée une qui contient l'histoire de leur fondateur et des incroyables difficultés qu'il eut à vaincre pour s'établir dans le lieu où ils ont tant prospéré depuis. Ce sont eux qui peuvent dire :

«Dieux prodigue ses biens

«A ceux qui font vœu d'être siens.

«J'ai bien ri de la colère de P. Pascal et de sa mémoire discrète et prudente. Tu devrais mettre en ordre les notes prises pendant ton voyage.»

Trois mois plus tard, le 3 mars 1836, Eugène Boré écrit à Lamennais :

«Outre mes travaux de langues, je m'occupe spécialement d'éclaircir certaines obscurités sur les antiquités historiques de l'Assyrie et de la Chaldée. Et cela au moyen des auteurs orientaux, surtout Arméniens.» (T. VII, p. 573).

Et Lamennais de répondre six jours plus tard (T. VII, p. 44) :

«Si tu publies quelques-uns des résultats de tes recherches sur l'Assyrie et la Chaldée, ne manque pas de nous envoyer un exemplaire de tes articles.»

Le 6 avril (T. VII, p. 62), Lamennais revient à la charge après avoir rappelé son désir d'en savoir plus sur les Mékhitaristes.

«Tu ne m'as plus reparlé de ta notice sur l'établissement des Méchitaristes à Venise. Est-ce qu'elle n'aurait point paru ? Si tu fais imprimer quelque part tes recherches sur la Chaldée, je serais bien aise de pouvoir les lire ; elles auraient pour moi, sous tous les rapports, beaucoup d'intérêt.» (T. VII, p. 62).

Nouvelle lettre d'Eugène Boré le 13 avril. Il annonce que son édition critique de Moïse de Khorène «le plus ancien historien de l'Arménie», sera un long travail parce qu'il veut vérifier et compiler tous les anciens documents. Il prépare aussi une vie de saint Grégoire l'Illuminateur. Il ajoute qu'il se classe «parmi les antiquaires en littérature» (T. VII, p. 580). Ce à quoi Lamennais répond, le 24, en disant :

«Je ne connais pas, mon Eugène, d'occupations plus douces que les tiennes et qui puissent mieux assurer la paix de la vie ; ainsi je ne te plains pas de ton choix, je serais plutôt porté à regretter qu'une carrière semblable ne se soit pas jadis ouverte devant moi.» (T. VII, p. 68).

Deux ans plus tard Eugène Boré, chargé par le ministère de l'Instruction publique et l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres d'une mission scientifique en Arménie, se trouve à Constantinople d'où il écrit à Lamennais qui, à son tour, en fait part à Franz Liszt le 2 mai 1838 :

«Eugène m'écrit de Constantinople où il doit aller dans le Liban et peut-être dans l'ancienne Chaldée. Il me parle de vous et, où que vous soyez, me prie de le rappeler à votre amitié. Il me semble heureux de s'éloigner de ce marais infect que nous appelons l'Europe.» (T. VII, p. 300).

Et puis, après une parenthèse de quinze ans, le 13 décembre 1853, le compte rendu d'Eugène Boré sur sa mission à Constantinople, à Smyrne, à Salonique, aux Cyclades. Eugène Boré a désormais laissé ses études d'arménien. Il est devenu un simple missionnaire du Christ, vocation à laquelle certainement — au-delà des Turcs, des Grecs et des Arméniens — l'avait éveillé Félicité de Lamennais.¹

¹Cette lettre (T. VIII, pp. 1127-1128), malgré l'absence d'allusion particulière aux Arméniens, mérite d'être reproduite intégralement à cause de ses implications à la fois politiques et religieuses proche-orientales. Elle a, par ailleurs, presque une valeur de symbole s'agissant vraisemblablement de la dernière lettre que Lamennais reçut d'Eugène Boré, cet élève bien-aimé, à la fois proche et lointain :

« Mon cher Monsieur Féli,

« Je ne puis rester plus longtemps sans vous donner un nouveau signe de mon affection reconnaissante. Depuis notre séparation, qui date déjà de deux ans et demi, je n'ai point reçu de vos nouvelles et j'aime à interpréter favorablement ce silence. Quelques amis communs m'auraient en effet appris ce qui aurait pu affecter péniblement, si Dieu vous avait envoyé quelque nouvelle épreuve. Ce n'est pas tout à fait que je puisse vous supposer exempt de peines : je connais trop votre cœur si sensible, et, d'un autre côté, les déceptions auxquelles nous sommes exposés par les passions, les hommes et par les accidents de la vie sont continuelles. J'ai reçu dans son temps la traduction de l'Évangile que vous entreprîtes pendant mon dernier séjour en France. Je ne sais si vous avez entrepris et exécuté quelque nouveau travail important. Ma vie plus que jamais devient purement active et il ne me reste plus de loisir pour l'étude. Chargé de la direction d'un collège et de sept ou huit autres établissements fondés dans notre province laquelle s'étend de Constantinople, par Smyrne et Salonique, jusqu'aux Cyclades, il me faut pourvoir aux besoins de ces œuvres diverses qui comprennent des pensionnats, des orphelinats, etc., tenus par nos sœurs de la charité. Nous en avons seulement ici près de cinquante dont les trois dispensaires gratuits fournissent annuellement des remèdes et des consultations à plus de 150,000 individus qui, la moitié, sont musulmans. Outre les obligations croissantes du saint ministère ; pour les simples fidèles, l'office nouveau est assez compliqué, comme vous le savez ; de pourvoir aux besoins et aux intérêts spirituels des membres de notre double famille placés dans le cercle de la province. Les visites continuelles de différentes maisons rendent ma vie toujours assez active. Vous devez suivre avec un vif intérêt les événements qui s'accomplissent et se préparent autour de nous. Les Ottomans ont montré véritablement du patriotisme et de l'énergie. Leurs débuts, sur terre, sont encourageants. Il n'en est pas ainsi sur mer. Une division de leur flotte s'est laissé surprendre dans le port de Sinope par une division russe beaucoup plus forte qui l'a incendiée. La perte des Turcs est assez considérable, sans néanmoins leur enlever les chances de la résistance pour l'avenir. D'ailleurs les flottes combinées gardent à une lieue et demie d'ici l'entrée du Bosphore. J'ose espérer, bien cher Monsieur Féli, que vous trouverez un petit instant pour me donner des nouvelles de votre précieuse santé. Vous pouvez adresser votre lettre No. 95 rue de Sèvres. Avec mes vœux et compliments pour l'année qui va commencer, je vous renouvelle l'assurance de mon sincère et inaltérable attachement, comme aussi de mon souvenir quotidien dans la prière.

« Votre dévoué et reconnaissant ami et enfant.

E. Boré

P. De La M

Constantinople, 13 décembre 1853

Aut. coll. Barbet, n.c. — Inéd.

NOMS DE PERSONNES OU DE LIEUX
LIÉS AU PROCHE-ORIENT OU LE RAPPELANT

— Le père Thomas-Marie Mamachi, O.P. (1713-1792), (T. I, p. 280).

Dans une lettre du 11 décembre 1815 à son frère Jean-Marie de Lamennais, Lamennais fait état de ses achats (ou lectures) dont cinq volumes in-4° du père Mamachi. Les quels ? Comme on sait le père Mamachi était originaire de Chio.¹

— Le comte O'Mahony,² collaborateur de plusieurs journaux et auteur, entre autres, en 1819, d'un article sur la «Dégradation progressive des esprits» (pp. 608-609), est un des correspondants de Lamennais. La famille O'Mahony a joué un certain rôle à Constantinople où elle s'est alliée, au XIXe siècle, aux Timoni.³

— La référence à l'orientaliste et voyageur allemand Heinrich-Julius von Klaproth (1783-1835) (T. II, p. 467)⁴ permet à Lamennais, dans une lettre datée de Genève 25 avril 1824 et adressée à Benoît d'Azy, de prendre position sur sa façon de voir les voyages, alors qu'il se trouve lui-même en train de voyager en Suisse :

«Ce sont les gouvernements, les institutions, les idées, les mœurs, qui m'intéressent, et, sous ce rapport, j'espère que mon voyage ne sera pas perdu. Les anciens (du moins une certaine classe d'hommes) voyageaient plus que nous, et il est surprenant combien ils nous disent peu de choses des lieux et de tout ce qui remplit les relations de nos voyageurs modernes. Ce matérialisme m'a toujours déplu souverainement. M. Klaproth en est le type dans son «Voyage au Caucase». Quelle différence de ce philosophe à ceux de l'Antiquité, quoique déjà ceux-ci, à bien des égards, ne valussent pas grand'chose ! Dans ce temps-là, c'était l'intelligence qui voyageait. Solon, Hérodote, Pythagore, Platon, s'en allaient de temple en temple, s'enquérant de l'origine des peuples, de leurs lois, et surtout des lois éternelles transmises par la tradition, et qui les ramenaient par mille routes à la Divinité, qui les manifesta primitivement à l'homme. Cela valait bien, ce me semble, les curieuses, les importantes, les magnifiques observations de nos savants sur les schistes, les granits, les quartz et les roches calcaires de première et de seconde formation».⁵

¹Cf. sa biographie dans l'*Enciclopedia Cattolica*. Les cinq volumes, in. 4° sont très probablement ceux des «*Originum Et Antiquitatum Christianarum*», Rome, 1749, dont j'ai un exemplaire dans ma propre bibliothèque.

²Cf. notice biographique.

³C'est à un membre de cette famille latine d'Orient, originaire également de Chio, qu'on doit l'introduction en Europe de l'inoculation contre la vérole au début du XVIIIe siècle.

⁴Auteur de : *Voyage au Caucase et en Géorgie pendant les années 1807 et 1808* (1812, trad. fr. en 1823) ; *Description géographique et historique du Caucase oriental, en 1814* ; *Asia Polyglotta*, 1823 ; *Mémoires relatifs à l'Asie*, 1834 (Le Guillou in note ib.).

⁵Cf. notice biographique in t. I, p. 466 n.

— Plusieurs évêques mentionnés par Lamennais sont in partibus et portent le titre d'une ville d'Asie Mineure (aujourd'hui sur le territoire de la République de Turquie) ou d'autres villes sises sur l'ancien territoire ottoman :

— Mgr Gaston de Pins, administrateur du diocèse de Lyon (en l'absence du cardinal Fesch), est archevêque tit. d'Amasie (Amasya sur le Pont). (T. II, pp. 457 et 689).

— Mgr Vincenzo Macchi, nonce apostolique à Paris, est archevêque tit. de Nisibe (T. II, p. 440).

— Mgr Alexandre de Hohenlohe, évêque tit. de Sardique (Sofia en Bulgarie) (T. II, p. 189).

— Mgr Frayssinous, une des «bêtes noires» de Lamennais, évêque d'Hermopolis (pp. 270, 283, 418, etc.).

— Un évêque tit. de Samosate (Samsat en Turquie), etc.

— Jean-Pierre Abel Rémusat (1788-1832), professeur de chinois au Collège de France (p. 399), est aussi un des correspondants de Lamennais (lettre de ce dernier en date du 8 août 1823 adressée à Rémusat) :

«Continuez, Monsieur, à nous éclairer par vos admirables travaux»...

Les Rémusat sont apparentés aux Guys dont une branche réside encore à Smyrne.

— Un Stourdza, écrivain, est cité dans une lettre adressée à Lamennais par de Saint-Victor, le 10 décembre 1822 (p. 646) :

«J'ai écrit à M. Rohrbacher, j'ai enrôlé M. Vincent qui a déjà un bon article sur le livre en réponse à celui de Stourdza.»¹

— Le comte de Marcellus (1793-1865), secrétaire d'ambassade à Constantinople, chargé de mission en Orient d'où il fit parvenir en France la Vénus de Milo (p. 366, n. et biographie par M. Le Guillou), est mentionné dans une lettre de Lamennais à Saint-Victor, datée du 20 janvier 1823 :

«Que dites-vous du présent ? Que dites-vous de l'avenir ? Que dites-vous du bon M. de Marcellus qui chante l'ail au milieu de tout cela ? Pauvre siècle !» (ib.).

¹ Il s'agit d'Alexandre Stourdza (1791-1854) qui a été, entre autres, secrétaire du comte Capo d'Istria en 1815 et qui a publié, en français, à Stuttgart, chez Cotta, en 1816 les *Considérations sur la doctrine et l'esprit de l'Église orthodoxe* auxquelles, probablement, se réfère de Saint-Victor dans cette lettre. A. Stourdza était très lié au père Rozaven (cf. lettre du 28 mai 1820 adressée par von Baader à A. Stourdza, in *Lettres de F. von Baader*, Vienne, Paris, 1940-1956, pp. 81-100 que vient de me signaler, dans sa lettre du 19 juin 1882, le prince Mikhaïl Stourdza de Paris).

M. Le Guillou se demande si par cette allusion Lamennais ne se réfère pas à la traduction, par le comte de Marcellus, des *Dionysiaques* de Nonnos. Je pense plutôt que Lamennais a lu les *Chants populaires de la Grèce Moderne* réunis, classés et traduits par le comte de Marcellus¹ où l'on trouve cité, parmi les distiques d'amour, peut-être pas l'ail mais le basilic :

«J'ai planté une fleur de basilic
Sur le lit où tu reposes
Tu la cueilleras pour la sentir
Et tu penseras à moi.»
«Il sent le basilic ici
Et je ne vois pas de jardin ;
Quelqu'une l'aura sur son sein
Et c'est elle qui l'embaume.» etc.²

— L'orientaliste Jean-David Michaelis (1717-1791), auteur de la *Grammaire hébraïque* (1778) et de la *Bibliothèque orientale et exégétique* (1771-1789),³ est mentionné dans la lettre de Lamennais à l'abbé Vaurin du 13 septembre 1820 (T. II, p. 122).

— Le Franchet d'Esperey, et notamment l'un d'eux qui a été directeur de la Police, sont souvent cités par Lamennais (cf. e.a. t. II, p. 238 n.). On sait qu'un membre de cette famille, Louis Franchet d'Esperey, né à Mostaganem en 1856 et mort en 1942, a été maréchal de France, membre de l'Académie Française et commandant en chef des troupes alliées en Macédoine en 1918 où, comme le rappelle le Petit Larousse, par une «victoire décisive», il contraignit la Bulgarie, alliée à l'Autriche-Hongrie au cours de la première guerre mondiale, à cesser le combat.

— L'orientaliste Guilhem de Clermont-Lodève, baron de Sainte-Croix (1746-1809), auteur, e.a. de l'Ezour Vedam ou «Ancien commentaire contenant l'expression des opinions religieuses et philosophiques des Indiens», figure parmi les premiers correspondants de Lamennais (qui lui écrit le 11 janvier 1806, t. I, pp. 25-3, une des plus belles lettres de ce Lamennais de 24 ans...)⁴. Cité aussi dans une lettre à Abel Rémusat du 16 août 1823 (T. II, pp. 400-401).

¹Éd. Paris, Michel Lévy, 1860, reliés avec Eugène Yemeniz, *La Grèce Moderne, Héros et Poètes*, Paris, Michel Lévy, 1862. Bibl. Missir, Bruxelles.

²La première édition (intégrale ?) connue de ces *Chants populaires* date toutefois de 1851. Marcellus les aurait-il publiés avant ou bien Lamennais en aurait-il eu connaissance plus tôt ? Y aurait-il confusion avec la publication analogue de Fauriel datant déjà de 1824 ? la chose mériterait un examen plus approfondi, Lamennais se référant expressément à Marcellus, aux chants et à l'ail...

³Données bio-bibliographiques fournies par M. Le Guillou au bas de la p. 122 du t. II.

⁴Bio-bibliographie t. I, p. 25 n.

— L'orientaliste M. Eugène Boré (1809-1878)¹, missionnaire en Orient et plus tard supérieur des Lazaristes, figure dans la *Correspondance générale* depuis 1825 (Lettre de Lamennais à l'abbé Vuarin du 9 juin 1825) et devient aussi, plus tard, un des correspondants de Lamennais.

— Le nom de l'évêque de Nancy, Mgr. Charles-Auguste de Forbin-Janson (1785-1844)² à qui Lamennais fait parvenir, par l'entremise de l'abbé Rohrbacher, le 6 juin 1827 (T. III, p. 334), ses «amitiés respectueuses et tendres», rappelle le voyage que cet évêque fit en Orient, et notamment à Smyrne (où il fut reçu par des familles latines qui y résident encore en 1982), en 1817. (cf. P. de Rivière, *Vie de Mgr de Forbin-Janson*, Paris, Leday, 1891, pp. 95-110).

C'est à très juste titre que M. Le Gillou constate que Mgr Forbin-Janson se révéla, après sa consécration épiscopale «plus missionnaire qu'administrateur».

— La correspondance avec Mme Yemeniz³, née Rubichon, évoque une page importante de l'histoire de la diaspora ottomane, de religion grecque-orthodoxe, en France. Elle avait épousé en effet, à 19 ans, Nicolas Yemeniz, descendant d'une famille grecque phanariote de Constantinople, établi à Lyon (où il fondera une des plus importantes industries textiles françaises) en 1819.⁴

Au-delà des préoccupations religieuses et familiales qui transparaissent tout au long de la correspondance entre Lamennais et cette grande dame, il y a lieu d'entrevoir le poids de la convergence de deux cultures (la gréco-ottomane et la française), de deux aristocraties (Toynbee lui-même a payé son tribut d'admiration à l'histoire des familles Phanariotes auxquelles les Yemeniz se veulent rattachés) de deux sinon de trois mondes (le latin, le grec et l'ottoman). C'est ainsi que le fils de Nicolas et d'Adélaïde Yemeniz, Eugène, sera tour à tour, sinon à la fois, consul de Turquie et de Grèce à Lyon au siècle dernier et à ce titre il publiera d'abord un *Voyage dans le royaume de Grèce* précédé de *Considérations sur le génie de la Grèce* (Paris, Dentu, 1854)⁵ et, ensuite, *La Grèce Moderne — Héros et poètes*, (Paris, Michel Lévy, 1862, déjà cité).

*

* *

¹ Cf. notice biographique au bas de la p. 58 du t. III.

² Cf. sa biographie au bas de la p. 334 du t. III.

³ Cf. notice biographique au bas des pp. 139-140 du t. III.

⁴ Cf. la plaquette intitulée *Souvenirs de famille : Yemeniz, Rubichon, Bruyset* imprimée à Langres le 4 février 1967, que je dois à l'amabilité du descendant de Nicolas Yemeniz, M. Yannakis Yemeniz, de Lyon, que je tiens à remercier publiquement ici.

⁵ Je viens d'en recevoir un exemplaire de la part de M. Y. Yemeniz que je remercie encore pour cette gentillesse.

4. LAMENNAIS, LES GRECS ET LES TURCS¹

Pour Lamennais, dont la correspondance des années 1822 en particulier coïncide, comme pour beaucoup d'autres observateurs européens de l'époque, avec la guerre d'indépendance de la Grèce moderne, l'expression consacrée est celle de " malheureux Grecs ".

En écrivant, en effet, le 9 janvier 1822, au baron de Vitrolles², Lamennais s'interroge sur les rapports entre sa propre tranquillité et celle de l'Europe. Il dit :

" Celle (la tranquillité) de l'Europe paraît bien menacée de toutes parts. Que va devenir l'Espagne, en proie à la guerre civile, et peut-être bientôt à la peste et à la famine ? Que vont devenir les malheureux Grecs, sous le poignards de leurs oppresseurs, dont le fanatisme semble s'exalter tous les jours ? Que deviendra l'Europe, quand la présence des Russes à Constantinople remuera toutes les espérances et toutes les craintes des autres puissances ? Quel rôle jouerons-nous dans les événements extraordinaires qui se préparent ? " (Lettre 675, t. II, pp. 221 et 222).

Et le professeur Le Guillou de commenter, en bas de page :

"1. L'année 1822 devait être terrible pour les Grecs qui livraient aux Turcs une véritable guerre d'extermination. Les Turcs ayant pendu à la porte de sa cathédrale le patriarche de Constantinople âgé de quatre-vingt-quatre ans, les Grecs avaient massacré 12.000 musulmans, après la prise de Tripolitza, en Morée, en 1811. En 1822, ce sera la ruine de Chio : sur 90.000 habitants, 23.000 seront tués par les Turcs, 50.000 vendus comme esclaves".³

¹Tiré des *Cahiers mennaisiens*, No 21, 1987, Brest, p. 13-27.

²Militaire, homme politique et diplomate (1774-1854). Cf. biographie in t. I, p. 508 n.

³Il faut lire 1821 et non pas 1811. En effet c'est le 22 avril 1821 que le patriarche Grégoire de Constantinople, sujet ottoman accusé de haute trahison, fut pendu avec trois archevêques à la porte d'entrée du palais patriarcal du Phanar (restée fermée depuis cette date en signe de deuil de l'Église grecque-orthodoxe) (Cf. *Histoire de l'Empire Ottoman* par le Vte de la Jonquière, Paris, Hachette, 1914, t. I, p. 377). Quant au massacre des Turcs de Tripolitza, par les Grecs, le nombre de 12.000 est, en effet, mentionné par le Vte de la Jonquière (op. cit., p. 379) qui rappelle que le 5 octobre 1821 " la ville fut livrée à un effroyable pillage et la population turque égorgée. Le chiffre des victimes s'éleva à 12.000. Les femmes qui pouvaient payer rançon, les jeunes filles et les enfants qu'on comptait vendre comme esclaves échappèrent seuls à la tuerie " suivant le témoignage de M. Green, consul d'Angleterre à Patras.

Au massacre de Tripolitza fait pendant le Massacre de Scio (mars 1822) immortalisé par Delacroix. D'après de la Jonquière : " Dix mille Asiatiques, bourreaux de la population de Cydonée (Ayvalık) et de Smyrne, débarquèrent dans l'île et y promènèrent le viol, le meurtre et l'incendie, sans qu'aucun des représentants des puissances européennes protestât aucunement. Ils se gorgèrent de débauches, se chargèrent d'or et se vautrèrent dans le sang. Tout ce qui ne fut pas égorgé fut vendu comme esclave. Sur 100.000 habitants, 20.000 à peine furent recueillis par les chrétiens des autres îles. La population de Chio était réduite à 9.000 âmes " (op. cit., p. 389). Il faut dire, pour la vérité, que la communauté latine ottomane ou étrangère de Chio fut épargnée par les Turcs et que le gros de cette communauté — dont est issu, par ses ancêtres de Andria Giustiniani, l'auteur de la présente étude — se transféra non pas dans les autres îles de l'Égée, mais principalement à Smyrne où elle continue de résider encore de nos jours grâce à

"2. La décadence de l'Empire turc au XIX^e siècle excitait les convoitises de l'Autriche et de la Russie. Constantinople en particulier exerçait sur les Tzars une attraction irrésistible, soit qu'ils se considérassent comme les héritiers des empereurs grecs, soit parce que les Détroits, Bosphore et Dardanelles, sont les portes de la Méditerranée".

Six mois plus tard, dans une lettre adressée le 18 juin 1822 à un écrivain et conspirateur français de la diaspora, Jacques Bins de Saint-Victor,¹ Lamennais, se référant à un "recueil de poésies où il y a des choses très belles" que venait de publier "le jeune Victor Hugo"², exprime son appréciation pour les opinions "politiques et religieuses" de ce poète et, probablement par association d'idées, s'arrête un instant à considérer :

"l'épouvantable conduite des Gouvernements qu'on appelle encore chrétiens, dans l'affaire des malheureux Grecs" laquelle lui "semble manifester le dernier degré de la corruption sociale et présager de grands châtiments" car "de pareils crimes (allusion aux massacres de Tripolizza et de Scio) ne sauraient rester impunis. Dieu vengera certainement cette froide violation de ses lois et des premiers sentimens de la nature". (t. II, pp. 286 et 287).

Trois ans plus tard, voici un Lamennais qui s'interroge sur l'idéologie qui serait à la base de la révolution grecque. En effet, dans une lettre du 18 septembre 1825 adressée au prince de Canosa, l'écrivain et ministre napolitain Antoine Capece-Minutolo³ que le Larousse du XX^e siècle dit avoir été "fameux pour son hostilité aux idées libérales", Lamennais affirme :

"Je suis bien convaincu, d'après tout ce que vous me faites l'honneur de me dire, que le libéralisme n'est point étranger aux mouvements de la Grèce, mais en est-il la cause principale ? Et son influence sur un peuple à peu près isolé du reste de l'Europe et qui ne saurait dans sa masse, être imbu de nos doctrines philosophiques, n'aurait-elle pas été neutralisée par l'intervention bienfaisante des grandes puissances européennes, et par une assistance fondée, non sur des intérêts matériels, mais sur le véritable esprit du Christianisme ? N'était-ce pas même, dans l'état présent de la société, une occasion heureuse d'occuper au dehors les imaginations ardentes, et de ramener chez nos vieilles nations tous les sentiments nobles et religieux qui s'éteignent ? Fallait-il laisser aux révolutionnaires le prétexte de dire que ce sont eux seuls qui défendent la civilisation contre la barbarie, l'humanité

l'hospitalité que continue de lui accorder la République de Turquie, une des héritières de l'Empire ottoman.

¹ Né à Saint-Domingue en 1772, mort à Paris en 1858. Collaborateur du *Journal des débats*, du *Drapeau Blanc*, etc. Cf. sa biographie in t. II, . 22 n.

² Il doit s'agir probablement du livre premier des Odes (1818-1822) dont la première édition date précisément de juin 1822 et dont la première Ode, consacrée à la mémoire d'André Chénier, s'intitule "Le Poète dans les Révolutions" (Cf. *Oeuvres* de Victor Hugo, Bruxelles, 1842, t. II p. 455).

³ 1763 ? - après 1829. Cf. Biographie in t. II, 498 n.

contre l'oppression, la Croix de Jésus-Christ contre l'ennemi du nom chrétien ? Je ne décide point ces graves questions, je me borne à les soumettre au jugement de ceux qui, comme vous, mon Prince, sont les plus capables de les résoudre " (t. III, p. 91).

Et le professeur Le Guillou de noter en bas de page :

" 3. Après la proclamation, en 1822, au Congrès d'Epidaure, de l'indépendance de la Grèce, les insurgés grecs reçurent l'appui et l'aide de l'élite européenne. Lord Byron, on le sait, donnera sa vie pour la cause grecque ".

Il est fort regrettable que nous ne connaissions pas la lettre du prince de Canosa, antérieure au 18 septembre 1825, à laquelle Lamennais se réfère. Elle nous aurait peut-être donné d'intéressants renseignements sur l'appréciation que cet intellectuel napolitain d'ancien régime pouvait avoir des mouvements révolutionnaires grecs et de mieux comprendre comment ce révolutionnaire de Lamennais pouvait trouver un terrain d'entente avec celui qui ira organiser bientôt la police de François IV, duc de Modène.

Lamennais, du reste, continue d'être préoccupé par la révolution grecque et, dix jours plus tard, le 28 septembre 1825, dans une lettre du comte de Senfft¹, il écrit :

"La question des Grecs devient très grave ; il n'est pas douteux que les libéraux s'en emparent aujourd'hui, et que l'Angleterre ne soit à peu près décidée à y jouer un rôle plus ou moins actif. Mais n'est-ce pas là le fruit naturel de la politique dilatoire et incertaine de quelques grandes puissances ? Elles ne connaissent point encore leur siècle. Quand se persuaderont-elles donc qu'au temps où nous sommes, les événements n'attendent point ? Elles craignent, disent-elles, de troubler la paix ; fort bien ; mais il me semble que laisser croître les causes de guerre, est un triste moyen de conserver la paix. Mon cher ami, avant peu d'années l'Europe entière sera sous les armes, et Dieu seul sait ce qui arrivera". (t. III, p. 93).

Et le professeur Le Guillou de rappeler en bas de page :

" 1. Comme Metternich, Canning redoutait une intervention russe et il espérait la prévenir en obtenant du Sultan Mahmoud l'indépendance de la Grèce ".

¹ Le comte Frédéric de Senfft-Pilsach (1777-1853) était ambassadeur de Saxe à Turin. Cf. biographie in t. I, p. 492 n.

Le 13 juillet 1827 Lamennais continue de se plaindre, cette fois auprès de la comtesse de Senfft,¹ de cette politique dilatoire des puissances occidentales et s'exclame : " Voyez la Grèce qu'on laisse périr, voyez le Portugal ; chaque souverain ne songe qu'à soi, à ses intérêts propres ; à sa personne. Cependant il y a autre chose dans le monde ; l'avenir l'apprendra à ceux qui l'ignorent " (t. III, p. 361).

Et le professeur Le Guillou de commenter encore en bas de page :

" 5. Après la prise d'Athènes par les Turcs, les Grecs semblaient perdus, quand l'intervention européenne se produisit avec, peu après, la destruction de la flotte turque à Navarin, le 20.10.1827. "

Navarin se faisant toutefois attendre, Lamennais écrit, le 8 octobre 1827, à l'avocat libéral Pierre-Antoine Berryer² :

" ... il faut espérer que les affaires d'Espagne, de Portugal, de Grèce, de Turquie et d'Amérique, s'éclairciront un peu. Ne trouvez-vous pas extrêmement comique le prologue de la grande tragédie qui se prépare ? Le froid mépris avec lequel Mahmoud traite les trois grandes puissances³ qui croyaient n'avoir qu'à parler pour le voir à leurs genoux ; les menaces de celles-ci, puis leur silence et leur inaction ; le parfait accord des cabinets sur un point unique, qui est de se laisser traiter comme le dernier valet rougirait de l'être ; l'absence de toute force, de toute grandeur, de tout principe élevé, de tout principe élevé, de tout sentiment moral, dans leur ignoble et sottise politique : tout cela est un grand spectacle et une grande leçon. Mais quoi ! il faut soutenir l'Omnium et le 3 pour 100.⁴

Je regrette que la *Quotidienne*,⁵ qui fait quelquefois des phrases sur la société matérielle de notre temps, fonde sur les maximes propres à cette société, sa manière d'envisager la question turque. Rien de plus facile que de rejeter l'islamisme en Asie ; mais, un moment ; prenons bien garde, le commerce marseillais en pâtirait peut-être. Que ferait-on des draps de Carcassonne et des brocards de Lyon ? Roi très-chrétien, réfléchissez-y : N'allez pas faire comme ces barbares qui s'en allaient en criant : Dieu le veut ! Ceci est une immense question : consultez Barême".⁶ (t. III, pp. 377 et 378).

Intéressant ce Lamennais partagé entre ses sentiments d'orgueil européen, teinté sinon nourri de grandeur française, et sa préoccupation de ne

¹ Il s'agit de la comtesse Henriette-Caroline Werthern, épouse du comte Frédéric de Senfft-Pilsach.

² Avocat, député et membre de l'Académie française, né en 1790 et mort en 1868. Cf. biographie en t. II, p. 134 n.

³ M. Le Guillou, dans sa note en bas de page, nous rappelle que " France Angleterre et Russie s'étaient mises d'accord par le traité de Londres, en juillet 1827, pour l'intervention. Canning mourut en août, sans en avoir vu les résultats, mais, le 20 octobre, c'était Navarin, et la destruction de la flotte turque ".

⁴ Probablement un emprunt anglais.

⁵ Journal de Paris ayant paru, sous ce titre, de 1792 à 1847.

⁶ L'auteur du " Livre des comptes faits ", paru en 1682.

pas, après tout, porter atteinte au commerce de Marseille, donc à l'économie française, quel que soit, peut-être, le prix à payer ? En d'autres termes : Mahmoud II (1785-1839), le vainqueur d'Ali de Tébelen, pacha de Yannina, le massacreur des janissaires, le vainqueur des Grecs en 1826 peut se permettre de porter atteinte à l'honneur chrétien ; après tout l'histoire ottomane des dernières décennies montre qu'il n'y aurait rien de plus facile que de rejeter l'Islam, donc les Turcs, en Asie. Mais que deviendrait alors le commerce marseillais, où placerait-on les produits industriels de France et de l'Europe ?

Mais Navarin est finalement là et l'honneur de l'Europe est sauf. Lamennais, par deux lettres adressées le même jour (16 novembre 1827) respectivement à sa cousine Mme Champy¹ et à la comtesse de Senfft, prie la première de transmettre ses félicitations à Théodore Negris, premier ministre des Affaires étrangères de Grèce, et s'interroge, auprès de la seconde, sur les conséquences éventuelles de la victoire sur les Turcs que M. le Guillaou a très bien résumée dans la note suivante au bas de la page 404 du t. III :

" Le 20 octobre 1827, la flotte turco-égyptienne, composée de 64 vaisseaux de guerre avec 2,400 canons, étant concentrée dans la rade de Navarin, la flotte alliée (26 navires et 1,300 canons) riposta à un coup de canon tiré contre une frégate française. Deux heures plus tard, la flotte ottomane était détruite (16 frégates, 26 corvettes, 12 bricks et 5 brûlots détruits, 6,000 hommes tués contre 140 morts et 300 blessés chez les alliés, qui n'avaient pas perdu le moindre bateau) ".

Et voici ce qu'en dit Lamennais :

" Il est évident qu'il n'y a plus de conscience européenne en politique, ou que les données fondamentales ont changé.

L'événement de Navarin pourra changer bien d'autres choses. En attendant, il en fait dire de passablement singulières, et c'est encore nous, je veux dire notre gouvernement, qui en a la gloire.

Le *Moniteur* vient de nous apprendre que la destruction de la flotte turque était un bonheur tout particulier pour Mahmoud et pour Méhémet-Ali ; pour Mahmoud, parce qu'il sentirait les douceurs de la paix ; pour Méhémet-Ali, parce qu'il pourrait s'occuper plus tranquillement de civiliser l'Égypte. Ses vaisseaux lui donnaient des distractions, comme les journaux en donnent à nos ministres. Ces réflexions sont officielles ; je jurerais même, s'il le fallait, qu'elles émanent directement du génie de M. de Damas.² après cela, dormons en paix ". (t. III, p. 404 et 405).

¹Malgré les deux notes que M. Le Guillaou a publiées sur la généalogie Champy (t. I, pp. 157 n. et 222 n.), il ne m'a malheureusement pas été donné d'établir l'exact degré de parenté entre Lamennais et Madame (ou la baronne ?) Champy.

²Anne-Hyacinthe baron de Damas (1785-1862), ministre des Affaires étrangères.

Mais comment expliquer les rapports que Madame Champy semble avoir eus avec Théodore Negris ? Lamennais lui écrit, justement le 16 novembre 1827 :

" Si vous avez occasion de me rappeler au souvenir de M. Negris, dites lui que je l'aime toujours de tout mon cœur, que je regrette sa discussion franche, vive et animée, et qu'enfin je lui fais mon compliment sur l'affaire de Navarin " (t. III, p. 404).

Déjà, dans une lettre du 7 mai 1827 (t. III, p. 314), Lamennais dit à Mme Champy :

" Veuillez aussi me rappeler au souvenir de M. Negris. Je regrette de l'avoir connu si peu de temps ".

Et, le 25 septembre de la même année, il lui écrit :

"Je vous vois inquiète tour à tour pour Gaspard (Champy), pour M. de Musigny et pour M. Negris¹ ; voilà ce qui vous aura enflammé la sang" (t. III, p. 369).

Enfin, le 25 février 1828, en s'adressant à nouveau à Mme Champy, Lamennais dit :

" Je n'oublie pas non plus Negris ; il ne faut pas qu'il se tue au travail. Qu'il attende au moins que nous ayons encore disputé deux ou trois fois " (t. III, p. 480).

Les Champy auraient-ils connu Théodore Negris à travers l'Égypte où l'on d'eux mourut en 1798 lors de l'expédition napoléonienne ? (t. I, p. 157 n.). Peut-être. en tout cas il est certain que, par un de ces hasards si frappants et si fréquents dans l'histoire de l'Empire Ottoman, c'est-à-dire de la Grèce moderne et de la Turquie, " Teodor Efendi Negri ", ainsi que le rappelle l'Annuaire du Ministère des Affaires étrangères de Turquie daté de 1967 (p. 896) était " Maslahatgüzar " à savoir " chargé d'affaires " ottoman à Paris en 1820 et, à ce titre, il avait succédé à deux autres diplomates ottomans, de la nation grecque-orthodoxe ottomane, accrédités à Paris, Panayotaki Anghelopoulo Efendi et Nikola Efendi Mano (op. cit., p. 895).²

¹Gaspard Champy († 1854), fils de Jacques-Pierre Champy, régisseur général des poudres et salpêtres, et d'Élisabeth Huard (t. I, p. 157 n.). Sur M. de Musigny, cf. t. I, p. 222 n.

²Cf. également la notice biographique sur Theodoros Neghris dans l'Encyclopédie néogrecque Papyros-Larousse, t. X, Athènes, 1964.



Mais Théodore Negrès n'est pas le seul personnage de la Grèce moderne que nous trouvons dans la *Correspondance générale* de Lamennais. Nous y rencontrons aussi le comte Jean-Antoine de Capo d'Istria (1776-1831), un des fondateurs de l'État grec et premier " président de la République grecque " en 1827.

Capo d'Istria est lié au marquis de Coriolis,¹ un des correspondants de Lamennais qui, le 27 octobre 1827, une semaine après Navarin, écrit à ce dernier :

" Ce même jour, une autre satisfaction m'était destinée à votre sujet. J'ai rencontré, chez une dame russe de beaucoup d'esprit, le " président du gouvernement grec ", comme on dit, enfin M. le Comte de Capo d'Istria². La conversation étant tombée sur les écrivains qui honorent le plus notre siècle, il m'a dit qu'il vous considérait, sans difficulté, comme le premier. Ce jugement n'a pas laissé de me causer du plaisir, venant de là, et le mieux est qu'il sortait de chez M. de Chateaubriand, notre plus grand écrivain, comme il a soin, quand il ne le dit pas lui-même, de se le faire dire chaque jour. Le pauvre homme ! " Nous avons bu des mêmes eaux ", vous disait-il dans votre première entrevue. J'ai grand'peur que, plus tard, il n'ait mangé du lotos en abondant en Afrique, car, s'il se souvient de quelque chose, ce n'est certes pas de son pays ". (t. III, p. 687).³

Mais revenons à Navarin.

Cette affaire ne cesse d'occuper Lamennais. Il s'en ouvre avec la comtesse de Sefft, le 28 décembre 1827, en disant :

" Il paraît que Mahmoud, à qui je croyais plus de tête, se dispose à céder aux trois Puissances. Cela n'empêche pas que la dernière heure de son empire ne soit venue. Les difficultés du partage peuvent encore lui laisser quelque ombre d'existence pendant quelque temps ; mais la force des choses amènera bientôt sa dissolution inévitable. " (t. III, p. 429).

Et voici que Lamennais se situe lui aussi, en cette première moitié du XIXe siècle, parmi ceux qui évoquent l'éventualité sinon l'inévitabilité d'un partage de l'Empire ottoman.⁴

¹Charles marquis de Coriolis d'Espinouse (1770-1841) entra en relations avec Lamennais au *Conservateur* et fut, d'après Le Guillou, un défenseur acharné des idées ultra-royalistes (t. III, p. 23 n.).

²Le comte de Capo d'Istria avait été en 1816 ministre adjoint des Affaires étrangères du Czar Alexandre 1er.

³Le marquis de Coriolis a une certaine sensibilité pour les questions orientales. Un an plus tôt, le 24 septembre 1826, il a attiré l'attention de Lamennais sur le contexte général des réformes de l'Empire Ottoman en parlant de " Mahmoud perfectionnant l'ouvrage de Sélim et du baron de Tott " (t. III, p. 617).

⁴Lamennais ne figure pas, toutefois, dans l'ouvrage de T. Djuvara, *Cent projets de partage de la Turquie*, Paris, Librairie Félix Alcan, 1914, Bibl. Missir.

D'où ses réflexions du 9 octobre 1828 au marquis de Coriolis :

" Voyez un peu l'état de notre pauvre globe : la Russie se lançant de tout son poids sur la Turquie, et se cassant le nez à terre ; l'Autriche remuant ses lourdes masses pour aider Mahmoud, ou pour partager ses dépouilles ; en Irlande les catholiques massacrés par les protestants. " etc. (t. IV, p. 50)

et, un an plus tard, le 3 septembre 1829, à la comtesse de Senfft :

" L'état de l'Europe complique encore une position si embarrassée. L'empire turc a achevé son temps ; il n'est pas désormais au pouvoir des hommes de le raffermir, ou plutôt de le ranimer : ce n'est plus en réalité qu'une question de partage ; mais cette question, qui la résoudra ? L'épée ou la diplomatie ? Il n'y a pas en Europe quelqu'un qui pût le dire. Pour moi, je serai bien aise de voir disparaître le croissant ; mais je regretterai Mahmoud, dont la magnanime fermeté a quelque chose qui n'est pas de ce temps-ci, et n'en est que plus beau " (t. IV, p. 183).

En réalité, c'est la Grèce surtout qui paraît préoccuper davantage Lamennais. D'où la question qu'il pose, le 15 octobre 1828, au baron de Vitrolles :

" Que dites-vous de cette belle expédition de Morée ? Jean s'en alla comme il était venu. Il sera curieux de les entendre expliquer cela aux Chambres. Quant à Nicolas, il n'est point heureusement pour lui, dans la nécessité de rien expliquer, et d'ailleurs son frère Mahmoud lui en évitera la peine. Rappelez-vous la Bérésina. O Providence ! " (t. IV, p. 54).

Et M. Le Guillou de corriger ces conclusions quelque peu rapides de Lamennais en notant :

" En réalité, malgré l'opposition anglaise, la France refusa d'évacuer la Morée. Elle rapatria une seule des trois brigades débarquées, laissant les autres au service de la Grèce. Quant à Nicolas, après son échec militaire devant Silistrie, il devait maintenant chercher le concours moral de la France, face surtout à l'opposition de l'Angleterre et de l'Autriche " (op. cit., p. 54 n.)¹

¹On ne nous voudra pas de résumer ici l'histoire de la Morée suivant le Larousse du XX^e siècle:

V^e siècle : ravagée par les Goths ;

VII^e siècle : fortement occupée par des tribus slaves ;

1204 : conquise par des barons français de la IV^e Croisade ;

XIV^e siècle : despotat byzantin de Mistra ;

1450 : première occupation turque ;

1687 : occupation vénitienne jusqu'à 1715 ;

1715 : seconde occupation turque jusqu'à 1828 ;

1828 : " Le maréchal Maison en chasse définitivement les Turcs. La Morée fait, depuis, partie du royaume de Grèce ".

Entre-temps le problème grec semble s'acheminer vers une solution. Lamennais continue d'en parler à la comtesse de Senfft à qui, le 22 janvier 1830, il écrit :

"Voilà donc la Grèce schismatique confiée par les Hautes Puissances à un roi protestant : ce choix est une humiliation pour deux d'entre elles, et une faute encore plus grande. Mais nul aujourd'hui n'a le sentiment de ce qu'il doit à son honneur et à sa conversation même" (t. IV, p. 235).

Et M. Le Guillou nous rappelle, par sa note en bas de page, que le roi protestant auquel fait allusion Lamennais n'est autre que " Léopold de Saxe Cobourg-Gotha qui refusa d'ailleurs le trône (grec) et devint ensuite, après son élection par le congrès belge, le 4 juin 1831, Léopold 1er de Belgique ".

*
* *

Le problème grec résolu, on retombe dans la Turquie. Et voici que, par ses rapprochements hardis, Lamennais, le 14 avril 1833, en écrivant au marquis de Coriolis, médite sur la destinée de la République française et, s'inspirant d'une image saint-simonienne, pense à marier la République au sultan Mahmoud :

"Voyez les partis comme ils s'en vont, carlistes, philippistes ; la République seule croît. Pauvre petite ! déjà l'on parle de la marier ; les uns disent à un Bonaparte, les autres à M. de Lafayette, d'autres encore à M. Carrel, ou à tous trois ensemble, ce qui serait beaucoup pour la première fois ; mais au moins elle pourrait choisir en connaissance de cause. Pour moi, si ma voix était comptée, je la marierais à Mahmoud, qui va tout à l'heure se trouver veuf de ses six cents femmes ; République pour République, il n'y perdrait rien. Qu'en pensez-vous ? Ne pourrait-on pas mettre, comme on dit, cette idée en avant ? Les Saint-simoniens qui s'en vont chercher la femme-libre à Constantinople, seraient, pour le coup, bien attrapés ; pendant qu'ils fouilleraient tous les harems pour la trouver, un beau jour ils entendraient dire que le Grand-Turc vient de l'épouser à Paris. Quelle déconvenue ! " (t. V, p. 363).

Et M. Le Guillou de noter, d'abord, que "Mahmoud II (sultan de Turquie depuis 1809) venait de subir en décembre 1832, à Konieh (Konya), une défaite sévère de son rival Méhémet-Ali, le pacha d'Égypte. La Russie en avait profité pour occuper les deux rives du Bosphore et mettre ainsi la main sur les Détroits"¹ et, ensuite, que "En décembre 1832, le saint-simonien

¹ A vrai dire les Russes n'ont jamais occupé Constantinople. C'est à la demande du sultan Mahmoud qu'ils y débarquèrent 15,000 hommes pour défendre la ville contre les forces de Méhémet-Ali qui marchaient sur Scutari (A. de la Jonquière, *Histoire de l'Empire Ottoman*, Paris, 1881, p. 485).

Barrault était, en effet, parti à Constantinople pour trouver la "femme" ou la "mère".¹

Du reste, avant même le fameux traité d'Unkiar-Skelessi (en turc Hünkâr İskelesi) qui, peu après, le 8 juillet 1833, consacra, ne fût-ce que sur le papier et pendant quelques mois, une sorte de protectorat russe sur l'Empire ottoman en ouvrant aux vaisseaux de guerre russes les Détroits, le marquis de Coriolis écrit, le 30 avril 1833, à Lamennais :

"Voilà donc les Moscovites débarqués à Stamboul sur la côte d'Asie, et mon vieux ami Mahmoud passant la revue de ces Moscovites, et cela à la face de ce fier Roussin² si sûr de son fait. Bon Dieu ! Qu'est-ce de nous, et quelle figure encore n'allons-nous pas faire dans les Dardanelles ? " (t. V, p. 733).

Lamennais, hanté par " le monstre Nicolas " qui " prit une forme humaine et se réfugia sur la terre " (t. V, p. 391), s'interroge sur le sens de ces événements et, au lendemain même du traité turco-égyptien de Kutaieh (en turc Kütahya), signé le 5 mai 1833, dans sa lettre du 9 mai 1833 à la comtesse de Senfft, il dit :

"Les affaires d'Orient paraissent s'arranger,³ comme toutes les autres affaires, c'est-à-dire qu'elles se compliquent en attendant la grande et finale solution qu'y donnera la guerre universelle que tout le monde craint, que personne ne veut, et qui est, à peu d'années et peut-être à peu de mois près, rigoureusement inévitable. La Russie, bientôt, va presser l'Europe sur toute la longueur de la ligne immense qui s'étend de Pétersbourg à Constantinople: et c'est à ce moment qu'on a laissé égorger la Pologne ! ... Je ne parle ici que politiquement. Mais ce n'est pas aux rois qu'il est donné de lier le démon du Nord et de le jeter dans la mer, sous les glaces du pôle. Dieu a confié cette tâche à d'autres, et le jour où elle sera accomplie approche, et ce sera un beau jour pour la terre" (t. V, p. 392).

Victoire des Égyptiens à Konya en 1832, alliance russo-turque en 1833, préoccupations des Puissances européennes face aux nouveaux équilibres qui pourraient s'installer dans cette partie du monde, inspirent à Lamennais, dans sa lettre du 20 août 1834 à la comtesse de Senfft, la remarque suivante :

¹Émile Barrault (1799-1869) a publié, entre autres, *Occident et Orient* (1835), *Histoire de la guerre de Méhémet-Ali* (A. de la Jonquière, *Histoire de l'Empire Ottoman*, Paris, 1881, p. 485).

²Il s'agit de l'amiral baron Albin Reine Roussin (1781-1854) qui fut ambassadeur de France à la Porte entre 1832 et 1834.

³A très juste titre, M. Le Guillou a noté, en bas de page : " Allusion probable au traité de Koutaieh, par lequel le sultan Mahmoud accorda au pacha Méhémet-Ali qui l'avait vaincu à Konieh, en décembre 1832, le gouvernement de la Syrie, avec le district d'Adana qui lui ouvrait les routes de l'Asie Mineure ".

"L'Orient se détraque complètement. Méhémet-Ali doit être allé avec sa flotte et douze mille hommes au secours d'Ibrahim.¹ Quels que soient les événements immédiats de cette guerre, la Porte finira par succomber, parce qu'elle n'a plus de force morale. Les Puissances de l'Europe auront beau la galvaniser, elles ne réussiront pas à faire de ce cadavre un corps vivant et après les dernières contractions, elles s'abattent sur lui comme des oiseaux de proie affamés pour s'en disputer les lambeaux. Le Mahométisme s'en va, le Brahmanisme s'en va, tout s'en va, pour faire place au Christianisme universel. C'est ce qu'on est loin de comprendre à Rome et c'est ce qui doit effrayer sur elle. Je la regarde avec douleur et je vous dirais avec tremblement, si, en levant les yeux plus haut, je ne sentais mon âme se remplir d'espérance" (t. VI, p. 262).

La comtesse de Senfft s'éteint le 18 janvier 1836 (t. VII, p. 27). Ses rapports avec Lamennais se sont, du reste, refroidis au cours de la dernière année et Montalembert, dans sa lettre du 13 décembre 1834, écrit à Lamennais une chose terrible qu'il y a lieu de mentionner ici à la fois pour des raisons chronologiques et contextuelles :

" C'est la comtesse de Senfft qui a mis en circulation le beau bruit que je vous ai rapporté dans ma dernière (lettre), que vous en étiez venu à nier la divinité de Jésus-Christ : c'est elle-même qui l'a raconté à M. de la Ferronnays, quand il a conduit son fils ici. Elle ajoute que vous avez déjà dépassé Luther et qu'elle ne voit plus que Mahomet à qui elle puisse vous comparer. Elle dit même qu'elle vous écrit tout cela et que vous êtes toujours en correspondance avec elle " (t. VI, p. 810).

Qu'à cela ne tienne. Lamennais continue de se préoccuper de la question d'Orient et, dans sa lettre à Montalembert, du 4 février 1836, il remarque :

" Le Czar s'emparera de Constantinople, nul doute. L'Autriche et la Prusse le laisseront faire moyennant des compensations à leur profit. L'Angleterre intrigue pour avoir sa part, et elle l'aura très certainement, quelques îles dans la Méditerranée, peut-être l'Égypte, qui sait ? Quant à nous, nous laisserons tout faire ". (t. VIII, p. 27).

¹M. Le Guillou essaye de synthétiser les événements politiques par la note suivante : " Méhémet-Ali, pacha du Caire depuis 1805, venait de s'emparer de la Syrie et son fils Ibrahim y avait écrasé l'armée turque, en décembre 1832, à Homs et à Konieh. L'intervention du tsar Nicolas en faveur de Mahmoud faillit mener à une véritable crise européenne. Inquiets du danger russe et de l'occupation du Bosphore, Français et Anglais imposèrent, en juillet 1833, la signature d'un traité. Cependant, voulant une revanche, Mahmoud fomentait en Syrie des mouvements de révolte contre Ibrahim et c'est ce à quoi Lamennais semble faire allusion ici " (ibidem).

Le 7 mai 1839, dans sa lettre à Mme Clément,¹ Lamennais aborde à nouveau la question d'Orient :

" Je ne vois, quant à présent, nulle apparence de guerre. Il est vrai que les affaires d'Orient s'embrouillent de plus en plus.² D'ici à peu de temps une collision paraît inévitable avec Méhémet-Ali et Mahmoud. Ce sera un moment critique. Cependant les puissances craignent tellement tout ce qui ébranlerait le moins du monde l'Europe ; elles ont une peur si grande des peuples, qu'on peut croire qu'en ce cas même la paix entre elles ne serait point troublée. Toutefois un événement imprévu et imprévoyable, une circonstance fortuite peut déconcerter tout à coup leur politique pacifique ". (t. VII, p. 392).

Le 29 juillet 1839 il écrit au baron de Vitrolles :

" La question d'Orient continue d'occuper les esprits. Tout annonce que notre rôle, dans cette immense affaire, sera, comme toujours, un rôle de dupe. Si j'avais jamais cru à l'habileté de Louis-Philippe, je serais aujourd'hui bien désabusé. " (t. VII, p. 419).

Et, le 16 août 1840, dans une autre lettre au même correspondant, il continue :

" ... les quatre puissances connaissent peu elles-mêmes la voie où elles s'engagent. Elles ont affaire, en Méhémet-Ali, à un personnage qui saura peut-être leur créer plus d'un embarras. S'il parvient seulement à faire tirer un coup de canon que personne n'aura prévu, on en entendra bien d'autres, et la grande bataille européenne, inévitable au surplus à une époque plus ou moins prochaine, commencera " (t. VII, pp. 506-507).

Peu avant, dans sa lettre du 28 juillet 1840 à Mme Clément, Lamennais avait constaté :

" Louis-Philippe est furieux d'avoir été joué par Lord Palmerston.³ Si ce n'était que sa fureur, on en rirait, car il n'a, certes, que ce qu'il mérite ; mais

¹Cf. notice biographique sur la famille Clément, t. VII, p. 128 n.

²Dans une foot-note habituelle, M. Le Guillou nous rappelle que "Le 21 avril 1839, les Turcs avaient franchi l'Euphrate pour attaquer l'armée du pacha d'Égypte, et, de ce moment jusqu'au 13 juillet 1841, date de la signature de la convention dite des Détroits, l'Orient fut en ébullition. Le 24 juin, l'armée turque était écrasée, quelques jours plus tard c'était l'anéantissement de la flotte ottomane. Mahmoud, le sultan de Constantinople, mourait le 30 juin. Méhémet-Ali l'emportait largement " (ibidem). C'est la bataille de Nisibe (ou Nezib) et ses suites sur lesquelles cf. A. de la Jonquière, op. cit., pp. 486-488.

³M. Le Guillou, dans une note au bas de la p. 496, explique : " Le chef du Foreign Office avait préparé - en accord avec l'Autriche, la Prusse et la Russie et, bien sûr, en dehors de la France - un traité, dit du 15 juillet, selon lequel les quatre puissances s'engageaient envers la Porte à lui donner l'appui dont elle aurait besoin pour réduire le pacha et protéger le cas échéant Constantinople contre les entreprises de ce dernier. La reine d'Angleterre et l'empereur d'Autriche s'engageaient de plus à faire intercepter par leurs flottes les communications entre l'Égypte et la Syrie et à " donner toute l'assistance en leur pouvoir à ceux des sujets du sultan qui manifesteraient leur fidélité à leur souverain ". C'était pour la France un vrai camouflet et l'on put craindre la guerre " contre la perfide Albion ".

les intérêts du pays, son honneur, son existence même sont gravement compromis " (t. VII, pp. 497 et 498).

Quelques semaines plus tard, Lamennais — dans une lettre du 20 septembre 1840 adressée à nouveau au baron de Vitrolles — revient sur ce qu'il appelle " les affaires d'Orient " et, répondant à une lettre de ce correspondant qui, apparemment, n'a pas été retrouvée, écrit :

" Je ne partage pas votre manière de juger les affaires d'Orient.¹ Le but des Puissances est évidemment d'arriver à des résultats qui ruineront notre commerce et notre influence dans la Méditerranée. La Russie veut Constantinople, et l'Angleterre l'Égypte, afin d'être maîtresse de l'isthme de Suez. Souffrir que ces grandes questions se décident sans nous et malgré nous, est une indigne lâcheté, une honteuse abdication de notre rang en Europe. Je ne fais pas non plus aucun doute qu'après avoir ainsi affaibli notre puissance matérielle, et, ce qui est pis encore, notre puissance morale, les cabinets absolutistes ne nous suscitent de nouveaux sujets de querelle, lorsqu'ils croiront l'occasion favorable, pour éteindre en Europe, selon leur langage, le volcan révolutionnaire " (t. IV, pp. 522 et 523).

De 1840 à 1849, la *Correspondance générale* ne semble plus contenir de références aux affaires d'Orient, tout au moins sous l'aspect politique.²

Ce n'est qu'en 1850 qu'on y revient et ce par une mention, dans la lettre que Lamennais adresse au baron de Vitrolles le 7 septembre 1850, à ce que M. Le Guillou (t. VIII, pp. 696-697 n.) appelle " l'affaire rocambolesque " de la concession, à titre gratuit, d'une propriété près de Smyrne, accordée par le sultan Abd-ul-Medjid (1823-1861), en 1849, à Lamartine qui entendait l'exploiter en contribuant à la fois à l'assainissement de sa propre situation financière et au développement économique de la région égéenne de l'Empire.³

¹ M. Le Guillou rappelle, dans une foot-note de la p. 522, que " le 11 septembre 1840, une escadre anglaise, renforcée de quelques bateaux autrichiens, avait bombardé et détruit à moitié la ville de Beyrouth, sans opposition de Méhémet-Ali ".

² A noter, toutefois les contacts que Lamennais a, ou continue d'avoir, pendant cette période, avec des personnes liées à l'Orient. Ainsi, par exemple, le 3 mai 1846, il dîne chez le docteur Charles-François Lallemand (1790-1853) (t. VIII, p. 149 n.) en compagnie de Béranger, de George Sand et de Soliman pacha. (ibidem).

³ Sur toute cette affaire cf. le long article publié par Willy Sperco, journaliste et écrivain latin d'Orient de nationalité italienne, mais de culture française, (1887-1978), in *La Revue de Paris* (Déc. 1969, pp. 97-107) sous le titre " Lamartine agriculteur en Turquie ". Voici ce qu'en dit M. Le Guillou (ibidem, in n. 4) : L'affaire rocambolesque de la concession accordée par le sultan Abd-ul-Medjid, en 1849, à Lamartine, montre bien quel piètre homme d'affaires était notre poète. La Sublime Porte avait donc accordé à Lamartine, à qui elle croyait peut-être une influence politique qu'il n'avait plus, la concession, pour trente ans, à titre gratuit de la vallée de Burgas-Owa, près de Smyrne. Elle n'avait pas " trente lieues de tour " mais douze à quinze seulement, avait un sol fertile, des eaux abondantes, et comprenait plusieurs fermes et villages bâtis, une maison de maître... Lamartine voulut aller voir ses domaines, prit une escorte, un appareil pompeux, emmena sa femme et deux amis et voulut faire des sous-concessions qu'il offrirait à des actionnaires. Ceux-ci ne venant pas, il partit pour Londres pour trouver — espérait — il — 500.000 F... Un projet de société venait à peine d'être arrêté que la Porte, se défiant des Anglais, intervint pour y mettre obstacle : finalement, le gouvernement ottoman proposa à Lamartine d'échanger sa concession contre une rente annuelle de 100.000 piastres sur vingt-quatre ans. Cela faisait tout au plus 25.000 F, qui encore, ne lui furent que très irrégulièrement payés. Les dettes de Lamartine, cependant avaient considérablement augmenté !

Lamennais écrit à son correspondant de Vitrolles :

"Lamartine est en Angleterre, où il cherche à tirer parti de la concession qu'Abdul-Medjid lui a octroyée, et qui lui coûte déjà plus qu'elle ne vaut peut-être, en voyages et cadeaux, de règle absolue en Orient. Des domaines ont, dit-il, trente lieues de tour. On y trouve de tout, des eaux, des oliviers, des vignes, des pâturages. Il n'y manque que l'argent qu'il lui faudrait pour payer ses dettes" (t. VIII, p. 696).

Trois ans plus tard, c'est à nouveau la Turquie, avec toutes les préoccupations politiques qu'elle inspire. Et c'est toujours le baron de Vitrolles qui est le destinataire des considérations de Lamennais datées du 14 septembre 1853 :

"Au-dehors, le monde politique semble approcher d'une crise. Rien ne finit en Turquie, tout commence peut-être. L'Angleterre, dit-on, cherche à coaliser les puissances de l'Europe contre les Américains. La Russie, plus ou moins d'accord avec la Hollande, se présente en face d'eux au Japon. Que résultera-t-il de tout cela ? Dieu le sait". (t. VIII, p. 823).

Et, enfin, à la veille d'une énième " insurrection des Grecs contre les Turcs " que M. Le Guillou note dans sa chronologie de 1854, à la date du 19 février, une semaine avant la mort de Lamennais (t. VIII, p. 839), ce dernier, par une lettre du 8 janvier 1854, adressée à Mme Ligeret de Chazey¹ à la veille de la guerre de Crimée, exprime des idées dont la valeur prophétique en ce qui concerne les relations russo-turques s'éclairera bientôt à la lumière de la mort :

"Dans la question d'Orient nous suivons l'Angleterre, semblables aux laquais qui autrefois portaient la queue des robes des grandes dames.² Nous ignorons encore si nous aurons la guerre, ou si la paix se fera. Les puissances flottent entre les craintes diverses, et, en outre, elles ne sont pas libres dans leur détermination, les événements ayant amené de nombreuses complications qu'elles ne prévoyaient pas. L'opinion nationale force la main au Cabinet anglais, et le sultan jouerait sa tête s'il entreprenait d'arrêter l'élan des populations musulmanes. De plus, il y a partout une espèce de sentiment vague qui avertit les peuples que le débat entre la Russie et la Porte recouvre une question d'une importance bien autrement grande, et qu'il s'agit en réalité d'une lutte européenne. Le monde sera-t-il replongé dans les ténèbres du Chaos, ou poursuivra-t-il la route lumineuse qu'une main divine lui a tracée à travers les siècles ? Voilà ce que doit décider un avenir prochain. L'humanité vaincra sans doute : mais au prix de combien de maux peut-être !" (t. VIII, p. 842).

C'est là, je pense, tout au moins une partie du testament politique de Lamennais à laquelle nous ne pouvons ne pas réfléchir en cette fin du XX^e siècle.³

¹Cf. notice biographique in t. VII, p. 294.

²Ici, M. Le Guillou rappelle en foot-note : " Lamennais pense sans doute à l'unité d'action des flottes franco-anglaises qui, le 20 décembre 1852, avaient reçu l'ordre d'entrer en Mer Noire ".

³Quant aux rapports Lamennais-Grèce, je noterai ici le nom d'un Grec, Rigopoulos, qui, par deux fois (les 6 et 8 février 1854 (t. VIII, pp. 850 et 851), visite Lamennais pendant sa maladie. Qui était-ce ?

5. LAMENNAIS, L'ISLAM, LES PERSANS ET LES ARABES¹

I - Lamennais et l'Islam

Le 28 mai 1822, l'abbé Rohrbacher² envoie à Lamennais "le Catéchisme du sens commun, quant aux principes généraux du moins". Il ajoute que "pour ce qui regarde leur application à certaines vérités en détail, [il] tâchera de la faire quand Lamennais aura publié le reste de son Essai." Il termine en disant : "si vous croyez que ces onze chapitres tels qu'ils sont peuvent être utiles quelque part ou à quelque chose, vous êtes absolument le maître d'en faire ce que vous jugerez à propos."

De ces onze chapitres, les chapitres 8 et 9 (ce dernier en partie), concernent l'Islam.³

Lamennais, en répondant dix jours plus tard à son correspondant de Lunéville, ne prend pas position sur les théories islamiques de l'abbé Rohrbacher qu'il semble cautionner, toutefois, d'une manière générale puisqu'il écrit :

"Votre Catéchisme du sens commun est une chose excellente. Je n'ai rien trouvé à y changer, et, d'après votre permission, je chercherai le moyen de le faire imprimer, ce qui aurait lieu tout de suite, si j'étais à Paris ; mais, enfin, cela se fera, j'espère, avant la fin de l'année." (t. II, p. 279).

¹Tiré de *Cahiers mennaisiens*, Brest, No. 22, 1988, p. 66-79.

²René-François Rohrbacher (1789-1856), l'auteur de la célèbre *Histoire Universelle de l'Église* en 29 volumes (cf. biographie in t. II, p. 115 n.).

³Ch. 8. D. Y a-t-il encore d'autres hommes qui ne prennent pas le sens commun pour règle de leurs opinions et de leurs croyances ? R. Oui, il y en a encore d'autres. D. Quels sont-ils ? R. Les Mahométans ? R. Leur règle suprême c'est de compter le sens commun pour rien et de croire à la parole d'un seul homme sur sa parole seule. D. Comment cela ? R. Un homme appelé Mahomet se met à dire : je suis l'envoyé de Dieu. Il me commande de vous ordonner telles et telles choses ; et il n'en donne d'autres preuves que son dire ; et les Mahométans croient tout ce qu'il dit parce qu'il le dit. D. A qui ressemblent-ils en cela ? R. Aux philosophes, quand ils croyaient tout ce que disait Aristote, uniquement parce qu'Aristote le disait. D. A qui peut-on les comparer encore ? R. On peut encore les comparer à des personnes faibles d'esprit, qui n'ayant pas la force de consulter et de suivre le sens commun s'en tiennent au dire du premier venu. D. Que remarquez-vous sur le nom des Mahométans ? R. Ce nom seul de Mahométans que tout le monde leur donne, est une marque qu'ils ne suivent pas le sens commun, la raison universelle, mais la raison particulière, le sens privé de Mahomet.

Ch. 9. D. Que veut dire le nom d'hérétiques ? R. Il veut dire des hommes qui choisissent. D. Pourquoi les appelle-t-on de cette manière ? R. Parce qu'au lieu de prendre en tout pour règle suprême le sens commun ou la croyance commune, choisissent certains articles, selon qu'ils plaisent davantage à leur sens privé. D. Quel est donc leur principe fondamental ? R. C'est de croire d'abord, comme les Mahométans, à la parole d'un seul homme pour s'en rapporter ensuite, comme les philosophes, à leur sens privé seul. D. Comment cela ? R. Par exemple, le moine Luther a dit : le sentiment commun des chrétiens est faux, c'est le sens privé qu'il faut suivre ; la règle infaillible c'est de n'écouter que soi-même. Et des hommes l'ont cru. D. Comment les eut-on communément appelés ? R. On les a communément appelés les chrétiens pour faire entendre qu'ils ne suivaient plus le sentiment universel des chrétiens, mais le sentiment particulier du moine Luther. D. N'y a-t-il que cette secte d'hérétiques ? R. Il y en a un grand nombre d'autres encore, toutes différentes de nom et de sentiment, et dont chacune se partage encore en autant de petites fractions qu'il y a d'individus.

II - Lamennais et la Perse

Le 5 juillet 1839, Lamennais adresse à Eugène Boré, qui se trouve en Perse, une lettre qui est peut-être une des plus belles parmi celles qui se réfèrent à la fois aux rapports entre l'Europe, l'Orient et le Christianisme et à l'image physique que Lamennais devait se faire de la Perse (t. VII, pp. 411-412).

M. Boré a fait parvenir, *more Orientalium*, à Lamennais une " petite boîte allongée " qui, visiblement, est très appréciée par son destinataire. " Je (la) garderai comme un souvenir de toi et de tes voyages dans cette vieille Asie que j'ai toujours désiré voir, que je ne verrai jamais ".

Lamennais souffre de l'éloignement de son élève, mais se console à l'idée des bienfaits qui découleront de sa mission en Asie :

"Selon tes projets, tu aurais encore dix-huit mois à passer loin de nous ; c'est beaucoup et je crains que l'époque de ton retour ne s'éloigne encore, car plus on apprend, plus on veut savoir, et cela n'a point de bornes, «non satiatur oculus visu, nec auris auditu impletur». Tu te trouves, au reste, plus heureux que bien d'autres, puisque tu auras pu, une fois dans ta vie, satisfaire tes goûts, et faire des choses utiles en les satisfaisant, utiles à la science, utiles à l'humanité, si tu contribues à répandre dans l'Orient les lumières de l'Europe et les semences du Christianisme".

La perception de cette réalité, qu'a Lamennais, mérite que l'on s'y attarde un peu, même si les conclusions qu'il en tire ne semblent pas réalistes (tout au moins à court terme) :

"Je ne crois pas qu'il (le Christianisme) s'y développe sous la forme à laquelle tes convictions t'attachent. A mon avis, il sortira de la racine éternelle un nouvel arbre plus grand, plus beau, et ce sera celui-ci qui couvrira la terre de son ombre. Mais là-dessus Dieu en sait plus que toi et moi, et comme nous ne voulons l'un et l'autre que l'accomplissement de ses desseins, nous sommes unis par un lien plus fort que tous ceux de l'opinion".

Mais voici peut-être une prophétie :

"S'il est en moi une conviction profonde, c'est qu'aucune doctrine exclusive, intolérante, ne saurait désormais s'établir chez les peuples les plus avancés, chez les peuples, qui commencent à entraîner les autres dans leurs voies, et par conséquent que tous les systèmes fondés sur les doctrines de cette espèce tendent à leur fin. Cela est chaque année plus visible en France et proportionnellement dans le reste de l'Europe".

Lamennais poursuit :

" Et quand vous érigez en Perse des écoles où le français sera enseigné, et que vous ouvrez ainsi à vos lumières une entrée dans l'Orient, vous accomplissez une œuvre tout autre que celle que vous avez en vue, car vous travaillez tout ensemble à rendre impossible l'établissement du catholicisme dans ces contrées, et vous préparez l'unité future à laquelle aujourd'hui le genre humain aspire instinctivement ".

Suit une allusion à l'image possible de la ville de Tebriz que Lamennais croit " assez mesquine ", ainsi qu'au sentiment " bien profond " de tristesse qu'on peut éprouver " en parcourant ces vastes déserts que couvrent autrefois de nombreuses populations dont à peine reste-t-il quelques vagues souvenirs. Etiam periere ruinae ".

A partir de cette constatation Lamennais repart avec de nouvelles visions, preuve de sa foi dans l'avenir :

" Les rameaux se dessèchent et tombent, mais l'arbre subsiste grandissant de siècle en siècle et se dilatant et se révélant d'une verdure nouvelle. Chacun de ces rameaux a cru à son tour posséder le secret de la vie de l'arbre en entier, et cette illusion qui nous étonne dans les antiques nations n'est-elle pas la nôtre aujourd'hui ? "

Peut-être faudrait-il relire entièrement la lettre qu'Eugène Boré avait écrite, quelques jours plus tôt, le 26 juin 1839 (t. VII, pp. 681-682) à Ange Blaize et dans laquelle sont exposés en détail tous les soucis missionnaires de l'auteur dans un pays "où vivent dispersés des chrétiens dont toutes les disgrâces ont pour unique cause l'abandon de l'unité de l'Église ". Quelle vérité que de constater que l' "on juge d'autant mieux la France et l'Europe qu'on est hors d'elle et qu'on les voit, comme un tableau, à distance, surtout lorsqu'on a sous les yeux d'autres sujets à lui comparer" ... Et, enfin, un éloge de la foi catholique, même "sous le rapport social" qu'on lira peut-être avec une certaine appréhension à cause de quelques aspects triumphalistes, mais qu'on essaiera de comprendre dans le contexte des relations entre l'Europe et le Proche-Orient telles qu'elles se présentaient dans cette première moitié du XIX^e siècle.

Perse, Tauris, ce 26 Juin 1829

Mon cher Ange, un témoignage d'amitié aussi pure et aussi fidèle que le vôtre, à la distance qui nous sépare, est une douce consolation. J'ai été profondément touché de sentimens que le temps ni la distance n'ont effacés et lorsque la providence nous réunira, je chercherai à m'en rendre plus reconnaissant et plus digne. J'ai applaudi à cette force de caractère qui ne se dément point en vous et qui conduit à un but désigné à travers tous les obstacles quelque rebutants et multipliés qu'il soient. C'est le seul moyen de

faire quelque chose en ce monde et si la volonté flotte indécise à tous les caprices, la vie s'écoule inutile et insupportable à elle-même. Mais qui peut soutenir notre faiblesse sinon la conscience de travailler pour le bien des hommes et pour la gloire de Dieu ? celui en effet, qui se rechercherait en quelque chose et qui espérerait trouver sa récompense soit dans la richesse, les honneurs, ou ce qu'on appelle la gloire, serait infiniment à plaindre. Il prouverait d'abord qu'il ne conçoit pas la grandeur et le prix de la vérité qu'il veut propager, puisqu'il trouverait ici bas quelque chose à sa valeur et en outre, il ne tarderait pas à reconnaître son illusion en sentant le vide et l'insuffisance de son bonheur imaginaire. Que si dans votre sphère étroite et suivant nos efforts nous cherchons à étendre et à hâter la venue du règne universel de la foi et de l'amour sur la terre, quoi qu'il arrive, notre conscience restera satisfaite. si nous ne voyons pas le succès, n'importe. D'autres le verront à notre place et en goûteront les joies.

Mon cher ami, je trouve qu'il est infiniment utile et instructif de quitter un peu notre Europe civilisée et de venir dans ces pays qui l'ont été autrefois aussi et que toutes les passions honorées et encouragées par une religion fausse ont ravalés au dernier degré de misère. C'est un sujet de méditation continuel sur l'étude des causes qui ont préparé ces malheurs et c'est une tentation douce au coeur d'espérer et de vouloir remédier à ces maux. Là nous trouvons dispersés des chrétiens nos frères dont toutes les disgrâces ont pour unique cause l'abandon de l'unité de l'Eglise ; ils sont fatigués de leurs erreurs, de leur isolement et ils conçoivent que leur délivrance est dans l'union à la sainte société universelle dont nous sommes les humbles enfans. En effet par cette voie viendra l'instruction éteinte depuis des siècles, le sentiment de l'ordre, de leur propre dignité dégradée par l'esclavage et le désir de marcher dans les voies que l'avenir offre si brillantes à nos sociétés. J'emploie donc tous mes moyens et mon temps à pénétrer dans la vie, les usages, l'histoire, l'état religieux de ces populations diverses et j'ose croire qu'il en résultera quelque chose non seulement de scientifique, ce qui ne vaudrait pas la peine d'acheter ce résultat par tant de sacrifices, mais de social et de religieux.

On juge d'autant mieux la France et l'Europe qu'on est hors d'elle et qu'on les voit comme un tableau, à distance, surtout lorsqu'on a sous les yeux d'autres sujets à lui comparer. Là quelle vie, quelle énergie, quelle conscience de sa force et de la gloire de ses destinées ! Ici quelle mort, quelle [sic] silence, quel découragement, plus le présentiment de la fin de l'ordre actuel des choses ! là la foi chrétienne ouvrant l'infini du bien et du vrai à ses enfans ; ici le musulmanisme étouffant dans les liens étroits de la loi de son dogme l'intelligence, l'activité et la vie même des peuples !

Cher ami, depuis un certain nombre d'années, mes études me portaient toujours en Orient ; aujourd'hui que j'y suis enfoncé j'éprouve un charme continuel à observer ce qui m'entoure et à étudier ce que la tolérance musulmane rend plus abordable. Sans doute il me vient souvent des regrets de la France et de toutes les personnes chères que j'y ai laissées ; mais je triomphe de la nature, en croyant que je travaillerai ici avec plus de fruit au but qui nous occupait autrefois communément. Il est toujours le même et je ne trouve point les passions politiques qui aigrissent, enveniment et arrêtent tout dans notre société. La situation des affaires, autant que je la puis juger de loin, me montre qu'on est toujours fort préoccupé de noms et de personnes et fort peu des choses, qu'on néglige dans d'interminables disputes parlementaires le bien général au lieu de songer aux améliorations réelles. En outre, je crois mieux sanctifier mes efforts. Chaque jour cette

conviction se transforme chez moi en une plus imminente évidence qu'il n'y a de régénération efficace que par la religion, surtout ici qu'elle se lie à tous les actes de la vie et que le culte qui a seul les caractères de la vraie religion, je veux dire la foi catholique, est celui qui réunira toutes les communions différences de ces contrées ainsi que les peuples des autres qui ne croient pas encore. Le catholicisme, sous le rapport social, est l'unique instrument de l'union définitive de l'humanité. Il en a seul les principes, la force, l'autorité. Combien il paraît beau, puissant et saint, quand on le compare avec la foi de toutes les autres nations. Partout les catholiques sont à la tête de la civilisation et les seuls préparés à cette union que nous désirons ardemment. Enfin, cher ami, je crois qu'en cherchant à faire progresser les autres, il faut soi-même leur en donner le premier exemple moralement ou pratiquement et intellectuellement, et sous ce double rapport j'ai beaucoup à faire, chaque jour. Adieu, l'espace me manque, je ne vous donne point de détails locaux, les lettres que j'ai écrites à ce sujet pourront vous les apprendre, si vous prenez la peine de les lire. Croyez-moi à jamais étroitement uni à vous qui vous aime beaucoup parce que j'ai appris à vous estimer toujours davantage. J'ai écrit dernièrement au cher M. F [éli]. Assurez-le bien de mon filial attachement et ne m'oubliez pas auprès de votre respectable famille, d'Elie, de vos frères, de nos amis communs Ladet, Hilaire, que nous retrouverons s'il plaît à Dieu.

Votre ami frère Eugène Boré

P.S. — Vous ne me dites point où est notre affaire d'intérêt. Je vous laisse le soin de la régler comme vous l'entendez avec le cher Tacouet qui a tous mes intérêts en main. Adieu.

On pourra mieux apprécier ce qui précède en lisant la lettre qu'Eugène Boré adresse à Lamennais, le 1^{er} mai 1840, en réponse à deux lettres expédiées en décembre 1839 et janvier 1840 dont le texte doit avoir été malheureusement perdu puisqu'il ne figure pas dans la *Correspondance générale* (t. VII, pp. 698-699).

La voici :

Djulfâ près Ispahan, ce 1^{er} Mai 1840

Les deux lettres que vous avez eu la bonté de m'écrire au mois de Décembre et de Janvier derniers me sont parvenues directement, malgré la distance qui nous sépare et j'ai admiré, bien cher Monsieur Féli, comment vous aimez avec constance ceux que vous avez daigné honorer une fois de votre affection. Moi pauvre enfant, je venais de perdre ma mère et je me trouvais à l'âge critique de vingt ans, cherchant avec irrésolution la voie que je suivrais dans le monde, lorsque la Providence me conduisit par la main à la Chênaie. Elle me plaça sous votre tutelle avec quelques autres jeunes privilégiés, et nourri dans la douce retraite de la Chênaie de science et de prière, j'ai appris à aimer l'une et l'autre et à les considérer comme indispensables pour la vie intellectuelle et morale de l'homme. Quel bonheur de vous avoir connu, d'avoir écouté vos leçons et admiré alors vos exemples ! J'ai toujours vécu sur le fonds que j'ai amassé près de vous et je le prise plus que toutes les richesses de la terre. C'est là par exemple que j'ai pu seulement bien comprendre ce premier principe de la vie spirituelle, comme

de la vie sociale, le sacrifice ou don de soi ; c'est en vous entendant et voyant que j'ai deviné que l'homme avait autre chose à faire ici-bas que de penser à son bien-être, à son avantage individuel et qu'il devait s'élever à la condition de serviteur de ses frères.

Toute votre vie s'est écoulée dans la pratique de ce principe. Seulement depuis que vous avez cru devoir en modifier l'application, il me semble que vous êtes sinon moins heureux qu'autrefois, toutefois plus inquiet de l'avenir et que vous vivez dans un milieu plus sombre. Vos deux lettres sont empreintes d'une couleur mélancolique et triste qui s'est communiquée à mon âme. Tout le passé de notre existence commune m'est revenu à la mémoire, je comparais vos deux positions, et je pleurais en pensant que vous si aimant, si dévoué, si préoccupé du bonheur futur des hommes, vous êtes délaissé par eux et qu'ils ne savent pas apprécier vos sacrifices. Alors un doute s'emparait aussi involontairement de ma pensée et elle me disait : s'il est seul, n'est-ce pas parce qu'il s'est jeté à l'écart de la grande voie où il nous guidait tous si glorieusement.

Ah ! cher Monsieur Féli, il n'y a là ni reproche, ni blâme direct. Je ne veux pas vous affliger, Dieu m'en garde ! moi qui me sens chargé à votre égard d'un si lourd fardeau de reconnaissance. Seulement je vous répéterai la vérité, dont vous m'avez fait saisir tant de fois si vivement le caractère inaltérable d'unité, de perpétuité et d'universalité, dans votre métaphysique religieuse, cette vérité, dis-je, ne change pas. Elle est toujours aussi belle, aussi attrayante, aussi profonde, aussi digne de tous nos efforts. La société visible qui la possède plus entière et qui doit la répandre, ne peut avoir changé de direction, de lois et de but, parce qu'une conception philosophique vous présente la question sous cette perspective nouvelle. Non, pensez-y, je vous en conjure, pour votre bonheur et celui de ceux qui vous aiment comme moi.

Je l'éloigne toujours davantage de vous. Me voici aux portes d'Ispahan qui du temps des Séféries était si florissante. Les temps sont aussi bien changés et l'on trouve à peine des débris informes de ces palais, de ces jardins décrits et admirés par d'autres voyageurs. Comme vous le dites si bien, tout est ruine dans l'Orient, les peuples comme les institutions qui les régissent et les cités qui furent habitées et embellies par eux. Toute la vie, la prospérité, le mouvement intellectuel se sont réfugiés en Occident. C'est une présomption fort ridicule peut-être de penser à attirer de ces côtés quelques rayons de vos lumières et de chercher par ce moyen, sinon à préparer un changement, du moins à retarder la dissolution et à en atténuer les effets funestes pour la classe de nos frères les chrétiens perdus au milieu de leurs dominateurs et sûrement foulés par eux. Je croirai toujours possible pour eux de renouer le lien d'unité qui doit les rattacher à notre science et de notre civilisation. C'est cet espoir qui me séparera de vous jusqu'à un terme que Dieu seul peut assigner. Je ne pense point à revenir en ce moment, et d'ailleurs, je ne le pourrais, si je veux obtenir des résultats d'une œuvre commencée obscurément. Toutefois, croyez que partout où me portera ma vie incertaine, votre nom sera toujours dans ma pensée et mes lèvres, que votre souvenir me soutient et m'encourage et que mon bonheur serait complet, si je vous voyais encore associé à cette sainte propagande que vous le premier m'avez fait connaître et aimer.

Votre dévoué et fidèle.

Eugène Boré

P.S. — Je vous remercie beaucoup d'avoir pensé à moi pour les livres de notre école. Dites à l'illustre Arago quand vous le verrez que dans le collège que je veux fonder à Ispahan, il y aura un observatoire. Nul ciel n'est aussi propice. Qu'il engage un jeune astronome avide de gloire et de découverte à venir s'établir temporairement ici.

Il sera content des résultats et il nous aiderait dans ce projet. La France gagnerait beaucoup à exercer ici une mission et un patronage scientifique. Adieu.

Quel dommage que certaines lettres adressées par Lamennais à son élève Boré, lorsqu'il était en Orient, soient perdues ! C'est encore le cas d'une lettre datée du 30 Juillet 1840 à laquelle M. Boré répond par une longue lettre datée de Djoulfa, le 31 décembre 1840 (t. VII, pp. 726-727).

Bien cher Monsieur Féli, comment vous exprimer ma reconnaissance pour l'attachement que vous ne continuez, et aussi pour la patience avec laquelle vous répondez aux lettres que je vous écris. J'ai reçu, voici quatre jours, celle que vous m'adressiez en date du 30 Juillet, et ne voulant pas mériter davantage le reproche de négligence, je m'empresse de vous faire parvenir avec les vœux de la nouvelle année qui nous est donnée demain, l'assurance de mon inébranlable attachement, tout en osant me permettre quelques observations sur le jugement que vous portez touchant mes convictions et mon entreprise.

Vous paraissez avoir compris, d'après ma lettre précédente, que je désespérais des hautes destinées de l'humanité et vous m'assimilez à un petit enfant qui se figure que l'on est perdu, sitôt que l'on cesse d'apercevoir le clocher de la paroisse. Je ne sais qui vous a pu me faire supposer des appréhensions et une faiblesse que réellement je ne trouve pas au fond de mon cœur. Jamais il n'a nourri avec plus de fois, de larges et douces espérances sur la vocation finale des hommes, et jamais aussi il n'a senti dans sa volonté plus d'énergie et de persévérance pour coopérer, selon son extrême faiblesse, à la réalisation de ce glorieux avenir. Oui, je crois que la grande Société universelle, loin de défaillir ou de broncher dans la route qui lui est ouverte, s'y avance plus majestueusement, entraînant à sa suite de nouvelles générations tenues à l'écart jusqu'alors par la Providence, ou qui elles-mêmes, par une folie dont elles sont repentantes, s'étaient retranchées volontairement de la communauté une et perpétuelle. J'en vois pour l'Orient les indices visibles à tous les regards attentifs ; et au lieu de craindre l'agitation qui se manifeste dans son sein, je la regarde comme le mouvement du réveil. Ce progrès des uns et ce retour des autres vers le vrai et le bien, terme qui nous est toujours proposé dans le temps et au-delà, je ne l'appellerai point une de ces grandes transformations qui s'effectuent d'époques en époques, parce que la vérité, comme vous nous l'avez assez répété autrefois, étant l'Être manifesté à l'intelligence, ne peut se transformer ou changer, mais seulement s'étendre, se dilater, en vertu de l'infini qui est en lui. Or, cette vérité, considérée dans la collection d'hommes qu'elle unit à Dieu et entre eux, n'est que cette Église sainte que vous nous avez encore montrée commençant avec le monde et ne devant pas même cesser avec lui. Relevée et absoute de la fate primitive, sanctifiée et

rachetée par le sang de notre divin Maître, Jésus-Christ, elle s'est incorporée à lui qui daigne se nommer son Chef. En participant à sa vie et à ses grâces, comment pourrait-elle mourir ou même chanceler ? Non, elle est ce qu'elle a été et ce qu'elle sera, ou, suivant le mot du grand saint Paul aux Hébreux : *Jésus Christus heri et hodie ipse et in saecula*. Vous-même l'avez crue et proclamée telle, et elle ne changera pas à cause de la transformation de vos idées. Pourquoi vouloir être plus sage que la multitude de ces docteurs que vous avez aussi admirés et qui semblent avoir épuisé dans leurs écrits et leurs conceptions toute la sagesse ? Pourquoi préférer votre raison à cette autre raison générale que vous avez dit être la règle et la vérification du vrai ? Pourquoi vous isoler de l'unique Société réunie par la charité ou l'amour de l'Esprit-Saint, charité avec laquelle cesse toute vie spirituelle et toute possibilité de mérite ? Oh ! par l'amour que je vous porte, par l'admiration que vous m'inspirez, par la tendresse que vous me témoignez, daignez réfléchir sur ces paroles que vous dit avec humilité un ami que vous avez honoré du nom d'enfant.

Quant à moi, cher Monsieur Féli, ma foi se fortifie chaque jour par l'effet de la grâce divine, et toujours je m'identifie plus complètement au corps de l'Église militante, et je cherche à me perdre, par le dévouement, dans son universalité. Chaque jour aussi la charité élargit mon âme et lui fait désirer de se sacrifier pour la vérité, qu'elle a le bonheur de connaître. Ainsi, je vous avouerai que je suis fermement décidé à me présenter au sublime état de religieux et de prêtre, pour lequel vous m'avez le premier préparé. Quitter le monde, tout ce que je possède, me semble un renoncement facile et doux, quand il s'agit de suivre un si grand Maître et de mériter une impérissable couronne. Dès que je pourrai m'absenter et remettre à d'autres le soin de nos écoles et de notre propagande, je courrai à Rome, ou ailleurs, si ce centre de la catholicité ne m'est pas facilement accessible, afin de recevoir l'onction sainte te de revenir continuer ce qui est commencé. Car sachez que mon ambition n'aspire à rien de moins qu'à la résurrection et à la reconstitution de l'Église orientale. Les éléments de son retour à l'unité sont préparés et dispersés dans toute l'Asie occidentale : il suffit de les réunir, de les épurer, et Dieu soufflant sur ce sol aride, il en sortira un corps rajeuni. Les auxiliaires accourent, les Lazaristes ont déjà accepté la mission de Perse, et il en viendra d'autres, parce qu'ainsi le veut la miséricorde divine.

Vous n'approuvez pas le projet d'enseignement local ; néanmoins, si nous ne venions trouver les Persans, eux n'apprécient pas assez notre civilisation, pour la venir chercher. Jusqu'à présent tout m'encourage. A Djoulfa, j'ai dans mon école, établie sur le pied de nos collègues, trente-et-un enfants dont le quart est musulman. Tous ces enfants étudient à la fois et avec succès le français et l'arménien, l'arabe et le persan. A Tauris et dans nos autres écoles de Chaldée, nous avons déjà plus de cinquante enfants, ce qui fait quatre-vingts pour le commencement. Dans quelques années, les écoliers seront maîtres. Si les Musulmans ne veulent pas profiter des lumières, il n'en est pas ainsi des Chrétiens, ils les demandent avec avidité, et les faire sortir des ténèbres et de la mort du schisme et de l'hérésie, n'est-ce pas déjà un motif suffisant d'oser ?

Votre solitude complète m'effraie, et je la crois funeste à votre santé, comme à votre intelligence. Je vous aime toujours, cher Monsieur Féli, avec la même tendresse ; et chaque jour vous êtes présent dans ma prière, comme dans mes souvenirs.

Eugène Boré

On doit la relire entièrement pour deviner ce qui pouvait faire l'objet des réflexions de Lamennais par rapport à l'Orient dans le contexte plus général de ses rapport avec l'Europe et avec le catholicisme romain. On notera cette allusion à la "Société universelle" où Boré "voit pour l'Orient les indices visibles à tous les regards attentifs", cette ambition de M. Boré qui "n'aspire à rien de moins qu'à la résurrection et à la reconstitution de l'Église orientale", ces critiques de M. Boré à son maître qui n'approuve pas "le projet d'enseignement local" et à qui il dit : "néanmoins, si nous ne venions trouver les Persans, eux n'apprécient pas assez notre civilisation, pour la venir chercher", etc.

III - Lamennais et la Turquie d'Afrique

Je compte évoquer, sous ce titre, les événements ayant trait notamment à l'Égypte et à l'Algérie qu'on retrouve dans la Correspondance générale.

Quant à l'Égypte, on a déjà vu les allusions à Méhémet-Ali dans le contexte général des relations entre l'Europe et l'Empire ottoman. On remarquera, ici, une curiosité : dans une lettre du 13 juillet 1827 à la comtesse de Senfft,¹ Lamennais se réfère à un abbé apparemment aussi préoccupé de courir à la recherche de solutions pour les problèmes sociaux² que le serait une girafe à la recherche d'un but à atteindre dans les prairies d'Afrique, et, par association d'idées, parle d'un événement qui fit à l'époque un certain bruit :

" Que devient le pauvre L[oeuwenbruck] ? Il lui faudrait une girafe avec ses longues jambes pour courir à sa fantaisie. Le roi a fait venir à St. Cloud celle dont lui a fait présent le pacha d'Égypte. La cour a été enchantée, ce qui me donne une haute idée de l'animal ". (t. III, p. 361).

Et M. Le Guillou de commenter en bas de page :

" La girafe offerte au roi Charles X par Méhémet-Ali avait éveillé une curiosité immense chez les Parisiens, qui se rendaient en foule au Jardin des Plantes. Les journaux de l'époque en firent d'abondantes descriptions et l'imprimerie Balzac publia même, en septembre 1827, un Discours de la girafe ".

¹ Il s'agit de la même lettre où Lamennais s'est exclamé : "Voyez la Grèce qu'on laisse périr...".

² D'après M. Le Guillou (t. II, p. 329 n.) l'abbé Loewenbruck et son Association Saint-Joseph "rassemblaient les ouvriers dans des sortes de patronages ".

Mais revenons aux choses sérieuses.

Dans la correspondance entre Lamennais et la comtesse de Senfft il n'était pas question que de girafes.

Quelques mois plus tôt, dans une lettre du 28 mai 1827, Lamennais prenait position sur l'évolution des relations entre la France et l'Empire ottoman par référence à un épisode célèbre qui venait de se produire en Turquie d'Afrique.

"Le 30 avril 1827 (c'est M. Le Guillou qui parle au bas de la page 327), notre consul général à Alger avait été frappé par le Dey d'un coup d'éventail au visage, alors que notre représentant lui adressait une réclamation au sujet d'un bâtiment du Saint-Siège capturé par les pirates algériens, et pourtant couvert par le drapeau français. Les rapports diplomatiques furent rompus et le 15 juin le blocus fut mis devant Alger. L'affaire aboutira quelques années plus tard à la prise d'Alger et à la conquête de l'Algérie".

La comtesse de Senfft en parle, apparemment, à Lamennais qui lui répond :

"Ce que vous me dites des Algériens et de l'insolence des Musulmans montre jusqu'où nous sommes descendus. La société voyage dans les Cercles de Dante. Elle cherche son chef, elle le trouvera.

Ecco Dite...

Lomperador del dolorosso regno !...

S'ei fu sì bel, com'egli è ora brutto,

E contra'l suo Fattore alzo' le ciglia,

Ben dee da lui procedere agni lutto. "

" Voilà Dité ... L'Empereur du Royaume douloureux...

S'il fut aussi beau qu'il est maintenant hideux,

Après avoir élevé ses sourcils contre son Créateur,

Bien doit de lui procéder tout deuil "

(Dante, *Enfer*, ch. 34, v. 7, 12 trad. Lamennais)

" Voyez si l'histoire de la Royauté, depuis quelques siècles, ne se trouve pas tout entière dans ces derniers vers ". (t. III, p. 327)

Et nous voici à l'expédition d'Alger. M. Le Guillou (t. IV, p. 252 n.) nous rappelle que:

"L'expédition directe faite par la France elle-même contre Alger avait été résolue au conseil du 31 janvier 1830 : au début il avait été décidé qu'on

laisserait à Méhémet-Ali le soin de réduire Tripoli et Tunis mais, au mois d'avril, celui-ci avertit qu'il renonçait à coopérer à l'entreprise".

D'où les considérations que l'on trouve dans la lettre que Lamennais adresse, le 1^{er} mars 1830, au comte de Senfft :

"On a voulu distraire les esprits par l'expédition d'Alger; en cela, l'on s'est, je crois, trompé beaucoup. Tout le monde ne voit dans cette entreprise qu'un moyen de faire diversion aux attaques contre le Ministère et, en définitive, un surcroît d'impôt ; à moins qu'Alger pris, on ne le gardât pour y fonder une colonie, ce que probablement les Anglais en permettraient pas ; la misère est au comble chez eux, et l'esprit de révolution y fait des progrès rapides. L'aristocratie, corrompue par les richesses et par le pouvoir, portera tôt ou tard la peine de ses anciens crimes et de ses fautes récentes ; elle compte, pour se défendre, sur ses forces matérielles, et en cela Dieu l'aveugle. Quand le simoun de la démocratie viendra, et le temps n'en est pas loin, à souffler sur cette terre, tout ce qui paraît encore si vivant sera putréfié soudain par son haleine brûlante".

Lamennais continuera à s'intéresser à la politique africaine de la France même si ses lettres n'en font pas état jusqu'à 1837. On en a une preuve indirecte dans les nouvelles que lui donne le marquis de Coriolis dans sa lettre du 19 juillet 1836 (t. VII, p. 594) :

"Mon jeune fils, celui que vous avez béni, comme vous dites, m'écrit de Tunis, à la date du 29 juin. Il a rallié l'escadre de l'amiral. Sur ce qu'il me mande, les démonstrations de notre amitié ne rassurent que médiocrement le Bey contre la colère de Mahmoud. Il proteste de sa bonne intelligence avec lui. Il aimerait mieux arranger tout seul ses affaires, dans la crainte assez fondée où il est, que plus tard, et pour prix d'un tel service, nous n'arrivions à lui demander un passage sur ses terres pour l'expédition de Constantine projetée de longue main. J'appréhende une affaire, les deux flottes se trouvant en présence, bien qu'il soit peu présumable qu'on en vienne aux mains, les puissances y ayant un intérêt directement contraire. Ce n'est pas que de moindre accident imprévu ne puisse naître une échauffourée à la Navarin. Il n'en a pas tant fallu pour cette dernière. Vous comprenez les alarmes de la mère et les miennes propres. Que Dieu le protège !"

La mention d'un "nouvel article sur Alger", dont Lamennais annonce la réception dans une lettre adressée les 15-17 mars 1837 à Charles Didier (1803-1864),¹ donne à M. Le Guillou l'occasion de broser (t. VII, p. 168 n.) le tableau suivant des événements algériens qui se succédèrent entre 1830 et 1837 :

¹Cf. notice biographique in t. V, p. 508 n. 1. M. Le Guillou rappelle que ce Genevois " connu par son activité journalistique et littéraire " " fit de très nombreux voyages, en Italie, en Sicile, à la Mecque, en Égypte, au Maroc ".

"Après l'occupation d'Alger, en 1830, le gouvernement de Louis-Philippe, absorbé par les affaires de Belgique, se borna à la conquête de quelques points de côté, Oran en 1830, Bône et Bougie en 1832, Mostaganem en 1833. Tiraillé entre ceux qui, comme le maréchal Clauzel, voulaient conquérir le pays et d'autres opposants qui jugeaient la présence française en Algérie onéreuse et sans profit, le ministère se contentait d'une occupation restreinte. Mais aux alentours immédiats des villes occupées, on se heurtait à chaque instant aux pillards et le général Desmichels, commandant à Oran, crut bon de s'entendre avec les indigènes, en particulier avec Abd-el-Kader, l'émir de Mascara (1834). Mais celui-ci profita de cette situation pour asseoir son autorité et, en 1835, le général Irezel avec ses troupes fut surpris et battu dans le défilé de la Macta. En représailles, le maréchal Clauzel, brûla Mascara, et fit accepter de Thiers l'idée d'une occupation étendue. Il voulut s'emparer de Constantine, mais l'expédition, mal préparée, sans artillerie, en pleine saison de froid et de pluie, fut un désastre (novembre 1836). Les événements eurent leurs échos à la Chambre des députés où le rapport, déposé par M. Janvier le 22 mars 1837 et qui était un réquisitoire sévère contre la conduite du maréchal et contre l'appui que lui avait donné le ministère, fut discuté âprement en avril. On en conclut à l'occupation limitée du territoire algérien, essentiellement Alger, Bône et Oran, le reste devant être abandonné aux chefs indigènes".

Mais ce n'est que le 10 décembre 1839 que Lamennais, dans sa lettre à Marion (t. VIII, p. 449), prendra position sur "les affaires d'Alger" qu'il considère "très graves". Il accuse la France, entre autres, de "incurie" et de "bêtise". Mais lisons ce qu'il dit à la lumière des notes en bas de page de M. Le Guillou :

"Les affaires d'Alger sont très graves. On a nourri comme à plaisir la puissance d'Abd-el-Kader¹ ; on lui a fourni, pour nous attaquer, des armes et des munitions, et le premier usage qu'il a fait de cette puissance qu'il tient de nous a été de s'en servir pour organiser une insurrection générale. La stupide promenade du Bihan² a hâté l'explosion, qui a surpris au dépourvu cet

¹ Pendant ce temps, que devenait Abd-el-Kader ? Il profitait de la paix pour consolider son empire. Tout ce qui lui portait ombrage, tout ce qui pouvait devenir un foyer de révolte ou seulement d'indépendance, il le supprimait. Les Turcs et les Couloughis qui restaient encore à Tlemcem, à Médéa, à Miliana, furent égorgés par ses ordres et sous ses yeux. Apprenait-il qu'il y avait dans quelque oasis lointaine un marabout en passe, par son prestige de devenir un rival il marchait contre lui, et pour en avoir raison, il s'acharnait, en plein désert, à un siège qui ne durait pas moins de six mois. Il n'était pas homme à se contenter de détruire. Avec la triple autorité d'un prophète, d'un prince et d'un général, il compléta l'organisation, déjà commencée par lui, de l'État et de la société arabes". Thureau-Dangin, op. cit., t. III, p. 542.

² Le gouverneur général, le maréchal Valée, voulant établir une communication terrestre entre Constantine et Alger, avait lancé une colonne légère de 2500 hommes d'élite, commandée par le duc d'Orléans à travers le Djurdjura et la faille du Bihan ou Portes de Fer. La mission, commencée le 18 octobre 1839, et qui aurait pu s'achever en catastrophe, à cause des embuscades et surtout d'un orage qui, à quelques heures près, aurait noyé l'expédition dans les rochers, se termina heureusement, quinze jours plus tard. Mais ce fut pour Abd-el-Kader, qui depuis le 3 juillet avait fait décider le principe de la guerre sainte, l'occasion de reprendre les armes : " Louanges à Dieu, s'écria-t-il, l'infidèle est chargé de rompre la paix ; à nous de lui montrer que nous ne craignons pas la guerre ". Le 20 novembre 1839, Arabes et Kabyles se précipitaient sur la Mitidja.

imbécile despote militaire qu'on appelle le maréchal Vallée.¹ On envoie en toute hâte des troupes en Afrique. On parle d'une demande à la Chambre de soixante mille hommes et de 60 millions, pour la dépense de la colonie.² Si on les demande, en effet, on les obtiendra, mais qu'en fera-t-on ? La même incurie, la même bêtise, la même trahison ne présideront-elles pas à l'emploi de ces nouveaux secours ?"

Cinq ans plus tard Lamennais, dans une lettre adressée au baron de Vitrolles, le 29 septembre 1844, revient à l'Afrique et constate :

" Du Maroc et de Taiti, pas un mot. Chacun a repris ses allures et s'est mis à penser à rien. Avec cette douce et sage habitude, rien ne tourmente l'âme, ne fatigue l'esprit, et l'on s'arrange du monde tel qu'il est ". (t. VIII, pp. 342-343)

Et M. Le Guillou de rappeler (ibidem in n.) :

" Au Maroc, Abd-el-Kader ayant entraîné le sultan à la guerre contre les Français, Bugeaud battait l'armée marocaine à l'Isly, le 14 août 1844, cependant que la flotte française bombardait Tanger et Mogadir. Le sultan dut traiter et le gouvernement français fut contraint, à l'encontre de ses dessins primitifs, de faire la conquête de tout le pays. Abd-el-Kader devait se rendre au duc d'Aumale le 23 octobre 1847. Il va sans dire que si, en France, les faits d'armes marocains avaient flatté l'amour propre national - même les journaux de l'opposition approuvèrent - l'émotion fut très forte en Angleterre, surtout lorsque fut connu, le 16 août, le bombardement de Tanger. On fut à la veille d'une rupture, voire d'une guerre ".

Un an plus tard, c'est le pendant algéro-français des massacres grecoturcs de Tripolitza et de Scio : l'enfumage, par le général Péliissier, de plus de 500 membres de la tribu des Ouled-Rhia (que M. Le Guillou définit pudiquement d' " incident tragique ") et le "désastre de Sidi-Brahim" où

¹ Le maréchal Valée, gouverneur général, était le vainqueur de Constantine. Vétéran des guerres de l'Empire, " premier artilleur d'Europe ", disait de lui le duc d'Orléans, il avait derrière lui dix-sept campagnes et vingt-deux sièges.

² Ces mesures, promises par le roi et le maréchal Soult depuis le 12 mai 1839, furent approuvées par la Chambre à la fin du mois, le roi, dans son discours du 23 décembre, ayant parlé avec fermeté de la nécessité de " punir l'agression ", de l'émir et d'en rendre le retour impossible, " afin que rien n'arrêtât le développement de prospérité que la domination française garantissait à une terre qu'elle ne quitterait plus. " Les renforts à pied d'oeuvre, Cherchell fut occupée le 15 mars, Médéa le 17, Miliana, le 8 juin.

périssent près de 400 Français¹ (t. VIII, p. 400 in n.).

Et Lamennais, dans sa lettre du 15 octobre 1845 au baron de Vitrolles, commente :

" Pendant vingt-quatre heures on n'a parlé ici que des tristes événements d'Afrique, et de la fameuse lettre de M. Bugeaud. Il faut qu'on croie avoir grand besoin de cet homme dans l'avenir pour lui passer tant d'insolences. Lui et Thiers, une hyène enragée et un renard pelé, voilà les deux chefs futurs de la France, si la France le veut bien cependant " (ibidem)

Ce sont apparemment les dernières considérations de Lamennais relatives à l'Afrique, qu'on trouve dans la Correspondance générale.

*

* *

¹ En avril 1845 déjà, une insurrection avait éclaté dans le Dahra, massif montagneux à l'ouest d'Alger, à l'instigation d'un jeune homme venu du Maroc, Bou Maza. Après la défaite de ce dernier, le gouverneur général décida de frapper durement les tribus qui avaient pris part à la révolte, de détruire leurs récoltes, de couper leurs arbres fruitiers, d'enlever leur bétail et leurs chevaux et surtout de les obliger à livrer leurs fusils. Le 19 juin, eut lieu un incident tragique : le colonel Pélissier, pour réduire la tribu des Ouled-rhia, les enfuma dans une grotte, en tuant plus de cinq cents hommes, femmes, enfants. Devant l'émotion provoquée en France, le prince de la Moskowa porta la question à la tribune de la Chambre des pairs, le 11 juillet : le maréchal Soult dut blâmer le colonel Pélissier. Le maréchal Bugeaud couvrit alors hardiment son subordonné et adressa, le 18, la lettre suivante au ministre de la guerre.

" Je regrette, Monsieur le Maréchal, que vous ayez cru devoir blâmer, sans correctif aucun, la conduite de M. le colonel Pélissier. Je prends sur moi la responsabilité de son acte. Si le gouvernement juge qu'il y a justice à faire, c'est sur moi qu'elle doit être faite. J'avais ordonné au colonel Pélissier, avant de nous séparer à Orléansville, d'employer ce moyen à la dernière extrémité. Et, en effet, il ne s'en est servi qu'après avoir épuisé toutes les ressources de la conciliation. C'est à bon droit que je puis appeler déplorables, bien que le principe ne soit louable, les interpellations de la séance du 11 ; elles produiront sur l'armée un bien pénible effet, qui ne peut s'aggraver par les déclamations furibondes la presse. Avant d'administrer, de civiliser, de coloniser, il faut que les populations aient accepté notre loi. Mille exemples ont prouvé qu'elles ne l'acceptent que par la force, et celle-ci même est impuissante si elle n'atteint pas les personnes et les intérêts. Par une rigoureuse philanthropie, on éterniserait la guerre d'Afrique en même temps que l'esprit de révolte, et alors on n'atteindrait même pas le but de philanthropie ".

Des remous de cette affaire et de la vengeance qu'Abd-el-Kader avait jugé d'en tirer, naquit le désastre de Sidi Brahîm au Maroc le 23 septembre 1845, où près de 400 Français, commandés par le colonel de Montagnac, périrent. Un peu partout en Algérie, la situation se détériorait, à Sebdoû, à Tiaret, à Tlemcem. Le général Lamoricière fit appel d'urgence au maréchal Bugeaud, de retour en France en septembre, et celui-ci écrivit, le 6 octobre, au ministère de la Guerre (c'est de quoi il est question ici) :

" Je pars dans la nuit du 7 au 8. J'ai pensé qu'étant encore gouverneur nominal de l'Algérie, je ne pouvais me dispenser de répondre à l'appel que me font l'armée et la population, que ce serait manquer à mes devoirs envers le gouvernement et mon pays... Nous allons, Monsieur le Maréchal, jouer une grande partie qui peut être décisive pour notre domination, si nous la jouons bien, ou nous préparer de grandes tribulations et de grands sacrifices, si nous la jouons mal. L'économie serait ici déplorable ".

A Alger, le 15 octobre, à la tête des troupes françaises, le maréchal allait, deux ans après, amener la soumission d'Abd-el-Kader.

6. L'ÉGLISE, L'ISLAM ET L'ÉTERNITÉ¹

Peut-on dire, tout au moins dans nos pays occidentaux marqués par le christianisme, que l'éternité continue de préoccuper l'homme ?

Non seulement le désir (apparent ?) de vivre intensément «la vie» en essayant de «profiter» de tous ses «bons côtés», quel qu'en soit le prix, mais aussi la Sainte Église semblent témoigner d'une certaine mise en veilleuse du rappel de l'éternité, la seule qui - malgré la mort, les souffrances ou la pauvreté - avait permis à tant de générations passées de survivre et d'espérer.

Des funérailles (civiles ou religieuses) sont célébrées «dans l'intimité», comme si on avait honte d'avouer qu'un membre de la famille avait été vaincu (ou frappé) par la mort qu'on escamote en invitant, éventuellement, amis et parents, à des messes «d'action de grâce» (comme si la mort n'était plus un châtement, un «pretium peccati» suivant l'enseignement dogmatique de l'Apôtre) ; et l'Église (pour des raisons dites de «brièveté») se limite, dans le meilleur des cas, à «distribuer» l'Eucharistie avec la simple expression «le corps du Christ» (rarement «Corpus Christi»), alors que le rite exigeait, dans le temps, que la Sainte Communion soit reçue par le communiant accompagnée chaque fois du souhait «Corpus Domini Nostri Jesu Christi custodiat animam tuam in vitam aeternam. Amen».

N'a-t-on pas autorisé, facilité et même préconisé désormais (pour mille et une raisons) ce qu'on appelle pudiquement la «crémation» ? Il n'y aura plus, certainement, de poètes se plaignant de législations imposant le transfert extra urbem de cimetières dont les seuls «tombeaux» seront de modestes prairies sur lesquelles auront été dispersées les cendres des morts incinérés... Ni de fils ou de parents venant pleurer sur la pierre tombale de géniteurs ou d'enfants «enlevés» à leur affection respective. La prophétie du grand poète italien Ugo Foscolo prévoyant la disparition de toute pierre tombale («che le passate glorie servi ai nipoti») sera désormais une triste réalité...

Pourtant l'Islam, que j'ai visité il y a quelques jours en Turquie, m'a redonné de l'espoir, même sur l'avenir de l'Occident chrétien. N'ai-je pas vu, à l'entrée d'un cimetière turc et musulman, un rappel de l'immortalité de l'âme (et, indirectement, de l'homme) là où j'ai pu lire, à l'intention des visiteurs, que «la mort n'est pas la destruction, mais tout simplement le fait que l'âme s'est séparée du corps» ? (en turc *Ölüm insanın mahvolması değil, ruhun bedenden ayrılmasıdır*). Comme si, chez les musulmans, non seulement l'explication matérielle de la mort en termes chrétiens, mais aussi la conception pré-chrétienne de celle-ci continuaient d'être présentes, rappelées et enseignées...

¹Tiré de *Heimat und Mission*, Nos 8-9, 2000, Autelbas, p. 19.

Dans ce même cimetière, fait unique, une tombe peut désormais recueillir, en vue de l'éternité, les restes d'un mari musulman et d'une épouse restée chrétienne malgré l'Islam lui-même, de même que, à quelques kilomètres de là, dans un cimetière catholique deux tombes rapprochées ont accueilli les restes d'un autre mari musulman et de son épouse catholique, pour l'éternité. Serait-ce un rappel de la possibilité de dépasser le droit et les usages par la force d'une vérité à laquelle personne ne saura se soustraire dans l'attente d'un bonheur que Dieu a garanti à tout homme qui, malgré la mort, aura respecté ses commandements ? Heureux ceux qui auront su reconnaître cette vérité.

*

* *

7. L'ABSENCE LA PLUS CRUELLE¹

Je devais avoir quinze ans lorsque je servais la messe, chaque matin à sept heures, à l'archevêque de Smyrne. Mgr. Descuffi avait prié mon père de me permettre que je la lui servisse tous les jours de semaine, pendant les quatre mois de mes vacances d'été que je passais auprès de mes parents dans ma ville natale. Notre année scolaire, que je passais chez les Salésiens d'Istanbul tout en étudiant au lycée italien d'État de la même ville, s'étalait en effet sur huit mois, depuis le 1er octobre jusqu'au 4 mai, fête de Notre-Dame, Auxiliatrice (Maria Ausiliatrice, patronne principale de Don Bosco).

J'adorais ce service religieux qui se tenait dans la chapelle privée de l'archevêque, au troisième étage (surélevé) d'une des plus belles maisons caractéristiques des quais de Smyrne, bâtie vers la fin du XIXe siècle et actuellement disparue avec tout l'ensemble de ces merveilleuses résidences patriciennes remplacé, hélas, depuis la seconde moitié du XXe siècle, par des " buildings " modernes d'un nombre considérable d'étages...

Je ne me souviens plus si je m'habillais en enfant de chœur (soutane rouge et surplis blanc) ; peut-être pas, une telle tenue n'étant apparemment pas obligatoire lors des services privés. C'était le cas aussi chez les Salésiens où, moins régulièrement, je servis la messe à mon professeur de latin Don Risatti et à mon directeur Don Francia. La chapelle était petite, mais je la vois grande

¹Tiré de *Présence* (Revue mensuelle du Vicariat apostolique latin d'Istanbul), No. d'octobre 2002, p. 12 et 13.



comme je la voyais avec mes yeux d'alors ; habillée d'un rouge bordeaux damassé, interrompu çà et là de colonnes ou chandeliers étincelants d'or sur un autel au centre duquel trônait le tabernacle recouvert d'un conopée à la couleur changeante d'après la liturgie du jour et surmonté d'un crucifix vers lequel s'élevaient, avec le plus profond respect, et plusieurs fois pendant la messe, les yeux de Son Excellence.

A droite de l'autel, au "coin de l'épître" (in cornu epistulae), se trouvait le missel, tranches dorées, relié en cuir rouge, le dos tourné vers l'extérieur, déposé sur un lutrin en fer, orné et doré. Devant le tabernacle, le calice recouvert également, suivant les couleurs liturgiques du jour.

Le service de la messe était pour moi à la fois un acte de foi et un acte de culture marqué par une découverte progressive de la langue latine, des gestes et du symbolisme que les vingt minutes d'intimité profonde, et de solitude, avec Mgr. Descuffi, en la présence exaltante de Dieu, rendaient sublime. Ce prêtre lazariste, polyglotte, ancien professeur au célèbre collège français de Saint-Benoît de Constantinople, cet aristocrate né (qui fera plus tard l'admiration des journalistes le voyant et l'écoutant au Concile Vatican II), prononçait le latin " comme on le prononce à Rome " (suivant les instructions de Saint Pie X) (c'est-à-dire à l'italienne) et c'était donc un plaisir inégalable pour moi (latinisant de langue et d'esprit — et de cœur —), que d'apprendre le contenu de chacune des prières, de chacune des parties de la sainte messe dans une élocution parfaite dont le rappel grammatical de chaque mot, et la structure syntaxique de chaque élément de phrase ne pouvaient que me rapprocher encore davantage de la jouissance du mystère de Dieu.

Ah, si je pouvais, un jour, traduire cette jouissance en commentant chacune des paroles prononcées par mon archevêque, en les encadrant dans la symbolique et la prière de cette messe que le génie du christianisme nous a transmise depuis ses débuts tout au long des siècles de notre Occident latin ! Et si je pouvais accompagner une telle tentative par la référence simultanée au grec (une de mes quatre langues maternelles), cette langue dont Paul Morand a senti le pouvoir et la fascination ardente en soulignant que c'est à travers elle qu'a été exprimée la version originale et première des Évangiles.

Le moment n'est pas aux regrets, ni à la joie de la douleur du passé, de ce qui n'est plus. Mais à la joie d'un jour, à la joie de nombreux jours, de nombreux étés et de nombreux matins de Smyrne, s'oppose forcément, inéluctablement, irremplaçablement, la cruauté d'une absence : celle de Saint Jean et du début de (son) dernier Évangile de la messe, par lequel a été exprimé, de la manière la plus concise et la plus élevée, l'essentiel de la foi chrétienne : Au commencement était le Verbe et le Verbe était auprès de Dieu et Dieu était le Verbe — *En archi in o Loghos, ke o Loghos in pros ton Theon*

ke *Theos in o Loghos*. Ce début nous a été supprimé et même s'il n'avait été ajouté à la messe que par Léon XIII, il figurait depuis toujours en tant qu'Évangile de la troisième messe de Noël...

Cette absence m'est cruelle ; cette absence m'accable chaque fois que j'y pense, chaque fois qu'il m'arrive - aujourd'hui, où les séparations des débuts et des fins ne semblent plus perceptibles ni caractérisées — de m'en apercevoir. comme si quelqu'un d'autre avait voulu, avait osé prendre la place de Saint Jean, non pas en grec, ni en latin, mais dans toutes les langues vernaculaires du monde, dans un péché d'orgueil dont seul l'homme est capable. Et, naturellement sans aucune référence à cet autrefois "dernier évangile de la messe".

Mgr. Descuffi, cet inoubliable archevêque de Smyrne, dans la chapelle à jamais damassée, et toujours en or, que le Seigneur lui aura certainement réservée au ciel, nous pardonnera-t-il ?

*

* *

8. LA FÊTE DE L'ASSOMPTION EN TURQUIE A LA TÉLÉVISION ITALIENNE¹

Le 10 août 2002 le Directeur de RAI UNO (Roma) m'a téléphoné pour m'inviter à l'émission *A SUA IMMAGINE* que la Télévision italienne organise chaque dimanche, et les principaux jours de fête religieuse de l'année, entre 10h30 et 12h30. Il souhaitait consacrer quelques minutes pour commémorer, avant et après l'Angélus du Pape du 15 août, l'Assomption de la Très Sainte Vierge dans le cadre de la tradition éphésienne.

Je ne pouvais qu'accepter et, avec très grand plaisir, j'ai pu passer à Rome quelques heures en faisant un aller-retour Alitalia Bruxelles / Rome / Bruxelles. Il est vrai que je connaissais depuis longtemps l'émission en question, forcé, comme je crois l'être, en ces temps de messes en langues appelées autrefois vernaculaires, de remplacer ma messe dominicale latine par l'angélus pontifical, précédé, ou suivi de la parole du Chef de l'Église. Dieu me pardonnera surtout s'il voit que j'essaie aussi de suivre la messe télévisée qui entre 11h00 et 11h30 est généralement insérée dans le programme de *A Sua Immagine*.

¹Tiré de *Présence* (Revue mensuelle du Vicariat apostolique latin d'Istanbul) No. de novembre 2002, p. 15.

L'ambiance, dans la belle salle des beaux bâtiments de la Rai à Saxa Rubra, près de Rome, était très détendue ; le présentateur (Andrea Sarubbi), qui remplace pendant l'été la speakerine sexy du reste de l'année, m'a fait une très bonne impression, d'autant que, comme certains savent, je ne suis pas toujours très féministe. Il est cultivé et en plus habile, psychologue et précis. Et courtois, comme son directeur qui m'a reçu dès mon arrivée à Saxa Rubra. Les autres participants à l'émission, souvent d'importants ecclésiastiques, spécialistes du dogme de l'Assomption ou de son histoire, des missionnaires ou des chrétiens venant de loin (même d'Afrique), des étudiants, et quelques Polonais en prévision de la visite du Pape en son pays natal...

Je n'ai pas eu l'impression d'avoir été incomplet, malgré les limitations draconiennes du temps que l'on impose à la télévision et que je connais depuis longtemps. En effet, l'animateur de l'émission m'a posé des questions auxquelles j'ai donné trois réponses que je pourrais résumer comme suit :

1- Même si l'on pense souvent au " tombeau de la Vierge " situé en Terre Sainte, il existe une très ancienne tradition, celle de Meryem Ana (anciennement Panaghia Kapulu), qui est fêtée encore de nos jours en Turquie, à Ephèse, par les chrétiens et les musulmans, sous la présidence de l'archevêque des Latins d'Izmir, le capucin Mgr. Bernardini. Les présents ont été surpris d'apprendre que, juste au moment de mon intervention, cette commémoration avait lieu sur les collines d'Ephèse.

2- Cette tradition est fondée sur les actes du Concile d'Ephèse (431) où les Pères disent qu'ils se sont réunis "là où Saint Jean l'Évangéliste et la Bienheureuse Vierge Marie" sont arrivés ou, (d'après une autre interprétation, plus probable et acceptée), "sont morts" (cf. L'étude ad hoc du prof. Delebecque). Je me suis permis de citer la phrase en grec... Il ne m'a pas été possible de parler de la découverte et du témoignage historique de la chrétienté orthodoxe locale, validée par les procès-verbaux de Mgr. Timoni de la fin du XIX^e siècle.

3- Enfin j'ai mis en lumière l'originalité des rapports islamo-chrétiens en Turquie en mentionnant le passé multiculturel ottoman et la Déclaration d'intention du 26 avril 2002 signée par le Saint-Siège et la Turquie sur la promotion du dialogue interreligieux (les spectateurs auront remarqué que j'avais sur mes genoux le dernier numéro de «Présence» (août-septembre 2002) ainsi que «*l'Histoire de la Maison de la Sainte Vierge près d'Ephèse* (1891-1961)» de M. J. Euzet). Je regrette de ne pas avoir pu mentionner mes souvenirs de " la fête de l'Assomption en Turquie " tels que la revue *Pâque Nouvelle* (Namur) vient de les publier dans son no. 2 de l'année en cours...

9. LA FÊTE DE L'ASSOMPTION EN TURQUIE AVANT VATICAN II¹

A Smyrne et à Ephèse, l'Assomption n'était pas comme ailleurs. On s'y préparait depuis le début de l'été, et même les grandes cérémonies de la Fête-Dieu-où drapeaux pontificaux jaune et blanc alternaient avec bannières et étendards multicolores au cours de longues processions chantantes - ne parvenaient pas à interrompre l'impatience avec laquelle on attendait la fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge Marie.

Certes, elle coïncidait avec la mi-août, avec ce mois où les merveilleuses journées ensoleillées d'Asie Mineure commenceraient petit à petit à décliner, où la pénombre du soir s'annoncerait un peu plus tôt et où la rosée de la nuit (to ayasi, en langue gréco-turque) se ferait sentir dès vingt-deux heures. Mais qu'importe ? Rien ne saurait amoindrir la joie de l'attente d'une fête, de la fête, même si le vieux proverbe grec populaire renchérisait dans son pessimisme : "*ap'to marti kalokeri, ke ap'ton avghousto chimona*" (depuis mars, c'est l'été et à partir d'août, c'est l'hiver').

Le sacrifice de la messe ne pouvait être et n'était célébré que le matin (généralement tôt), mais il était prolongé, assez souvent, par les "Saluts" de l'après-midi ou du soir, comme si Dieu faisait physiquement partie de notre vie, sous des formes liturgiques différentes et voulait se rappeler à nous, soit par le renouvellement non sanglant du Sacrifice de la Croix, soit par un appel à l'utilité de l'Adoration à toute heure du jour. Et la fête de l'Assomption marquait un point culminant de l'année liturgique par le rappel simultané de Dieu et de sa Mère. Neuf jours de chants et de "Saluts", d'encens et d'enthousiasme, introduits par un Ave Maris Stella (Salut, ô Vierge, Étoile de la mer !) qui ne finissait jamais, et que l'oraison précédée du Ora pro nobis, Sancta Dei Genitrix (Priez pour nous, Sainte Mère de Dieu) ne semblait pas interrompre, puisqu'elle était suivie de la motivation la plus argumentée : ut digni efficiamur promissionibus Christi (pour que nous devenions dignes des promesses du Christ... sous-entendu : dignes de mériter, par ton intercession, la vie éternelle !). La cérémonie continuait avec l' O salutaris Hostia (O Hostie, victime grâce à laquelle nous avons obtenu notre salut) quae coeli pandis ostium (et qui, donc, nous ouvre les portes du Paradis). Merveilleux motet où l'élégance et les splendeurs de l'allitération de la langue latine (hostia et ostium) ajoutaient à la dimension du mystère. Après le Tantum ergo sacramentum (Venez donc, que nous célébrions, en nous prosternant, un si

¹Tiré de *Présence* (Revue mensuelle du Vicariat apostolique latin d'Istanbul) No. août-septembre 2003, p. 16.

grand mystère) ; après ce rappel *Panem de coelo praestitisti eis omne delectamentum in se habentem* (Tu leur a donné le pain du ciel, ce pain qui contient tout ce qui peut nous charmer) ; après la bénédiction, en forme de croix, avec l'ostensoir, et les oraisons jaculatoires finales : "Dieu soit béni ! Bénie soit la glorieuse Assomption de la Très Sainte Vierge Marie ! Béni soit Dieu dans ses anges et dans ses saints ! ", tous les fidèles chantaient en chœur "J'irai la voir un jour, au ciel dans ma patrie" ou bien " J'irai près de son trône recevoir ma couronne et régner à mon tour... ". Cette neuvaine, ai-je dit, n'était pas la même qu'ailleurs. Elle était marquée par cette culture d'Empire qui, dans les mœurs, les langues et la foi, avait fait des catholiques latins d'Asie Mineure l'expression d'un miracle de survie. Le latin ne pouvait pas se chanter seul ; il fallait la langue de l'autre Empire. Et c'est ainsi qu'avec la neuvaine de l'Assomption se fêtait, par un chant grec moderne, la neuvaine d'un saint provençal (originaire de Montpellier, dit-on), saint Roch (1295-1327), fêté le 16 août ; comme le dit le Larousse, " il se voua au soulagement des pestiférés ", et les latins de Smyrne en particulier, sujets à des épidémies de peste assez fréquentes, lui adressaient leur prière pour solliciter auprès de la Vierge d'être libérés de ce fléau : *Panouklasmenous éghianès* (toi qui guérissais les pestiférés, libère-nous de ce malheur...) Tableaux inoubliables d'une civilisation tendant désormais à disparaître, sinon disparue à jamais. Mais le 15 août (la veille de la saint Roch) était le grand jour. Tous les catholiques de Smyrne se rendaient à Ephèse, sur la colline dite aujourd'hui *Meryem Ana* pour y fêter l'Assomption *anima et corpore* (en corps et âme, suivant les termes de la définition dogmatique de Pie XII), sur le lieu même du mystère. N'était-ce pas à Ephèse que, d'après l'une des deux anciennes traditions de l'histoire mariale, la Sainte Vierge aurait suivi saint Jean et, après s'être endormie, aurait été enlevée au ciel ?

Cette masse de pèlerins montant vers la sainte colline qui domine la mer Égée et à partir de laquelle on peut même distinguer l'île de Samos, ne s'effacera jamais de notre mémoire. Le chant «Sur cette colline» retentit encore dans nos oreilles, de même que la voix martelante d'un des Pères du concile Vatican II, l'ancien archevêque de Smyrne, Mgr Descuffi, prélat incomparable de l'Église catholique romaine, polyglotte extraordinaire qui, au latin, au grec, au français et à l'italien, ajoutait sa connaissance du turc, malgré la difficulté psychologique de rendre dans le contexte islamique, une traduction dogmatiquement correcte, en langue turque, de la Maternité divine de la Mère du Seigneur. Sa culture et sa grandeur n'avaient d'égale que sa dévotion pour celle qu'il appelait de préférence, en italien, "la Madonna".

Serait-ce tout ? Non ! Que dire des sacrifices que les catholiques d'Asie Mineure s'imposaient (pas de raisins à table et pas de figues fraîches — les meilleures du monde — avant le 15 août) ; échanges de visites et de cadeaux (et gâteaux...) pour toutes les Marie dont c'était la fête et pour toutes celles (si nombreuses) dont Marie était le second nom ? Une seule expression courait sur toutes les lèvres — elle aussi en grec moderne —, digne de la Theotokos : *Meghali tsi chari* ! (la grâce de la Sainte Vierge est grande !).

*

* *

10. LES ÉGLISES DES LATINS D'ORIENT À İZMİR EN PARTICULIER¹

Actualité du sujet

À la fin de la sixième année de mes études juridiques, dont deux à la faculté de droit à l'Università cattolica de Milan, deux à la Hukuk Fakültesi de l'Université d'Ankara et deux à la Facoltà giuridica de l'Université de Rome, j'ai eu la chance de défendre ma thèse sur le statut des biens de l'Église en Turquie en ayant comme «relatore» le professeur Arturo Carlo Jemolo, un des grands maîtres de l'histoire du droit civil ecclésiastique de l'Italie.

C'était en 1961, quelques mois avant mon accès au statut de fonctionnaire d'abord du Parlement et, ensuite, de la Commission européens, où je me serais occupé, pendant quelques années, des relations entre la Communauté Économique Européenne et la Turquie.

Curieux hasard ou destinée préparée et voulue ? Peut-être les deux si, malgré les préoccupations principalement, sinon exclusivement, économiques des premières années des relations CEE-Turquie, les aspects religieux de la problématique juridique de ces relations avaient toujours constitué pour moi une partie essentielle du passé et du présent des deux partenaires.

L'Église, notamment Catholique Romaine, en tant qu'institution en Turquie (et en terre d'Islam) et, aussi, en tant que gestionnaire (propriétaire ou possesseur ou autre) de lieux de culte, c'est-à-dire d'églises en tant

¹Tiré du vol. XVII, p. 167-185, d'*Acta Orientalia Belgica*, Bruxelles, Louvain-la-Neuve, Leuven, 2003.

qu'immeubles, se situait à la convergence de tant de problèmes de droit privé et public, de droit international (*jus gentium*) et de droit international musulman, de droit impérial ottoman et de droit républicain turc, que même le politique et l'économique ne pouvaient être saisis dans leur globalité sans la prise en compte ou, tout au moins, la connaissance d'une telle convergence.

On trouvera en Annexe 1 la table des matières de ma thèse de doctorat sur les biens d'église en Turquie dont les difficultés notamment typographiques (textes originaux de firmans ottomans accompagnés de leur transcription en caractères latins et de leur traduction tantôt en français, tantôt en italien, etc.) ont fait qu'elle n'ait pas pu être publiée jusqu'à présent.

Serait-elle dépassée après plus de quarante ans ? Je ne le crois pas dans la mesure où le statut ottoman des biens de l'Église fait partie du passé des quelques dizaines d'États ex-ottomans actuels et dans la mesure où tous ces États n'ont pas résolu (avec ou sans concordat avec le Saint-Siège ou sans un accord international inter-étatique) le problème du statut actuel de ces biens, comme dans le cas de ce qu'on appelle les lieux saints (latins) de Palestine (et/ou de l'État d'Israël), ou de la Grèce et de la Turquie elle-même.

D'où l'actualité du sujet et l'occasion d'un exposé rapide sur les églises catholiques romaines (latines) de Smyrne (en turc Izmir) que je prends à titre d'exemple.

Les sources

Citons tout d'abord ce maître-livre qu'est — en tant qu'introduction générale à la problématique ottomane des biens d'église — *l'Histoire de la Latinité de Constantinople* par le drogman de France à Constantinople Alphonse Belin (1817-1877), Paris, Picard, 1894 (2e éd., ill.), 544 pp. plus table des matières manquant à mon exemplaire, Histoire à laquelle le Prof. Rudolf Grulich, directeur de l'Institut fuer Kirchengeschichte (Bischof Kallerstrasse 1 B, 1462 Koenigstein / Ts), vient d'apporter, si je puis dire, un complément en publiant 104 ans plus tard un extraordinaire Guide de la latinité de Constantinople en allemand, intitulé *Konstantinopel - Ein Reisefuehrer fuer Christen*, Gerhard Hess Verlag, Ulm, 1998, 287 pp. ill., avec préface de l'archiduc Othon de Habsbourg, ancien membre du Parlement européen.

Quant à Smyrne, le premier livre qu'il convient de mentionner est *l'Étude sur Smyrne* par Constantin Iconomos (Smyrne, 1868, VII-152 pp.) traduite par Bonaventure F. Slaars qui y a ajouté un appendice comportant, entre autres, une «Notice sur les églises catholiques de Smyrne».



Le second est celui de l'Abbé Franck de Portu, intitulé *Le Diocèse de Smyrne - Le Vicariat Apostolique de l'Asie Mineure*, Smyrne, 1908, 171 pp., et comportant une Quatrième Partie énumérant des églises latines du diocèse et du vicariat.

Le troisième livre est celui du jésuite Père Georg Hofmann, intitulé *L'Arcivescovado di Smirne*, Roma, Pontificio Istituto Orientale, 1935, tiré à part d'*Orientalia Christiana Periodica*, vol. 1, nos 3-4, pp. 432 à 466, ill., comportant plusieurs références aux biens d'église de Smyrne.

Enfin, depuis quelques années paraît à Istanbul un *Annuaire ecclésiastique et calendrier liturgique de l'Église Catholique en Turquie* où figurent deux pages sur les «paroisses», «sanctuaires» et églises» de l'Archidiocèse d'Izmir. L'*Annuaire* est éditée par la Conférence épiscopale de Turquie (CET), Ölçek sok. No. 83, TR 80230 Harbiye, Istanbul (fax 00.90.212.241.15.43).

Naturellement toutes ces publications dépassent le cadre limité des immeubles servant de lieux de culte («églises» ou biens d'église stricto sensu) et s'étendent à toutes les institutions (écoles, hôpitaux, cimetières, etc.) liées d'une manière ou d'une autre à l'Église Catholique Romaine à Constantinople (Belin) et à Smyrne (les autres). L'*Annuaire* de la C.E.T comporte même des indications sur les «Autres Communautés Religieuses» à Istanbul (non catholiques) et même sur le Grand Rabinat et le Grand Müftülük.

Les églises

Elles sont quatre en ville et cinq pour les (anciens) faubourgs constituant actuellement le grand Smyrne, une ville habitée par plus de 3 millions de personnes dont quelques milliers de non-musulmans, parmi lesquels les Latins : donc, en tout, neuf églises latines correspondant à autant de «paroisses» en termes de droit canon de l'Église latine, et à autant d'immeubles en termes de législation républicaine turque.

Ces églises sont sous la juridiction de l'archevêque latin d'Izmir, un capucin italien, Mgr Bernardini, et sont desservies par des religieux principalement de trois ordres : les Capucins, les Franciscains (mineurs) et les Dominicains, en majorité, sinon presque exclusivement, de nationalité italienne. Ces religieux, ainsi que l'Archevêque, habitent dans des couvents adjacents aux églises respectives.¹

¹ Vu le nombre très réduit des Latins de Smyrne (chiffre stable depuis des années : 1200 personnes), il n'existe plus, depuis la moitié du XX^e siècle, de clergé séculier dans cet archidiocèse.

Landesbibliothek
Sachsen-Anhalt
117



Les quatre églises en ville sont la cathédrale, datant de la seconde moitié du XIX^e siècle, dédiée à Saint Jean l'Évangéliste et actuellement réservée, si l'on peut dire, aux services religieux de l'aumônerie américaine des forces armées de l'OTAN (USAF) d'Izmir ; l'église Sainte-Marie des Pères Franciscains dont la fondation date d'avant la conquête ottomane de Smyrne (1424) ; l'église française de Saint-Polycarpe faisant provisoirement fonction de cathédrale et bâtie au début du XVII^e siècle et l'église italienne du Saint-Rosaire des Pères Dominicains.

Les cinq églises des faubourgs sont celles de Bournabat (Bornova), de Boudjâ (Buca), de la première moitié du XIX^e siècle, ainsi que celles de Göztepe, datant de la fin du XIX^e siècle, de Karşıyaka (Cordélio) et de Bayraklı, datant du début du XX^e siècle.

Chacune de ces églises mériterait une étude historique, artistique et religieuse même si seulement l'église française Saint-Polycarpe (dont les pierres tombales ont fait déjà l'objet d'une de mes communications aux Journées des Orientalistes Belges sur *Vie et survie dans les civilisations orientales*, Ed. Peeters, Leuven, 1983, pp. 264 à 274) a conservé des structures extérieures originales datant du début du XVIII^e siècle, caractérisées par un clocher presque à fleur de rue et par un dénivellement de l'ensemble de l'édifice dû à l'élévation des rues et terrains environnants comblés lors de la reconstruction de la ville suite à l'incendie de 1922.

Mais presque chacune de ces églises mérite une visite pour des raisons particulières : qu'il s'agisse de l'architecte qui les a construites ou restaurées (comme l'église du faubourg de Karşıyaka due aux plans d'un architecte français du XIX^e s., M. Péré, dont le petit-fils, l'architecte français Jean Balladur vient d'être honoré par l'Institut de France), des peintres les ayant décorées, tels qu'Ovide Courtovick, cité dans le Dictionnaire Bénézit et auteur des remarquables panneaux entourant le presbytère de la cathédrale et représentant les grands saints protecteurs de Smyrne, ou des reliques, parmi les plus anciennes et précieuses de la Chrétienté, telles que la Sainte-Lance de Longin, conservée en l'église des Pères Dominicains, ou l'ancienne statue en bois, recouverte d'argent, ramenée de Perse au XVIII^e siècle par les ancêtres de quelques-unes des familles latines (latinisées) vivant encore à Smyrne ou dispersées de par le monde, conservée dans une des chapelles latérales de l'église Saint-Polycarpe, anciennement construite par ces mêmes familles (*Muneribus Persarum Erecta*). (Cf. Annexes 3bis, 4, 7, et 8).

Enfin, sur les peintures murales de Saint-Polycarpe on dispose d'une petite publication de 19 pages, datée de 1896 et intitulée *Notice explicative des peintures murales exécutées dans le sanctuaire et dans la nef de l'église paroissiale française de Saint-Polycarpe de Smyrne* par Raymond-Charles

Péré (l'architecte-peintre ci-haut cité), alors que sur les pierres tombales de cette même église j'ai eu l'occasion de publier moi-même le gros «Épitaphier des grandes familles latines de Smyrne», Bruxelles, 1985, 343 pp., grand 8o., ill.

La Question de la «Propriété» des églises d'Izmir

Sous ce titre j'entends évoquer le plus brièvement possible la question de savoir quel est le propriétaire (ou le statut) de ces églises latines, question qui, comme j'ai dit dès le début de la présente communication, n'a pas encore été clairement résolue. Et alors ?

L'Occident a eu la chance (ou la malchance ?) de résoudre le problème de la propriété de ses églises tout au moins depuis la Révolution française soit en «attribuant» cette propriété à l'État (par le biais des Communes), soit à des personnes morales «reconnues» (tels que certains ordres ou congrégations religieux), soit à des personnes physiques, soit en en faisant des «fondations».

En terre d'Islam ottomane — et notamment en Turquie actuelle — il y avait, et il y a encore, des églises chrétiennes (et même catholiques non-latines) reconnues ou fonctionnant comme des fondations religieuses («vakouf») de droit ottoman (et / ou de droit républicain turc actuel).

Il ne paraît pas qu'il y ait eu (ou qu'il y ait encore) des églises latines ottomanes (et donc turques actuelles), tout au moins à Smyrne-Izmir.

Les églises latines de Smyrne semblent donc être encore toutes des propriétés étrangères. Pourquoi ?

Parce que le droit ou la tradition faisaient que ces églises ne pouvaient avoir de titre constitutif qu'un firman impérial accordé à la demande d'un ambassadeur (généralement l'ambassadeur de France, doyen éternel du corps diplomatique accrédité à Constantinople), dont elles recevaient ipso facto la nationalité. La chose est claire pour certaines églises mentionnant expressément l'ambassadeur requérant (par ex. l'ambassadeur impérial auprès de la Porte, pour l'église Sainte-Marie, l'ambassadeur de France pour la cathédrale et pour l'église Saint-Polycarpe, etc.). Elle est peut-être moins claire pour les églises dont le firman ne mentionne pas expressément cet ambassadeur comme dans le cas de l'église des Pères Dominicains qui figurent eux-mêmes comme requérants dans le firman les concernant ou comme dans le cas de l'église de Boudja mentionnant comme requérants «les négociants francs» de l'endroit. Mais d'une manière ou d'une autre, un ambassadeur (ou même un consul-général de France, comme dans le cas de l'église de Göztepe) devait être intervenu pour l'obtention du firman. (Cf. Annexes 5 et 6).

Cette nationalité étrangère comportait-elle la propriété de l'État requérant ou simplement la propriété (ou la possession) privée de (ou par) une institution étrangère (impériale, c'est-à-dire allemande ; française ou autre), indépendante de l'État requérant et ne pouvant donc être considérée comme donnant à l'église latine bénéficiaire, en même temps que la nationalité étrangère, l'exterritorialité ?

Voilà autant de questions auxquelles ceux qui sont les premiers intéressés (particuliers ou États français, allemand, italien etc.) devraient répondre. Et peut-être aussi l'Église Catholique Romaine si, en tant que telle (et non pas seulement en tant que Vatican), elle était reconnue par l'État turc et si, comme on peut le supposer, vu l'évolution des temps, les anciens États requérants renonçaient aux droits découlant de leurs requêtes pro-latines d'antan. Et si, finalement et aussi, un concordat était signé (comme on semble le souhaiter) entre le Vatican et la République de Turquie.

Un précédent laissant présager d'une possible solution en ce sens pourrait être celui de la propriété de certaines églises et propriétés de l'ancienne Délégation apostolique à Istanbul (environ une vingtaine) dont la reconnaissance, en faveur du Saint-Siège, avait été demandée dès 1935 par Mgr Roncalli (le futur Jean XXIII) et accordée, semble-t-il, à ses successeurs dans les années cinquante. Ces églises et biens étaient inscrits au registre foncier turc tantôt au nom d'un certain «Bonetti», fils de Jean Chrysostome ou du «vicaire apostolique, fils de Jean Chrysostome, citoyen français» (cas typiques de ce qu'on appelle «inscriptions simulées»). Un cas analogue était connu à Smyrne, où l'hôpital latin St-Antoine, des Pères Franciscains, était inscrit au registre foncier turc au nom de «Marie, fille de Joachim, sujette autrichienne», ce que l'ambassadeur d'Autriche à Ankara, dans les années trente, avait confirmé au Ministère turc des affaires étrangères en affirmant, par écrit, qu'en effet, «Marie, fille de Joachim, était sujette autrichienne»).

Latinité et Turquité ou Latinité Chrétienne et Turquité Musulmane

N'est-ce pas là tout le "drame" des siècles ? N'est-ce pas là peut-être, le "drame" du statut des non-musulmans en terre d'Islam, le problème qu'on commence à connaître en Occident sous le terme de «dhimmitude» (Cf. les études remarquables de Bat Ye'or dont la dernière, intitulée *L'Islam et la Dhimmitude*, Associated Universities Presses, 2001, 530 pp., vient d'être recensée par Paul Giniewski in *Rivista di studi politici internazionali* de Florence, No. 274, janvier-mars 2002, p. 153-154), le problème de la coexistence islamo-chrétienne en général ?

Heureusement la Révolution d'Atatürk, dépassant les obstacles posés par la laïcisabilité de l'Islam, a introduit une laïcité turque qui, dans le respect du principe concomitant de la liberté religieuse, permet aujourd'hui, je crois, dans les cas spécifiques des églises (et des biens dits d'église) en Turquie, d'envisager un début de solution intermédiaire qui commencerait par dépasser la brutale opposition (dans le sens italien de «contrapposizione», intraduisible en français) entre Latinité et Turquité ou même entre Latinité chrétienne et Turquité musulmane.

L'Église Catholique Romaine n'a-t-elle pas, semble-t-il, renoncé à sa propre «latinité» (les journaux italiens, *Corriere della Sera* et *Il Sole-24 Ore*, des premiers jours de ce mois de mars 2002, publient les plaintes de la cellule de «traduction latine» de la Curie vaticane faisant état de la progressive ignorance généralisée du latin de la part des prêtres) ?

En quoi les «Latins d'Orient» de Turquie garderaient leur latinité, leurs églises latines (en plus étrangères) alors que leur Église ne semble plus latine, et que même l'opposition du terme «latin» au terme «grec» semble désormais disparaître dans la fata morgana (?) de l'œcuménisme ?

Grandeur de Mgr Bernardini qui, dans la discrétion des coupoles du Pantocrator, «ferme les yeux» lorsqu'un prêtre célèbre encore la messe en latin ou lorsque, à la demande de ses fidèles, il la célèbre lui-même, fidèle en droit et en fait au titre que le français donnait traditionnellement à Leurs Grandeurs les évêques de la Sainte Église Romaine !

Le processus d'intégration, d'assimilation et de réduction à melting-pot de tout et de tous serait-il arrivé aujourd'hui à un tel point d'irrenonçable nécessité, souhaitée ou imposée, que la différence entre «citoyen» et «étranger» aurait disparu ?

J'ai été le premier, dans mes livres, à parler de la civilisation latine d'Orient comme «d'un des aspects les plus fascinants de la civilisation ottomane» (Cf. mes *Appunti familiari-Smirne, mio padre e Ernesto Buonaiuti*, Luxembourg, Euroeditor, 1974, 103 pp. avec une lettre d'A.C. Jemolo).

Les églises latines de Smyrne restent des églises cosmopolites puisque tant les fidèles que les langues du culte catholique romain diffèrent désormais ad libitum et même la langue turque, par la volonté de Mgr. Roncalli, devenu avec Jean XXIII «le premier pape turc de l'histoire» (cf. les déclarations d'un général turc mentionnées dans le livre que M. R. Marmara vient de consacrer à l'ancien délégué apostolique à Istanbul), a cessé d'être uniquement l'une des trois langues sacrées de l'Islam pour devenir très naturellement une des langues de la liturgie catholique romaine. La ville que Mahomet II le Conquérant aurait

voulu conquérir après avoir conquis Constantinople, son héritière, aurait-elle été finalement atteinte par les efforts conjugués de Jean XXIII et d'Atatürk ?

Mais, au fond, qu'est-ce qu'une église, c'est-à-dire un lieu de culte qu'est-ce qu'une religion, qu'est-ce qu'une nationalité ?

La religion, dont lieu de culte (l'église) est la manifestation, peut-elle être séparée de la nationalité ?

Si oui, comment tenir compte, sur l'ensemble d'un territoire déterminé, de la volonté et du souhait de certains privilégiant le jus sanguinis d'une part, et de certains autres privilégiant, d'autre part, le jus soli ?

Y aurait-il une différence d'approche entre l'Église-religion et l'État-nationalité : une Église-religion autorisant n'importe quelle langue pour que la religion (la foi) soit atteinte et un État-nationalité n'autorisant que sa langue pour que la nationalité soit atteinte ?

Sans doute : autre est la préoccupation de l'Église, autre celle des États et, entre l'Église et les États il y a ceux qui veulent rester fidèles à l'Église tout en ménageant les États, en se gardant fidèles à leurs propres traditions.

Puissent les lieux de culte, c'est-à-dire les églises en sens matériel, servir aussi à cela.

P.S. Après avoir écrit ce qui précède je m'aperçois que je n'ai jamais employé le mot «conversion». Les églises ne devraient-elles pas, aussi, servir à cela ? Mais quid de la «conversion» (= évangélisation ?) aujourd'hui ? Un difficile début de réponse semble avoir été donné par le cardinal Sepe, préfet de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples lors d'une leçon tenue à l'Université catholique de Milan le 11 mars 2002 (Cf. compte rendu du *Corriere della Sera* du 12 mars 2002).

L'EUROPE

...e così, per esempio, quando si parla di "Columbus", non si parla
di "Columbus" ma di "Columbus" e di "Columbus" e di "Columbus".
...e così, per esempio, quando si parla di "Columbus", non si parla
di "Columbus" ma di "Columbus" e di "Columbus" e di "Columbus".

La prima parte del libro è dedicata alla storia della
...e così, per esempio, quando si parla di "Columbus", non si parla
di "Columbus" ma di "Columbus" e di "Columbus" e di "Columbus".

La seconda parte del libro è dedicata alla storia della
...e così, per esempio, quando si parla di "Columbus", non si parla
di "Columbus" ma di "Columbus" e di "Columbus" e di "Columbus".

La terza parte del libro è dedicata alla storia della
...e così, per esempio, quando si parla di "Columbus", non si parla
di "Columbus" ma di "Columbus" e di "Columbus" e di "Columbus".

La quarta parte del libro è dedicata alla storia della
...e così, per esempio, quando si parla di "Columbus", non si parla
di "Columbus" ma di "Columbus" e di "Columbus" e di "Columbus".

La quinta parte del libro è dedicata alla storia della
...e così, per esempio, quando si parla di "Columbus", non si parla
di "Columbus" ma di "Columbus" e di "Columbus" e di "Columbus".

La sesta parte del libro è dedicata alla storia della
...e così, per esempio, quando si parla di "Columbus", non si parla
di "Columbus" ma di "Columbus" e di "Columbus" e di "Columbus".
...e così, per esempio, quando si parla di "Columbus", non si parla
di "Columbus" ma di "Columbus" e di "Columbus" e di "Columbus".
...e così, per esempio, quando si parla di "Columbus", non si parla
di "Columbus" ma di "Columbus" e di "Columbus" e di "Columbus".

1. THE EUROPEAN VOCATION OF TURKEY¹

(Religion beyond Politics and History)

For one and a half days, on the 8th and 9th October 1973, the flower of the Italian intelligentsia on Turkish or Turcological problems met in Venice in the splendid premises of the Cini Foundation, Island of San Giorgio Maggiore. There were also the two most representative personalities of the Turkish intellectual élite, Professors Sinanoğlu, of the University of Ankara, and İnalçık of the Universities of Ankara and Chicago as well as a young Dutch specialist of the religious history of the ex-Veneto-Ottoman Archipelago, Drs. Slot. Amongst the Italians only the absence of Professor de Leone, Cagliari University, whose book on the Italian contribution to the Ottoman reforms called *Tanzimat* (1839) has just drawn the attention of scholars, was particularly noticed.

Unfortunately Dr. Orhonlu, Istanbul University, whose report on «The Immigration of the Turks in Western Anatolia as a Result of the Greek Occupation and Some of its Consequences» was expected with a deep interest and curiosity, did not attend the Colloquium.

Some of the participants brought very useful material to interpret the past or to stimulate further studies and some gave the tone by concentrating on the analysis and explanation of certain phenomena, on the evaluation of which much might depend in the future not only for Turkey but also for other Islamic countries in their relations with Europe. And this with a discretion and a tact which were quite amazing in a scholarly milieu.

Among the first : Halil İnalçık (author of two remarkable chapters on «The Emergence of the Ottomans» and «The Rise of the Ottoman Empire» in the *Cambridge History of Islam*, vol. I, Cambridge 1970) painted a simple picture of Turco-Italian relations since the Renaissance and expressed the opinion that these have to be considered as a first sign of the Turkish vocation to Europe ; Angelo Tamborra, University of Rome, known for a study on Lepanto, revealed many data concerning the activity of Italian investors in the Turkish Balkans as well as in Anatolia towards the end of the last, and the beginning of the present, century. He thus explained to a certain extent how the Volpi di Misurata made their fortune, but did not sufficiently examine the Turkish attitude face to foreign investors and investments ; Antonello Biagini, University of Perugia and Marta Petricoli, University of Florence, analysed, as a counterpart to Professor Tamborra, the Italian evaluation of Turkish

¹Tiré de *Nouvelle Europe*, Luxembourg, No. 6/1973, p. 15-16.

political events under the Young Turks and during the First World War. Miss Petricoli was impressive in the rightness of her judgements and in bringing out the offensive attitude of the Allies against pre-Mussolinian Italy, the personal jealousies among Italian Statesmen like Sonnino, Imperiali and Tittoni, the British hypocrisy of a Lloyd George offering Smyrna in Saint-Jean-de-Maurienne in order to divert Italian attention from the Trentino, etc. ; Rodolfo Mosca, University of Florence and counsellor to the Italian Ministry of Foreign Affairs, who recalled the traditional Levant policy of the Italian Kingdom between 1866 and 1921 consisting in the preservation of the Ottoman Empire and left it to be understood how fundamentally ambiguous Italian foreign policy was once more in the years 1920 and 1921 when Sforza and della Torretta were obliged to choose among the traditional Levant policy of Italy on the one side and the consequences of Saint-Jean-de-Maurienne and the Treaty of Sèvres, on the other. Not to speak of the miserable Tuoizzi mission to Angora at a moment where the French, through the Franklin-Bouillon Agreement had just renounced their Sèvres privileges in favour of Mustafa Kemal... Of course it was easy for France to renounce because she had been left Syria ; but what could remain to Italy if she renounced Sèvres ? Once more, let us say according to a cynic pre-anticolonialistic figure, Italy saw that she had played a bad card.

Finally Suat Sinanoğlu, in one of his two interventions, gave information about classical studies in Turkey and his opposite number, Alessio Bombaci, University of Naples, the author of the most famous *History of Turkish Literature*, painted a picture of Turcological studies in Italy ; Raoul Guèze delivered a list of the documents of the Archivio Centrale dello Stato (Rome) concerning the Ottoman Empire between 1861 and 1923, and Livio A. Missir read a paper on the present state of the Italian community of Smyrna (abt. 1000 people having all preserved Italian citizenship *jure sanguinis* although going partly back to the Genoese colonies of the Levant, playing an important economic role in the Aegean region of Turkey and being related to an interesting international diaspora).

But let us come to the second group of panellists : Slot for the Ottoman past and Sinanoğlu with Gabrieli for present and future Turkey.

Drs. Slot, in a very concise but enlightened intervention, drew the attention of all scholars present to a more valid interpretation of the Capitulatory phenomenon : the fact that the Capitulations were a necessity of Mohammedan Law and that the evolution of the historical situation of Turkey in the XIXth century created a contradiction between the Capitulations and the necessities of a modern laicized international law, contradiction which the Ottomans did not realize until Kemal Atatürk. Professor İnalçık intervened

here by referring to the Ottoman «tolerance», a concept which seems rather more sociological than juridical and which seems to hide a value judgement with respect to the non-Mohammedan Nations of the Ottoman Empire.

Drs. Slot's considerations concerning the difficulties of adapting to European law and culture, whilst maintaining a non-European law and culture, made the transition to the majestic intervention of Professor Sinanoğlu on the political thought of Kemal Atatürk (Professor Anchieri's contribution on Atatürk as Statesman might have been more impressive had he insisted more on what he called the renunciation of the Turco-Mohammedan civilization by Atatürk). Briefly, the most important political thinker of Republican Turkey (as Sinanoğlu proved to be thanks to his French book *L'humanisme à venir*), expressed his view that Atatürk's essential political thought was to replace Ottoman (Mohammedan) values by Humanistic values (Greek or Latin) which would be finally common to Turkey and Europe. This view, based not only on the Nutuk (Atatürk's discourse to the Grand National Assembly), but also on the logical evaluation of his reforms, coincides with the view expressed in a magistral thesis on the same subject defended recently by Bernard Caporal in the University of Strasbourg.

To be clear : there is no renunciation of the Ottoman past of Turkey but a replacement of the values which made this past by values which made Europe, to which Turkey discovered her right vocation only through Atatürk.

Professor Gabrieli, the renowned Arabist, writer and Islamic historian of the University of Rome, hesitated to agree with Sinanoğlu. He attempted a noble ex-post compromise between Islam and the political philosophy of Atatürk. He might have seemed to be right until the 13th October 1973. Would he say the same things after the last elections in Turkey ? But this would create a confusion between political thought and historical developments. Let us leave it for another time.

*

* *

2. L'EUROPE DE NORMAN DAVIES

Oxford University Press, 1996¹

En 1996, paraissait, auprès de la fameuse Oxford University Press, la première édition de l'*Histoire de l'Europe* de Norman Davies, Professor emeritus de l'Université de Londres, Membre Senior du Wolfson College d'Oxford et auteur de plusieurs livres déjà consacrés à l'Europe tels que *God's Playground* et *Heart of Europe*.

En 1997 les Éditions Pimlico publiaient une seconde édition (reprinted with corrections) de XIX-1365 pages, illustrée : *Europe—A History*, surmontée de l'avertissement «The International Bestseller», dont le contenu était résumé au début de la dernière page de couverture. (Norman Davies raconte l'histoire entière de l'Europe en un seul volume depuis la période glaciaire jusqu'à la guerre froide, de Reykjavik jusqu'à la Volga, de Minos jusqu'à Margaret Thatcher. Le livre a été choisi dix fois comme Livre de l'Année et est, en effet, l'histoire la plus ambitieuse du continent qui ait été jamais écrite). Ce résumé est suivi des appréciations très élogieuses des principaux organes de la presse britannique (*Financial Times*, *London Review of Books*, *Sunday Telegraph*, *The Times*, etc.).

Le public français a eu l'occasion de découvrir ce livre et de faire connaissance avec son auteur grâce à une très longue interview recueillie par Le Monde le 17 février 1998. On y remarquait, entre autres, des prises de position à la fois géniales et courageuses telles que les prévisions sur l'avenir des relations entre l'Europe et la Turquie, N. Davies affirmant sans détours que "l'admission de la Turquie par l'Union européenne poserait de problèmes énormes, mais son exclusion en poserait de plus grands encore".

Mais qu'est-ce que cette Europe qu'un scholar, un universitaire et écrivain britannique — fier, malgré tout, de certains liens avec l'Amérique puisqu'il dédie son immense volume à un (?) de ses fils "Christian, our Californian" — présente tout simplement (et d'une manière très anglaise) comme "A History", "Une Histoire" ?

Dès la première ligne de sa Préface il reconnaît lui-même que "this book contains little that is original", de quoi décourager un lecteur dont on sollicite l'attention continue pendant 1400 pages, quelle que soit l'action stimulante des 72 gravures et des dizaines de plans, tableaux, listes et croquis à l'intérieur ou à la fin du livre.

Sera-t-on d'accord avec ce qu'on serait tenté d'appeler "une encyclopédie européenne" (par ailleurs fascinante même pour un vieux routier) divisée à peine en douze chapitres (d'environ 100 pages chacun) dont le contenu est

¹Tiré de *Nouvelle Europe*, Luxembourg, No. 97-99/1999, p. 140-141.

présenté chaque fois de la façon la plus lapidaire par un terme latin, depuis Peninsula, Hellas et Roma jusqu'aux Tenebrae (Europe in Eclipse) (1914-1945), et à Divisa et Indivisa (1945-1991), en passant par Origo (330-800), Medium (750-1270), Pestis (Christendom in Crisis, 1250-1493), Renatio (1450-1670), Lumen (1650-1789), Revolutio (1770-1815) et Dynamo (1815-1914) ?

Peut-être, même si les dates choisies (aussi approximatives soient-elles) peuvent être sujettes à discussion. Les titres le seraient-ils aussi ? Peut-être... Mais, à notre modeste avis, l'Europe n'est pas tellement un jardin où l'on serait tenté de chercher des fleurs et d'éviter les épines (les " conflits " dont parle Edgar Morin) ; l'Europe est plutôt un champ de l'esprit marqué, depuis deux mille ans, par deux seules idées : l'idée d'empire et l'idée d'un Dieu fait homme. C'est de ces deux idées qu'il faut écrire l'histoire. Le reste n'est que de la petite histoire.

*

* *

3. LA ROUMANIE DE MIRON CONSTANTINESCU, Ed. Horvath, (Paris?) 1970¹

Nous n'aimons pas beaucoup les histoires «prédestinées» surtout lorsqu'il s'agit d'une collection qui porte le titre de «Histoire des Nations Européennes». Cela nous touche de très près et on n'est pas disposé à accepter n'importe quelle ouverture d'objectif. Sans compter la forme : une encyclopédie, telle que la présente, est-ce la meilleure manière de résumer l'histoire de la Roumanie ? Mais quelques réalités sont tout de même bien dites. Les-voici :

«La nation roumaine est le résultat de l'action et de l'interaction prolongée des principaux facteurs de la vie matérielle et spirituelle : communauté ethnique, linguistique et culturelle, communauté territoriale et économique, communauté psychique et unité de la lutte pour la liberté sociale et nationale» (p. 234).

¹Tiré de *Nouvelle Europe*, Luxembourg, No. 11 /1975, p. 59.

«Cette communauté psychique est exprimée dans la langue et la culture, le costume et les traditions, les coutumes et les usages. Au Moyen-Âge, la communauté psychique s'est manifestée puissamment dans la conscience de nationalité des Roumains. Des sources historiques variées, en particulier les témoignages de quelques célèbres humanistes européens, consignent l'existence et la transmission dans le sein du peuple roumain de l'idée de sa descendance daco-romaine. La conscience de son origine commune, de l'unité ethnique et linguistique a cimenté au cours du temps les liens entre les Roumains, elle a entretenu et stimulé leur aspiration à l'union» (p. 237).

«...au début du mois d'avril 1866, lors du plébiscite sur la venue au trône du prince prussien Carol de Hohenzollern-Sigmaringen, les paysans ... déclarèrent qu'ils ne voulaient pas élire un Allemand que personne ne connaissait» (p. 281).

Et enfin, page 422, un hommage aux minorités vivant actuellement en Roumanie ... :

«parallèlement à la culture roumaine, les cultures des nationalités cohabitantes (Hongrois, Allemands, Serbes, etc.) se développent elles aussi de manière harmonieuse».

*

* *

4. L'EUROPE ET LE PROCHE-ORIENT DE JOSEPH S. SZYLIOWICZ¹

A la base des relations entre la CEE et les pays musulmans (arabes et non-arabes) il y a un problème culturel, un problème de civilisations. A partir de cette constatation on approcherait peut-être mieux toute «approche globale méditerranéenne». Qu'on lise donc ce livre de M. Szyliowicz consacré principalement à la Turquie, à l'Iran et à l'Égypte, et on pourra en suite se prononcer sur le bien-fondé de ses conclusions ou à émettre quelques réserves :

«Islamic customs have everywhere proven able to resist innovation, and antiquated approaches have been grafted so successfully unto new institutions that many provide a modern equivalent of a madrasa education». (p. 447).

¹Tiré de *Nouvelle Europe*, Luxembourg, No. 11/1975, p. 60.

«... As a result the educational systems of Turkey, Iran and Egypt all produce thousands of badly prepared students at all levels. Poorly trained and motivated instructors teaching large numbers of students along traditional lines has become the norm everywhere. All areas suffer from unqualified personnel resulting in very high dropout rates, large numbers of repeaters at all levels, and a flood of ill-prepared graduates with high expectations» (p. 451)

«...The Central Asian case illustrates both the difficulties and the potentialities inherent in educational transformation. Through a process of trial and error that lasted for twenty years the Soviets successfully established a modern educational system in a traditional Muslim society. The fact that the educational transformation in Central Asia occurred without the utilization of the kinds of technologies that have since been developed means that not only it is possible to replicate this model in other Islamic societies but that it is possible to do so even more effectively and rapidly, if appropriate commitments are made, leadership exercised, and resources mobilized». (p. 454 et 455)

Que de changements depuis 1973 ! Mais pourquoi avoir mis sur le même pied Turquie, Iran, Egypte etc...

*

* *

5. L'EUROPE ET CHYPRE (1946-1959) DE FRANÇOIS CROUZET Ed. ÉMILE BRUYLANT, 1973¹

Lire cet ouvrage en 1974 c'est toucher du doigt l'ironie du sort. Publié grâce au concours financier de la Dotation Carnegie, il se veut «le quatrième et dernier maillon d'une série d'études élaborées à partir de 1956... pour la paix internationale» (p. 11) (les trois autres études concernant respectivement les conflits sarrois, franco-marocains et de Trieste)

Des quelque 1200 pages il suffira de lire les 50 premières consacrées à l'introduction et aux «racines du conflit», où se trouve, in nuce, tout le reste.

¹Tiré de *Nouvelle Europe*, Luxembourg, No. 11/1975, p. 60.

On ne peut que se féliciter de voir M. le professeur Crouzet, de la Sorbonne, reprendre une thèse que nous avons défendue il y déjà quelques années dans la revue *Sophia*, de l'Université de Catane, d'après laquelle

«... le conflit de Chypre est aussi le dernier épisode de la lutte qui a opposé chrétiens et musulmans en Méditerranée orientale depuis les invasions arabes, c'est-à-dire depuis 13 siècles et qui s'est achevée, avec la renaissance de l'Hellénisme et la décadence de l'Empire ottoman, en un combat entre Grecs et Turcs».

«Le régime ottoman eut pour résultat à long terme de consolider l'hellénisme, en donnant à la communauté grecque plus de cohésion, en lui faisant prendre conscience d'elle-même, en la dotant de ses propres organes de gouvernement et même d'une réelle autonomie». «Les Turcs... accordèrent à l'Église grecque un statut privilégié. Elle fut restaurée et dotée à nouveau d'un archevêque, cependant que les biens et les monastères qui avaient été attribués à l'Église latine à l'époque franque, lui étaient restitués. Bien plus, l'Église grecque se vit attribuer par le régime turc un rôle considérable (en fait, l'administration de l'île pour ce qui touchait la population grecque), comme c'était d'ailleurs le cas dans les autres provinces chrétiennes de l'Empire ottoman» (p. 43 et 44).

Enfin

«Les privilèges de l'Église assurèrent la survivance de l'hellénisme, des traditions grecques et de la foi chrétienne ; sous le régime turc, la communauté grecque de l'île fut un petit État dans l'État et acquit ses propres organes de gouvernement, ce qui contribua certainement à l'éveil d'une conscience nationale. Quant à l'Église orthodoxe, sa puissance temporelle et son prestige spirituel s'en trouvèrent bien entendu considérablement renforcés». (p. 45)...

*

* *



6. L'EUROPE DE PSICHARI ET DE RENAN¹

Mon père (Smyrne 1905 - Smyrne 1990) avait le culte de Renan (1823-1892) et de sa famille, dont les Psichari. Bien qu'il fût Italien, les cultures française et grecque, héritées de ses ancêtres maternels smyrniotes Icard et Balladur, constituaient une partie essentielle de son identité. Bien que catholique romain très pratiquant, mais ouvert à l'orthodoxie grecque et très sensible à la problématique religieuse en général, il avait lu, à 18 ans, la *Vie de Jésus* et suivi, depuis Smyrne — où il recevait *Le Temps* —, les articles que Paul Souday (1869-1929) avait publiés à l'occasion du centenaire de la naissance de Renan.

Il avait abordé cette lecture — qui le passionnait —, de même que celle de plusieurs autres livres du grand écrivain et historien français, non sans quelques scrupules dont il s'ouvrit auprès de son correspondant romain, l'éminent historien du christianisme (excommunié par l'Église), Dom Ernesto Buonaiuti (1881-1946). Mon père devait-il confesser expressément, à son confesseur, nom d'auteur et titres de livres figurant à l'Index (avec le danger d'être invité à les détruire), ou bien pouvait-il se borner à s'accuser, malgré l'ambiguïté, de la lecture de «mauvais livres» ?

Buonaiuti acquiesça tout en dénonçant l'«eufemistica menzogna» que seules les circonstances historiques pouvaient excuser. En effet:

«noi viviamo in un periodo di transizione del pensiero cattolico, e molti libri che oggi sono ufficialmente condannati, potranno in avvenire essere considerati come testi apologetici»

Il conseillait à mon père d'accompagner la lecture de Renan de celle de livres «che possono considerarsi come antidoto appropriato e correttivo», tels que par, par exemple, ceux du Père Lagrange O. P., directeur de l'École biblique de Jérusalem.

L'amour pour Renan s'étendait, je dirais presque «more orientaliu», à tous les membres de sa famille. D'où l'intérêt avec lequel mon père entretenait, en 1973, 150^e anniversaire de la naissance de l'auteur de la *Vie de Jésus*, une correspondance avec un architecte chrétien du Liban, M. Gabriel Kaikati,² au

¹Tiré de la *Revue générale*, Hamme-Mille, no. 3/2003, p. 73-79.

²Mon père avait été mis en rapport avec cet architecte par le vicaire épiscopal de Smyrne, le P. Michel de Novellara OFM Cap., qui l'avait chargé de procéder aux réaménagements d'autels de certaines églises suite aux réformes liturgiques de Vatican II (documents et photos en ma possession).

sujet du séjour en Phénicie de l'illustre personnage et du décès de sa sœur Henriette à Amschit le 22 septembre 1861.

M. Kaikati fit parvenir à mon père le texte de l'inscription en langue latine composée par Renan lui-même en souvenir de sa sœur et figurant, encore de nos jours, sur le tombeau de celle-ci, restaurée, je crois, grâce à l'initiative de Pierre-Louis Falaise, ambassadeur de France au Liban, en 1965 :

Henrica Renan
Eximiae Virtutis Femina
Nata Tregorii
In Britannia Minori
Ernestum Fratrem
Dum Antiquitatis Vestigia
Perquisit Huc Secuta
Obiit Die XXIV Septembris
Anni MDCCCLXI
Vixit Annos L Menses II
Frater Posuit Moerens¹

Si la lecture de cette pierre ramena mon père aux lectures de sa jeunesse et aux problèmes de conscience qu'elles soulevèrent, l'image d'un autre personnage, Jean Psichari (1854-1929), gendre de Renan, dont il épousa la fille Noémi, ne cessa jamais d'être présente dans son esprit et de revivre dans nos conversations toutes les fois que nous abordions les problèmes de la Grèce moderne, de l'Empire ottoman et de la Turquie.

Dans son livre admirable sur *Le mirage grec - La Grèce moderne devant l'opinion publique française (1846-1946)*, Paris, Hatier 1995, Sophie Basch rappelle le rôle de cet écrivain en faveur de la reconnaissance du grec populaire en tant que langue unique (et officielle) de la Grèce moderne et cite, en plus, la fameuse Circulaire relative à la prononciation du grec (ancien), datant de 1896, par laquelle le ministre de l'Instruction publique de l'époque, Alfred Rambaud, enterrait pratiquement une initiative d'Émile Combes visant à remplacer la prononciation (toujours en vigueur en Europe) du grec ancien, dite érasmiennne, par la prononciation du grec moderne. Psichari et Combes, deux initiatives parallèles à la gloire de la langue grecque en Grèce d'une part, en France d'autre part ? Et dire que, lors de l'adhésion de la Grèce à l'Union européenne en 1981, j'osais écrire moi-même, ignorant alors l'initiative Combes, qu'un des effets les plus bénéfiques de cette adhésion aurait dû être que tous les centres d'enseignement du grec ancien adoptent — enfin ! — la prononciation du grec moderne. Jean Psichari, auteur d'une vaste production scientifique et littéraire tant en langue française qu'en grec moderne, ne se

¹ Cette inscription ne figure pas dans Maurice Barrès, *Une enquête aux Pays du Levant*, Paris, Plon 1923, Tome I, p. 41 à 63.

trouve mentionné dans aucun Petit Larousse illustré (tout au moins à ma connaissance) depuis 1922. Il figure par contre dans le Larousse du XXe siècle de 1932 (une vingtaine de lignes) en tant que philologue et écrivain français, d'origine grecque, né à Odessa en 1854 et mort à Paris en 1929. Sa biographie est suivie par celle de son fils, Ernest Psichari, officier et écrivain français, né à Paris en 1883, tué à l'ennemi à Saint-Vincent-Rossignol près de Virton (Belgique), en 1914 (...). En 1912, ce petit-fils de Renan se convertit au catholicisme et se fit admettre dans le tiers ordre dominicain. Il a laissé : *Terres de soleil et de sommeil* (1908), recueil d'impressions africaines ; *l'Appel des armes* (1912), roman qui est une apologie de l'armée de métier ; *Voyage du centurion* (1913), récit d'une expédition dans l'Adrar, et d'une conversion à la foi catholique ; soit trois œuvres nerveuses et colorées.

Je ne connais pas de biographie récente de Jean Psichari. Mais voici que les éditions du Cerf publient une forte biographie consacrée à Ernest Psichari — *L'ordre et l'errance*, par Frédérique Neau-Dufour, diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et dont la thèse de doctorat a été dédiée précisément à cet auteur.

Voici ce qu'en dit l'éditeur :

«Ernest Psichari, jeune écrivain mort parmi les premiers officiers de la Grande Guerre, est une figure étonnante et paradoxale des milieux intellectuels du début du siècle. Petit-fils d'Ernest Renan, fils du fondateur de la Ligue des Droits de l'Homme pendant l'affaire Dreyfus, il grandit dans le monde brillant qui enfanta l'intelligentsia de gauche. Son engagement dans l'armée et sa conversion au catholicisme transforment l'ami d'Anatole France et de Jean Jaurès, le disciple préféré de Péguy, en héros des milieux conservateurs. Barrès et Claudel tentent de rallier l'officier d'artillerie coloniale au parti de l'ordre. Mais Psichari demeure le jeune homme scandalisé par l'exploitation des autochtones au Tchad et en Mauritanie, le spirituel soucieux de tolérance religieuse et le philosophe défenseur de l'intelligence contre la violence. L'éternel amoureux de Jeanne Maritain, le chrétien passionné par la révolution sociale tente d'allier le don de soi à Dieu et à la France avec le combat pour la liberté».

Cette biographie passionnante, nourrie de nombreux documents inédits, révèle un personnage tourmenté, attachant par ses faiblesses et son courage, dont le *Voyage du centurion* marquera profondément Charles de Gaulle et François Mauriac.

Je ne pouvais pas ne pas lire ce livre. Ernest Psichari avait aussi hanté ma jeunesse. Mon précepteur M. Euzet, C.M., Vacquières 1873 — Smyrne 1961, le dernier des lazaristes de Smyrne, m'avait souvent parlé de lui et notre bibliothèque était pourvue de plusieurs éditions, reliées ou brochées, des trois

ou quatre livres de ce petit-fils de Renan, lesquels voisinaient avec ceux de sa sœur Henriette, petite-nièce de l'homonyme d'Amschit.

Mais mes préoccupations de Smyrniote catholique — et italien —, grecophone et polyglotte, me poussaient au-delà des contingences comme si, au-delà de toute terre de soleil et de sommeil, de tout appel des armes et de tout voyage d'un centurion, la seule chose qui m'intéressât fut l'identité de l'homme et son pourquoi (réel ou apparent).

Pourquoi Psichari au lieu de Psychari ou Psycharis ? Francisation apparente ou réelle ? Et pourquoi une telle francisation ? Le Psichari aurait-il, consciemment ou inconsciemment, obscurci Psycharis ? Poids d'un illustre et mondialement connu grand-père français — Ernest Renan — ou nécessité éventuelle d'une intégration, d'une assimilation, d'une mise en veilleuse (autant que possible) d'une non-adéquation à la majorité ambiante ? Fruit d'un nationalisme innocent, ou voulu, et d'une naturalisation requise et obtenue ou héritée ?

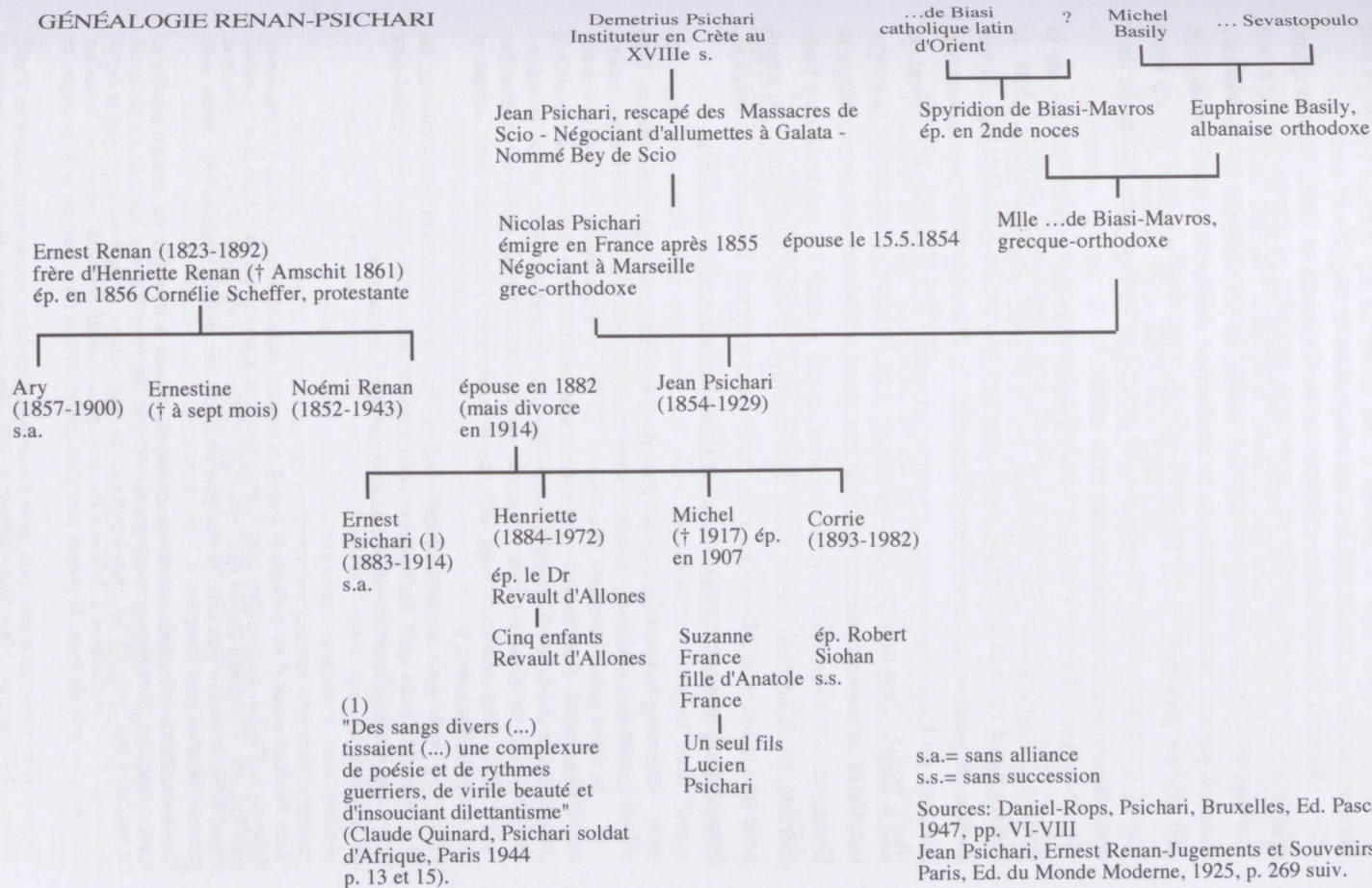
Un premier conflit — emblématique — entre sol (territoire) et sang ? Un premier exemple de multiculturalité, partiellement ou totalement évitée sinon escamotée ? Ou bien rien de tout cela, mais une réalité toute simple découlant de la «nature des choses» ?

Pourtant voici que déjà Jean Psichari, le père d'Ernest, s'interroge sur Adamantios Coraï (Coraï ou Korais d'après le Petit Larousse 2002 et Korais tout court d'après le Petit Robert), né à Smyrne en 1748 et mort à Paris en 1833 après y avoir publié en 1803 son célèbre *Mémoire sur l'état actuel de la civilisation en Grèce* : Coraï était-il Grec ou Ottoman ? Ayant opté lui-même pour la France Jean Psichari écrit :

«Koray avait passé en France toute sa vie (...), il connut les avantages de ce séjour, et, par le fait, se déroba à toutes les obligations, puisqu'il demeura sujet grec, que dis-je ? sujet turc jusqu'à sa mort, attendu que la Grèce n'était pas née. Ces compromissions me sont odieuses. Mais il ne paraît pas moins odieux de renier son origine (...)» (*Autour de la Grèce*, Paris, 1895, p. XI).

Et peu avant (p. X), Jean Psichari avait affirmé : «Je l'ai répété trop de fois en Grèce même pour avoir pudeur à le redire ici : avant tout, je suis Français», phrase qui, d'après Sophie Basch (op. cit., p. 274), aurait été complétée par «et mon sang est grec». Donc Jean Psichari disait qu'il était Français et que son sang était grec.

GÉNÉALOGIE RENAN-PSICHARI



Entendrait-on dire, aujourd'hui, en France : «Je suis Français et mon sang est arabe» ? ou «Je suis Français et mon sang est juif» ?¹

Mais si Coray était resté toute sa vie Ottoman et Grec, depuis quand Jean Psichari était-il devenu Français ? Sa longue résidence en France et son mariage avec Noémi Renan devraient y avoir été pour quelque chose. Mais n'y aurait-il pas eu, aussi, un acte de naturalisation délivré soit par Napoléon III soit par un président de la République française ? Je ne crois pas en avoir trouvé trace dans les livres que j'ai lus jusqu'à présent et une recherche dans cette direction ne me paraîtrait pas sans intérêt.²

Quant à Ernest Psichari, il semblerait que cet aspect, disons, de la double appartenance ait échappé à Frédérique Neau-Dufour, dont la bibliographe (p. 349 à 359) ne mentionne pas le livre de Jean Psichari, *Ernest Renan, jugements et souvenirs* (Paris, Éd. du Monde, 1925), qui, pourtant, contient un long chapitre que cet auteur consacre à son propre fils Ernest (p. 255 à 286)³. C'est une rare occasion pour Jean Psichari de parler de sa propre famille et de ses ascendances à la fois grecques-orthodoxes et latines, malgré la Bretagne, son «véritable pays d'adoption auquel il avait été prédestiné de toute éternité, puisque (son) père, avant son mariage, y était allé vendre du savon pour une maison de Marseille, ville où il y eut toujours beaucoup de Psichari, beaucoup de représentants aussi de (sa) famille maternelle» (p. 269).

«Le sang latin (d'Ernest) est plus proche, plus accusé par mon apport. Mon grand-père maternel, en effet, s'appelait Spyridion de Biasi et appartenait à la toute petite noblesse vénitienne. (...) Il y a quelques Biasi dans les îles Ioniennes. Lui, faisait partie de toute une colonie descendue s'établir à Paros. Paros et Venise, quelle jolie association de lieux et de pensées ! Ernest se montrait fort intéressé par ces Biasi, ainsi que par les familles della Grammatica, Crispi, etc., apparentées aux Biasi, elles aussi latines et catholiques (...).

Un oncle grec richissime, qui vivait à Odessa et qui n'avait pas d'enfants, lui avait mandé qu'il l'adopterait volontiers, à la condition que mon grand-père prendrait le nom de Mavro et se ferait grec-orthodoxe.

¹ Jean Psichari aurait-il eu présente à l'esprit la double identité de saint Paul, « Hebraeus ex Hebraeis », Ph. 3,5, et, en même temps, *civis romanus*, citoyen romain ? Mais avait-il oublié, peut-être, que — toujours d'après saint Paul (Gal. 3,28) — « il n'y a plus ni Juif ni Grec (tant au regard du droit romain qu'à celui de l'origine ethnique) car nous ne sommes tous qu'une seule personne dans le Christ Jésus ? »

² Les naturalisations françaises de citoyens (sujets) ottomans n'ont pas été exceptionnelles au cours des siècles. Mon propre arrière-grand-oncle, le chevalier Vincent Mamaky de Lusignan, fut naturalisé par Louis XV (cf. mon livre *Le statut international d'une famille de Smyrne depuis Mahmoud I^{er} - Contribution à l'histoire du droit de la latinité orientale ottomane*, Bruxelles, 1981) et, plus près de nous, le propre père d'un ancien Premier ministre de la République, en 1925.

³ S'agirait-il du même texte que celui de la *Revue hebdomadaire* (supplément illustré du 2 avril 1924, p. 14-31) cité par Mme Neau-Dufour, p. 358 ? En tous cas Jean Psichari, dans sa note p. 255, dit : « Le seul texte authentique de cet article est celui qui figure ici ».

À Odessa, mon grand-père (Spyridion de Biasi-Mavros), contracte un premier mariage qui ne réussit pas. Il divorce — vous savez que le divorce est admis par l'Église d'Orient, peut-être même parfois avec un peu trop de laxisme. Mais sa femme, bonne catholique, prend fort mal la chose ; elle maudit jusqu'à la troisième génération les enfants que son ex-mari aurait d'une autre femme ! Ainsi donc, Ernest et moi nous tombions sous le coup de cette malédiction. Lui, au moins, s'est racheté glorieusement (p. 271).

(Spyridion) de Biasi épousa en secondes noces une Albanaise d'Argyrocastro, Euphrosyne Basily, d'une famille de la région dont on suit la trace jusqu'au XVI^e siècle, vers 1660 (ib.).

Elle était née à Constantinople, de Michel Basily qui ne savait que l'albanais, quand il y arriva d'Argyrocastro, et d'une demoiselle Sevastopoulo, qui appartenait à l'aristocratie fine et policée du Phanar. Ma grand-mère Biasi-Mavro (née Basily-Sevastopoulo) habitait Paris où elle est morte. Elle m'y éleva. Sur son désir formel, je fis baptiser Ernest à sa venue au monde — il m'en sut plus tard beaucoup de gré — et, quand ma grand-mère ne fut plus là, je fis aussi baptiser mes autres enfants, comme si elle était toujours présente.

« J'aborde le point culminant. Ernest est surtout un Psichari — si, moi, je suis un Biasi, ma mère étant le portrait de son père Spyridion et moi-même étant son portrait à elle — que je n'ai, d'ailleurs, point connue » (p. 273).

En parlant, ensuite, de son grand-père paternel, dont il portait le nom, Jean Psichari écrit (ib.) :

« Quel homme vraiment extraordinaire, quel étrange échantillon d'humanité que ce grand père paternel, cet autre Jean Psichari, auquel mon Ernest ressemblait par des particularités indéniables. Comme je voudrais qu'en Grèce quelqu'un de documenté — les documents ne manquent pas dans les archives officielles — nous écrivît un jour son histoire ! »

Je l'ai vu, je l'ai approché, lorsque j'étais un même encore. Jamais ce tableau d'enfance ne s'effacera de ma mémoire. C'était à Galata de Constantinople, non loin de la grosse tour génoise, devant l'entrée scintillante du Bosphore. La vieille maison familiale en bois, en bois peint, (...) une grande salle (...) presque sans meubles, un brasero, au milieu en cuivre poli. Le long des trois fenêtres donnant sur la rue montueuse, un sofa rouge (...). Le maître du logis occupait le centre (...) un vieillard sec et vigoureux, (...) un regard clair à la flamme droite, le regard d'Ernest ! (...) La moustache touffue (...) une bonté foncière. Il portait en ville cette redingote locale qui se nomme la stambouline¹ ; mais, chez lui, il endossait toujours une pelisse somptueuse ; il restait, ainsi vêtu, sur le divan, les jambes croisées, à fumer, à méditer, à distribuer des ordres (p. 274-275).

(Ce Jean Psichari), arrière-grand-père de mon fils Ernest, était né à Chio, d'un Démétrius Psichari qui avait été instituteur en Crète. Il est possible, au surplus, que la famille soit originaire de Chypre, où une inscription au deuxième ou troisième siècle de notre ère nous révèle ce même nom de Psichari (...) (p. 277). ΨΥΧΑΡΗΣ, autant dire en latin "animatus", doué d'une âme. (...) mon grand-père (Démétrius Psichari), après avoir échappé au

¹ Je pense à mon propre grand-père Amedeo Missir (1865-1949) qui, à Smyrne, porta jusqu'à ses derniers jours la "stambouline"...

massacre de Chio, était venu vendre des allumettes sur le grand pont de Constantinople (p. 278).

«Ernest est un clair Français au fond de qui vivaient encore des Orient accumulé (p. 276). (...) Son sang hellène ne l'a nullement empêché de devenir, à un certain moment, que l'on peut dire immortel après «Les voix qui crient dans le désert» (...), le représentant du génie latin. Quoi de plus fécond, au surplus, de plus conforme à nos races, à leur génie même que cette fusion gréco-latine, fonds inaliénable de toute vraie culture ?» (p. 280-281).

Cet homme — Ernest Psichari —, ces hommes, Ernest et son père Jean, sont-ils encore actuels ?

Pourquoi Mme Neau-Dufour nous les a-t-elle rappelés ? Pourquoi nous a-t-elle rappelé surtout le sacrifice d'une vie si proche des valeurs d'une époque, mais si éloignée quand même, hélas, des «valeurs» actuelles et, peut-être, de ces Orient accumulé qu'un père reconnaissait, je crois tardivement, en la personne d'un héros, son fils ?

Une prise en compte de ces «Orient» ne serait-elle pas susceptible de nous révéler un Psichari assorti de nouvelles dimensions et de nous expliquer même les raisons profondes, in- ou subconscientes, de certaines options politiques et religieuses dans la recherche d'un bonheur, ou de l'accomplissement d'un devoir inadéquatement poursuivie ?

*

* *

7. L'EUROPE, LA GRÈCE ET LA GRÉCITÉ¹

Peut-on rester insensible face à un livre qui s'intitule *La Grèce n'existe pas* ?

Évidemment non, surtout si l'auteur est Michel Grodent, un Belge (né à Verviers en 1947) qui se définit «helléniste, quoique journaliste, et journaliste, bien qu'helléniste», en ajoutant qu'il s'agit là d'une «position inconfortable qu'il occupe depuis bientôt trente ans au journal *Le Soir* et ailleurs».

Le livre vient de paraître aux Éditions Talus d'Approche, B.P. 36, B-7060 Soignies, et fait suite, après onze ans, à un autre livre (sur «La Poésie et

¹Tiré du *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, Paris, No. 4/2000, p. 407-409.

la Chanson dans l'histoire de la Grèce moderne») que Michel Grodent publia chez Hatier, en 1989, avec une préface de Jacques Lacarrière.

S'occuper de la Grèce, est-ce une position «inconfortable» ? L'éditeur lui-même semble répondre en écrivant (dernière page de couverture) :

«Quand on prononce devant vous le nom de 'Grèce', êtes-vous incapable de penser à une autre chose qu'au Parthénon ? Estimez-vous que la langue grecque moderne n'est qu'une dégénérescence du grec ancien ? Que les Grecs d'aujourd'hui nous empêchent, par leur présence, de goûter la perfection des ruines antiques, de communier avec un paysage éternel ?»

Ces trois questions semblent confirmer, en effet, l'inconfort de quelqu'un qui, confronté — en Occident — à la vision classique (ou traditionnelle) de la «Grèce», essaie d'expliquer qu'il existe aussi une Grèce «moderne» à la fois très différente et héritière de la Grèce ancienne. Crainte de décevoir l'interlocuteur étranger ? Crainte d'offusquer les habitants d'un pays dont l'État moderne n'est né qu'en 1830 ? Crainte de se voir attribuer des appréciations contestées (ou susceptibles de contestations) par les uns et par les autres ? Ou de les voir démenties, ou confirmées, par des tiers suivant leurs propres intérêts, favorables ou contraires à la Grèce ?

On comprend dès lors le style dialogué que Michel Grodent a adopté pour parler de la Grèce à un interlocuteur imaginaire qu'il suppose intrigué par la réalité d'un pays actuel ne correspondant aucunement à l'image de la Grèce classique créée, et enseignée, en Europe occidentale.

Traiter de l'identité du citoyen grec moderne, de sa langue, de sa religion, de ses relations avec Byzance, avec l'Islam (les «Turcs»), et avec les «Catholiques» (c'est-à-dire, au fond, avec tout autre Européen non-orthodoxe), quelle gageure ! En 107 pages format poche...

Peut-on dire, au fond, que Michel Grodent est un défenseur de la Grèce moderne, avec ses qualités et ses défauts, malgré la différence qui la caractérise par rapport à la Grèce ancienne ? Ses connaissances sont grandes et la bibliographie citée dans le livre, malgré sa brièveté, le prouve abondamment. Il connaît Coray, le fondateur de la Grèce moderne (qu'il écrit Korais), il connaît un de ses plus grands poètes, le citoyen britannique Cavafy (qu'il écrit Kavafis), il connaît Jean Lascaris qui invitait Charles Quint à entreprendre de nouvelles croisades contre les Turcs (qui s'allieront bientôt à François Ier !), il connaît Kitsikis dont le petit «Que sais-je» sur l'Empire ottoman vaut probablement beaucoup plus que tant d'autres compilations récentes sur l'histoire de cet empire, il connaît le grand Iorga, si attaché à l'orthodoxie post-byzantine, il connaît l'extraordinaire Franz Babinger, le spécialiste de Mahomet II, il connaît même l'École suédoise d'études néogrecques !

Est-ce un peu trop pour un interlocuteur appelé à ingurgiter, en une centaine de pages, une histoire assez peu connue de mille ans, un ensemble de notions (et de catégories mentales aussi) différentes de celles de l'Occident ? Je n'oserais pas l'affirmer.

L'État grec fait partie depuis 1980 (il y a donc déjà 20 ans) de l'Union européenne et il est temps que tout Européen dispose d'éléments lui permettant (au-delà des contacts superficiels d'un « Voyage en Grèce », aussi intelligemment et méticuleusement préparé soit-il) d'avoir une connaissance impartiale de ce qui fait et qui a fait, pendant mille ans (depuis la victoire des Turcs sur les Byzantins en 1071), l'homme grec moderne, sa culture, sa langue. Le petit livre de Michel Grodent peut servir à ce but, pour autant qu'on aime le style dialogué et une certaine liberté de langage propre à un helléniste qui se veut journaliste et vice-versa.

N'avais-je pas raison moi-même d'affirmer, dès le début de l'adhésion de la Grèce aux Communautés européennes, la nécessité de l'adoption de la prononciation grecque moderne dans les études du grec classique en Europe occidentale ? Que Michel Grodent aille jusqu'à rappeler les raisons sociales qui poussèrent les émigrés byzantins de 1453 à introduire dans notre Europe une prononciation différente de celle du grec populaire (dit « roméique »), prononciation dite érasmiennne, ne fait que conforter ma thèse, indépendamment de toute référence à l'évidente réalité de l'évolution phonétique de toute langue humaine.

Apprendre le grec ancien pour connaître aussi le Grèce moderne, n'est-ce pas aussi une conquête, un effort « utile » répondant, au moins partiellement, aux objections de ceux qui s'opposent au maintien des études classiques ?

N.B. Pour ceux qui souhaiteraient approfondir la problématique précitée : *La Grèce* de Mimica Cranaki (Le Seuil, Petite Planète) ; *L'été grec* de Jacques Lacarrière (Plon, 1975) et *Le mirage grec* par Sophie Basch (Hatier, 1995). Sur Chypre, cf. les deux volumes très récents de Michel Iannelli (en italien, avec textes grecs en regard), *Cipro nella letteratura* (Lecce, Argo, 1999). Toujours en italien, l'ambassade de Grèce à Rome publie le très intéressant mensuel *Foroellenico* (via Mercadante 36, 00198, Roma), illustré politique et littéraire dirigé par Manuelle Mirkos.

*

* *

8. L'EUROPE ET LA BIBLIOTHÈQUE GRECQUE DE MON PÈRE^{1 2}

Bruxelles, en ce 21 février 2000,
dixième anniversaire de son décès
Eonia i Mnimi tou !

Qui sait si, en cette époque de priorités contestées, j'aurai finalement l'occasion de publier, en leur totalité, les quelques dizaines de pages très serrées dans lesquelles j'ai essayé de résumer, en italien — une de mes langues maternelles —, ce que j'ai appelé les «Aspetti neogreci della Biblioteca Missir di Smirne» (Aspects grecs modernes de la Bibliothèque Missir de Smyrne).

Quelle est, ou pourrait être, leur importance ?

Qu'on ne s'attende pas à des revendications politiques ou au rappel d'événements, malheureux pour les uns, salutaires pour les autres. Une bibliothèque néogrecque dans la Smyrne turque, après la disparition — sur place — de la totalité (?) de la production éditoriale locale ayant marqué l'histoire de la grécité moderne jusqu'en 1922 est déjà, je crois, un événement en soi, même s'il s'insère dans le cadre d'une bibliothèque culturellement cosmopolite, comme il sied à la Culture, et italienne, de par la nationalité de mon père.

Certes, Smyrne a de tout temps été une ville extraordinaire, ouverte au monde : romaine d'Occident et d'Orient jusqu'en 1424, ottomane depuis cette date, turque à partir de 1922, mais, en tout cas, perçue comme «européenne» depuis toujours si, pour Lamartine et Valéry, elle représentait (avec Alexandrie) l'Europe elle-même et si, pour les Turcs d'hier et d'aujourd'hui, elle reste la ville infidèle par excellence, la *gâvur İzmir*... («i ghiaourissa i Smirni» dans notre langue roméique de Smyrne).

Quoi de plus naturel donc que mon père, l'homme, par excellence, à l'image de la ville, y eût sa bibliothèque ?

Déjà, dans les lettres admirables que lui adressa dans les trente dernières années de sa vie l'historien italien du Christianisme Ernesto Buonaiuti (*La vita allo sbaraglio — Lettere a Missir*, La Nuova Italia, Firenze, 1980, 572 p.), la Grèce est présente tant par la problématique religieuse orthodoxe (théologie et œcuménisme) que par les références aux suites culturelles de la transformation démographique et sociologique d'une ville, d'une région et même d'un État passés de l'a complexité d'un empire à la difficulté et au défi de

¹Remo Missir (1905-1990), membre fondateur de l'Association G. Budé.

²Article tiré du Bulletin de l'Association Guillaume Budé, Paris, No. 2/2000, p. 193-198.

la création d'une entité nationale inspirée — 135 ans plus tard — de la Révolution Française.

L'île italienne de Rhodes, " restituée " à la Grèce en 1947, n'était pas entrée dans sa vie uniquement par le mariage de sa sœur et par le transfert, en cette île, d'une partie des biens de mon grand-père ; Athènes n'avait pas été uniquement la ville où, bien avant son mariage, il s'était rendu tout jeune encore — à un peu plus de vingt ans — pour faire la connaissance personnelle des deux sommets des lettres grecques (uniquement de l'époque ?) : l'immortel Palamas, chantre à la fois de l'ethnos et du ghenos, et du vénéré Xenopoulos qui lui dédicâ un exemplaire du roman «O kokkinos vrachos» (Athènes, Kollaros, 1924, 4e éd.).

N'y avait-il pas chez mon père, au-delà de l'héritage culturel chrétien et gréco-latin — repris ou répercuté, d'une manière ou d'une autre, par la Grèce moderne —, une part incontrôlable de ce besoin de grécité (ou, si l'on veut, tout simplement de «gréco-phonie» ...) qui fit que même la mère d'Atatürk, Zübeyde Hanoum, en résidence provisoire à Angora (Ankara) pendant la guerre d'indépendance turque dans les années vingt, demandât à son fils de lui envoyer quelques prisonniers grecs «pour parler grec avec eux» ?

Fascination d'une langue, fascination de l'histoire, fascination d'une part d'éternité.

En plus le grec — comme l'arabe pour les musulmans — avait pour mon père, comme il l'a pour tout héritier de la culture byzantine, la force inexprimable de la parole de Dieu telle que révélée, dès l'origine du Christianisme, par l'Évangile et par les Lettres de l'Apôtre, resté inaltérés et inaltérables dans leur grécité jusqu'à nos jours et jusqu'à la fin des siècles : faste et majesté d'une langue dont seuls le faste et la majesté des empires ont pu essayer de représenter ou reproduire la dimension ; faste et majesté, expression sublime de la Vérité éternelle.

A cela s'ajoutait le rappel de la chair, par les Giustiniani qui, tout grécophones qu'ils eussent fini par devenir en leur île de Scio (Chios), avaient transmis, aussi, à mon père une identité qu'Amin Maalouf n'aurait pas caractérisée de «meurtrière» ; ou le rappel de Foscolo, le poète italien de Zante, ou d'André Chénier, apparenté à mon père par sa mère, née Santi Lomaca, ou d'Anne de Noailles, française par son œuvre mais grecque par son sang, ou d'Adamantios Coray, ce père de la Grèce moderne dont l'amitié avec l'intellectuel et ecclésiastique protestant néerlandais de Smyrne, Bernard Keun, fut si déterminante pour l'avenir: les Keun sont encore présents à Smyrne où l'une d'eux, la princesse Valérie, fut la mère du prince Valerio Borghèse, un des héros italiens de la Seconde Guerre Mondiale !

Qu'on relise les «Lettres inédites de Coray à Chardon de la Rochette (1790-1796)» (Paris, Firmin Didot, 1877, XXXIX-606 p.) ou la généalogie des Borghèse, publiée en 1961 par le prince Flavio, pour comprendre le poids d'un tel passé et de telles présences.

Mais ne faudrait-il pas, encore, recommencer par la traduction (!) en grec moderne, des Évangiles, par Alexandre Pallis, présents dans la bibliothèque de mon père ou par la bouleversante traduction, par ce même auteur, — idole de mon père —, de l'Iliade dont la scène de l'adieu d'Hector à Andromaque nous causait, chaque fois que nous la lisions avec mon père, la plus profonde émotion ? C'était chaque fois comme si, à travers le grec, la scène la plus déchirante de l'antiquité grecque se renouvelât en nous avec la même intensité dramatique.

Des Évangiles à l'autre texte fondateur de la grécité moderne — les «chansons populaires», publiées et republiées par Fauriel, par von Passow, par Népomucène Lemerrier et par d'autres, et que nous avons chantées tant de fois avec mon père et toute la famille —, c'est toute une panoplie d'écritures qui, dans notre bibliothèque, se dévoile et se succède à nos yeux. Comme si la parole de l'homme, dans son expression la plus belle, voulût rejoindre la parole de Dieu, dans sa manifestation la plus sublime.

Les œuvres de Palamas occupent une place de choix : Du Dodécalogue du «Tsiganes» au «Taphos»(ce dernier rappelant Carducci ou le grand poète ottoman Abdülhak Hamit Tarhan), de la «Phloghera tou Vasilià» à la «Asàlepti Zoi», des «Pezi Dhromi» au «Kyklos ton tetrastichon», suivies de quelques-unes de leurs traductions en français (par Eugène Clément par exemple) ou en italien (par Vincenzo Biagi) ou de textes publiés en Égypte ou en Espagne où l'on apprend, entre autres, que même Unamuno se serait inspiré de Palamas pour écrire un de ses poèmes où il chanta les gitans et l'Alhambra de Grenade ! Mais Palamas n'a-t-il pas traduit, à son tour, l'Hélène de Sparte du Belge Verhaeren ? Et tant d'autres publication de et sur Kostis Palamas...

La convergence Orient-Occident continue de hanter mon père si sa bibliothèque est marquée non seulement par Foscolo et son alter ego, le Comte grec Denis Solomos dont nous entendions tous les jours, lui et moi, à la radio, la musique matinale du «Se ghnorizo apo tin kopsi» et dont j'ai devant moi la si belle édition des «Apanta ta vriskomena», Athènes s.d., bilingue italo-grecque, par André Chénier et par Anne de Noailles, mais aussi — et surtout — par Renan et «ses» trois Psycharis (ou Psichari, d'après la version francisée, consacrée désormais par l'histoire), Jean et ses deux enfants, Ernest (le «soldat chrétien» et martyr) et sa sœur bien-aimée, Henriette (épouse Revault d'Alonne), ainsi que par Jean Papadhiamantopoulos, devenu Jean

Moréas, dont les «Syrtes» et les «Stances», partagées entre la Grèce, l'Italie, le Levant et l'Espagne, chantent aussi, en français,

«les fleurs de Smyrne qui parfument les brises orientales» !

N'est-ce pas dans ce contexte, également, que Séféris, le Nobel grec de Smyrne, et Kavafis (Cavafy, d'après l'état civil britannique d'Alexandrie consacrant, une fois de plus, la supranationalité du génie) sont présents dans la bibliothèque de mon père ? Séféris l'est presque physiquement dans la mesure où sa propre cousine par la chair et par les anciennes alliances micrasiatiques, Stéphanie Béba Farkouh, vécut à Boudja, près de Smyrne, à quelques centaines de mètres de notre grande maison. Et c'est à Boudja que cette parente du poète-diplomate et du couple-écrivain présidentiel (Constantin et Jeanne Tsatsos) ferma les yeux, en terre turque, plus de cinquante ans après la création de la République kémaliste.

Mon père connaît Elytis et, certainement, Kalvos et Sikelianos. Mais il est encore trop tôt (et, peut-être, inconvenant) pour que Ritsos fasse son apparition dans nos salons. Vision du monde, diversité dans la manière d'appréhender une tradition, opposition de sensibilités constituent probablement autant d'obstacles à un accueil aussi intellectuellement respectable soit-il.

Que dirai-je de Kazantzakis ? Présent, malgré tout, à tel point que mon père a même conservé, à ses 80 ans, l'article de R.-P. Droit, intitulé «Relire Kazantzakis», in *Le Monde* du 12.X.1984. Il a noté, en marge : Trop de louanges, mais quelle vie étonnante !

Devrait-on considérer tous les autres comme «mineurs» ?

La bibliothèque «grecque moderne» de mon père n'était (ou n'est) pas là pour servir d'ensemble de références à partir duquel il serait permis de construire une histoire critique exhaustive de la littérature en question. Ni les circonstances personnelles, ni les contingences des événements politiques dans la partie du monde où vécut mon père depuis la guerre italo-turque de 1911-1912, la guerre mondiale de 1914-1918, la guerre gréco-turque de 1919-1923, jusqu'à la problématique cyprite, en passant par la guerre d'Abyssinie, la Seconde Guerre mondiale, la cession du Dodécanèse italien à la Grèce et les événements dits de Smyrne et de Constantinople de 1955, ne pouvaient certes favoriser un élargissement progressif, matériel et raisonné, d'une telle bibliothèque.

Un autre Italien du Levant, Mario Vitti, s'est attelé à la lourde mais enthousiasmante besogne d'une *Storia della letteratura neo-ellenica* dont la «Nuova accademia» de Milan publia déjà en 1955 la première édition (présente, elle aussi, dans la bibliothèque paternelle).

A la lumière de celle-ci et des études d'un autre néogrécisant italien, M. Bruno Lavagnini de Palerme, j'ai pu suivre et apprécier le contenu des publications d'autres auteurs grecs, certainement pas «mineurs», lus par mon père :

Les «Lettres agrestes» de Georges Drosinis ; la «Tunique ensanglantée» de l'académicien Spyros Melas ; les diverses études de l'italianisant Georges Zoras, des néogrécisants français Pernot et Mirambel et de notre propre cousin Emile Missir (auteur d'un si remarqué «Dictionnaire Français-Roméique») ; les «Ombres» et les «Voix musicales» de Lambros Porfiras ; les «Souvenirs littéraires» de Nirvanas ; le «Laurier» de Kamboroglou ; les «Promenades académiques» de Grégoire Papamikhail ; les «Grandes années» de Jean Vlachoyanis ; les principaux livres des deux écrivains nés près de Smyrne, Stratis Mirivilis et Ilias Venezis, dont le De «Profundis» (du premier) et la «Terre Éolienne» (du second) ont été traduits en français ; le «Plaisir du salut» de Théodore Doros ; sans oublier Axelos, et tant d'autres...

Que dire, enfin, de quelques publications périodiques grecques telles que la fameuse «Nea Estia», fondée en 1927 par Grégoire Xenopoulos, déjà cité, dont mon père a conservé, dans leur si belle reliure originale en toile rouge, huit tomes complets allant de 1935 à 1938, précédés de douze tomes complets non reliés (de 1929 à 1934) et suivis de plusieurs numéros épars allant de 1939 à 1986 ?

De tous les numéros parus de la revue de Spyros Melas *Idhea*, de 1933 et 1934 ? de l'hebdomadaire *Apostolos Andreas* du Patriarcat Œcuménique paraissant de 1950 à 1964 ? de *Ortodoksia* (sic), mensuel du même patriarcat dont mon père a conservé quelques numéros de 1930 et 1931 ?

Un jour peut-être écrirai-je sur ce que mon père lisait sur la Grèce moderne, mais en langues étrangères et notamment en français et en italien. Je parlerai de la revue *L'Acropole*, si éphémère mais si belle, et des nombreuses coupures de presses. Je reparlerai de la longue série de la revue œcuménique *Irenikon*, des moines belges uniates de Chevetogne ; de la *Revue pour l'encouragement des études grecques en France*, du *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, etc. Sans oublier, dans la «réserve précieuse de notre bibliothèque», la partie grecque de tant de voyages en Orient, anciens et nouveaux, cet Orient où nous avons vécu pendant tant de siècles.

9. L'EUROPE ET HOMÈRE¹

Onorate l'altissimo poeta !

...

Mira colui con quella spada in mano,
Che vien dinanzi a 'tre sì come sire :

Quegli è Omero poeta sovrano ;

...

Che sovra gli altri com'aquila vola.
(Inf. IV, 80.96)

Honorez l'Altissime Poète,

...

Admire celui-ci qui, avec cette épée
À la main, vient en avant des trois
autres, comme un seigneur :

c'est Homère, poète souverain ;

... qui au-dessus de tout autre,
comme un aigle, vole.

(Traduction et notes de L.
Espinasse-Mongenet Paris, Nouv.
Libr. Nat., 1913)

Dans l'admirable vision de Dante, c'est aux limbes qu'Homère, épée à la main, précède «comme un seigneur» les trois autres grands de l'Antiquité : Horace, Ovide et Lucain. Tout Italien connaît par cœur ces vers du Trecento où, dans une langue qui est restée la même depuis 700 ans, le plus grand et le plus ancien des poètes de la Grèce reçoit l'hommage qui lui est dû encore en ce début du troisième millénaire. Serait-ce le plus grand des hommages ? Le préfacier de la traduction française précitée, Charles Maurras, n'hésite pas à affirmer que l'Italie contemporaine se souvient qu'elle doit à la parole de Dante à peu près ce qu'il ne lui est pas venu de la politique de la maison de Savoie (p. XXIX). C'était en 1913 ; depuis 1943 ne nous resterait-il plus, à nous les Italiens, que Dante ?

Dante et Homère ont présidé à ma naissance ; c'est probablement Dante qui, dans l'euphorie des années trente, poussa mon père à m'appeler Livio, du nom de l'historien romain «qui ne se trompe point» (Livio... che non erra) (Enf. XXVIII, 12), alors que ce nom n'avait jamais été porté par les Missir pendant trois siècles. Et je naquis dans la ville qui, la première depuis l'antiquité, revendiqua l'honneur d'avoir été la patrie d'Homère :

Smyrna, Chios, Colophon, Salamis, Argos, Athenae, Rhodos : Orbis de patria certat Homere tua !

Quelle que soit la polémique (plus virulente que jamais, et pour des raisons qui ne sont pas seulement scientifiques), déjà 61 ans avant la naissance du Christ, Cicéron, pour défendre son client, le poète Aulus Licinius Archias, accusé injustement de ne pas avoir droit à la citoyenneté romaine, rappelait aux juges l'inviolabilité des poètes et notamment les honneurs que les Smyrniotes rendirent à Homère :

¹ Tiré de la « Revue générale », Hamme-Mille, no. 6/2001, p. 31-36.

«Sic igitur, iudices, sanctum apud vos, humanissimos homines, hoc poeta nomen, quod nulla unquam barbaria violavit. (...) Homerum Colophonii civem esse dicunt suum, Chii suum vindicant, Salaminii repetunt, Smyrnaei vero suum esse confirmant : itaque etiam delubrum ejus in oppido dedicaverunt : permulti alii praeterea pugnant inter se attaque contendunt.

Juges, vous qui êtes des hommes de culture, qu'il soit donc sacré pour vous, ce nom de poète que les barbares eux-mêmes jamais ne violèrent. Les habitants de Colophon disent qu'Homère était leur concitoyen, ceux de Chio se l'attribuent, ceux de Salamine le réclament, ceux de Smyrne le disputent à tous les autres. Aussi lui ont-ils dédié un temple dans leur ville. Plusieurs autres peuples encore se l'arrachent à l'envi». (Cicéron, plaidoyer pour Archias, trad. par M. Chanselle, Paris, Hachette, 1950, par. VIII, pp. 33-34).

Depuis ma naissance, Homère ne m'a jamais quitté. D'abord la langue : le grec de Smyrne. Smyrne a été un centre de la culture grecque jusqu'en 1922, date de l'incendie de la ville, suivi de l'échange «des populations» (orthodoxes et musulmanes) entre la Grèce et la Turquie, prévu par le traité de Lausanne en 1923. Mais les Latins (catholiques romains) de Smyrne — qui parlent grec à la maison — ont continué à parler quatre langues jusqu'à nos jours. Malgré la lente et progressive disparition du grec, profondément triste est cette fin qui poussait mes amis grecs orthodoxes, émigrés de Smyrne à Athènes en 1922, à me dire : «Parlez-nous, parlez-nous notre grec de Smyrne» toutes les fois que, lors de mes escales au Pirée, entre Smyrne et Venise, ils tenaient à me rendre visite à bord, ne fût-ce que pour une demi-heure, le temps de permettre aux touristes de descendre ou de monter : c'était l'historien Nikos Kararas, c'était l'écrivain Philippe Falbo, c'était le président de l'association des Smyrniotes, Alexandre Benakis, derniers des noms du passé cosmopolite grec et orthodoxe, mais francophone, de la perle de l'Égée. Parmi les publications de Nikos Kararas figure aussi la généalogie commentée des Homère (la famille Homiros) de Smyrne, porteuse depuis le début du XVII^e siècle du nom du poète, alliée à la fois aux Mavrocordato et aux principales familles aristocratiques latines de Smyrne connue notamment pour avoir donné les premiers drogmans d'Angleterre au consulat anglais de Smyrne (Cf. *Mikrasiatikà Chronikà*, t. VII, Athènes, 1957, pp. 173-200).

Le grec de Smyrne, malgré quelques idiotismes, est surtout caractérisé par son accent très harmonieux (notamment par rapport à l'impossible accent du grec de Constantinople) et par quelques rares expressions que l'on retrouve dans le grec d'Homère (ex. «Ketondis», en effet, en réalité) et qui peuvent coexister avec quelques expressions turques dues au contact avec les Turcs qui n'ont occupé définitivement Smyrne qu'en 1424, mais dont la présence première en cette ville (après leur arrivée en Asie Mineure en 1071) date de 1076.

Le grec de Smyrne m'accompagnera pendant toutes mes études au gymnase et au lycée italien d'Istanbul où, malgré l'absence de l'enseignement du grec ancien, l'enseignement du latin et de l'italien m'assurera la joie d'une compréhension plus directe et plus profonde des textes classiques, accompagnés et enrichis de multiples notes.

N'est-ce pas un des mérites de l'éducation italienne que d'imposer (d'offrir) l'étude in extenso de l'Iliade (en 7e) et de l'Odyssée (en 8e), dans les admirables traductions de Vincenzo Monti d'une part, et d'Ippolito Pindemonte, d'autre part, véritables œuvres poétiques à elles seules, malgré — par exemple — les hauts cris d'Ugo Foscolo (1778-1827), poète italien de Zante, qui (non, peut-être, sans une petite pointe de jalousie) accusait le grand Monti d'avoir été «le traducteur des traducteurs d'Homère» ? Vieille querelle sur la manière de traduire en général, et de traduire la poésie en particulier !

Je n'ai donc pas pu goûter l'Iliade et l'Odyssée dans leur texte original ainsi qu'a pu le faire Pierre Vidal-Naquet dans son si beau livre «Le monde d'Homère», Paris, Perrin, 2000, 161 p. ill., que je voudrais conseiller à quiconque souhaiterait aborder Homère d'une manière scientifique, mais amusante et, autant que possible, complète. Cet auteur connaît bien non seulement tout ce qui concerne Homère en Europe occidentale, mais aussi en Grèce moderne, à l'exception d'Alexandre Pallis, un des précurseurs de l'usage généralisé du grec moderne populaire (dit démotique) et auteur d'une des plus émouvantes traductions de l'Iliade, publiée à ses frais à Liverpool en 1917.

Depuis ma naissance, et d'abord par la ville qui nous a vu naître, et par notre langue commune, Homère ne m'a jamais quitté. Ni par l'histoire de sa vie et de son œuvre, ni par les répercussions de celle-ci, jusqu'à la toute récente exposition sur Troie organisée à Stuttgart sous les auspices des présidents d'Allemagne fédérale et de Turquie.

La bibliothèque de mon père m'avait ouvert la voie. Je lisais avec avidité la rarissime *Étude sur Smyrne* par Constantin Iconomos dans la traduction de Bonaventure Slaars, publiée à Smyrne même en 1868, par l'imprimerie B. Tatikian, «Rue Franque Passage Hôtel d'Europe no. 4 & 5» (imprimerie, rue, passage et hôtel disparus aussi en 1922), et j'y trouvais, en appendice, la longue dissertation du traducteur sur le Mélès (le fleuve qui a vu naître Homère au fond du golfe de Smyrne et qui lui aurait donné son autre nom de Mélésgène) ainsi que sur les grottes du Sipyle (la montagne séparant Smyrne de Magnésie, en turc Manisa), grottes dites d'Homère.

Bonaventure Slaars a-t-il eu raison de contester la localisation du Mélès, à l'endroit dit du Pont des Caravanes, et de son embouchure (dont on reproduit encore les cartes postales du début du XX^e siècle) et de lui préférer une source connue sous le nom de «Bains de Diane ?» J'ai connu le Pont des

Caravanes presque tel qu'il figure sur les cartes postales avant qu'il ne soit transformé, il y a une trentaine d'année, en une structure moderne en béton, dépourvue de toute poésie et, probablement, destinée à disparaître elle aussi, entièrement, dans un proche avenir. Le modeste ruisseau du Mélès aura vécu, de même que les «Bains de Diane», une source que je me rappelle avoir vue dans mon enfance, pas très loin du vrai-faux Mélès, mais dont j'ignore totalement la destinée actuelle.

Pourtant combien de «voyageurs en Orient» n'ont pas évoqué, dans leurs récits, le Mélès, les Bains de Diane ou les grottes d'Homère sur le Sipyle (que je n'ai jamais vues, alors que je me suis arrêté souvent, et pour pleurer avec elle, devant la Niobé, fille de Tantale, métamorphosée en rocher sur le Sipyle, la mort de ses quatorze enfants, tués par les deux enfants de Latone, Apollon et Diane, qui voulurent ainsi venger leur mère dont Niobé s'était moquée en lui reprochant de ne pas avoir eu d'autres enfants...)

J'en cite quelques-uns dans mon livre *L'Europe avant l'Europe* (Bruxelles, Arts et Voyages, 1979), et notamment Lamartine qui, en mai 1833, écrit :

«Smyrne ne répond en rien à ce que j'attends d'une ville d'Orient ; c'est Marseille sur la côte de l'Asie Mineure ; vaste et élégant comptoir où les consuls et les négociants européens mènent la vie de Paris et de Londres ; la vue du Golfe et de la ville est belle du haut des cyprès de la montagne ; en redescendant, nous trouvons au bord du fleuve, que j'aime à prendre pour le Mélès, un site charmant, non loin de la porte de la ville ; c'est le pont des caravanes ; le fleuve est un ruisseau limpide et dormant sous la voûte paisible des sycomores et des cyprès ; on s'assied sur ses bords, et des Turcs nous apportent des pipes et du café ; si ces îlots ont entendu les premiers vagissements d'Homère, j'aime à les entendre doucement murmurer entre les racines des platanes ; j'en porte à mes lèvres, j'en lave mon front brûlant ; puisse renaître, pour le monde d'Occident, l'homme qui doit faire le poème de son histoire, de ses rêves et de son ciel ; un poème pareil est le sépulcre des temps écoulés, où l'avenir vient vénérer les traditions mortes, et éterniser par son culte les grands actes et les grandes pensées de l'humanité ; celui qui le construit grave son nom au pied de la statue qu'il élève à l'homme et il vit dans toutes les images dont il remplit le monde des idées».

L'évolution des temps, la grécité d'Homère, l'avalanche touristique des dernières années du XX^e siècle auraient-elles effacé à jamais les lieux physiques et même le souvenir du grand poète... Malgré les tentatives désespérées du grand humaniste turc de l'Université d'Ankara, le professeur Suat Sinanoğlu (auteur de «l'Humanisme turc», dont l'original est paru en langue française dans les années soixante), et les tentatives à la fois politiques et culturelles de l'ancien président Turgut Özal, auteur d'un livre insistant sur la nécessité, pour les Turcs, d'assumer tout le passé de l'Asie Mineure,

antérieur à leur conquête datant de 1071?¹ Les temps pourraient être désormais mûrs pour que, à l'instar de ce qui vient d'être fait par l'orientaliste allemand R. Grulich, auteur d'un «Guide d'Istanbul destiné au voyageur chrétien», un «Guide d'Izmir», destiné à couvrir le passé multinational, multireligieux et multiculturel de cette ville, puisse finalement voir le jour et permettre au touriste, et à l'homme de culture en général de ce début du troisième millénaire, de découvrir les liens incassables qui, à travers la Turquie actuelle, font de l'Asie Mineure une partie inséparable et une composante essentielle de la civilisation européenne.²

C'est en ce sens qu'on doit interpréter l'exposition turco-allemande consacrée à la ville de Troie et à la découverte de celle-ci par Henri Schliemann dans la seconde moitié du XIXe siècle. Et son grand succès, en Allemagne et dans la presse internationale, en témoigne.³

C'est encore à la bibliothèque de mon père que je dois l'un ou l'autre des nombreux livres de Victor Bérard (1864-?), dont *La résurrection d'Homère* (Paris, Grasset, 1930), riche en évocations et rapprochements au point qu'on se dit qu'Homère ne saurait en aucun cas être le terrain gardé des seuls historiens, poètes et critiques littéraires. Quels chapitres ! «Homère et l'Orient», «Homère et la Bible», «La patrie d'Homère et la langue du poète» un dialecte mêlé (p. 243) qui n'a pu naître et gagner l'oreille du public que dans une région où les différents dialectes de l'Hellade, ionien, éolien, etc., voisinaient et cousinaient...avant de s'amalgamer en cette langue des poètes... (p. 244).

Ou encore les deux gros volumes d'Émile Mireaux sur *Les poèmes homériques et l'histoire grecque* (Paris, Albin Michel, 1948) que mon père s'empessa d'acheter à Smyrne même, chez son libraire «Josef A. Abajoli-Izmir», dont ils portent le cachet à l'encre bleue. Le premier (379 p.) porte en sous-titre «Homère de Chios et les routes de l'étain» et le second (436 p.) «L'Iliade, l'Odyssée et les rivalités coloniales», une étude qui, sous le couvert de l'épopée et l'érudition, rejoint la géopolitique. Certes «la question homérique», c'est-à-dire la discussion sur la paternité unique, double ou multiple des deux poèmes revient toujours, même si Giuseppe Basilone, l'auteur de *La guida allo studio dell'Iliade e dell'Odissea per gli alunni delle*

¹ Suat Sinanoğlu, « L'humaniste à venir », 2e édition, Ankara, n. 92 des publications de la Faculté des Lettres de l'Université, Institut de philologie classique, 1973 et, Turgut Özal — « La Turquie en Europe », Paris, Plon, 1988.

² Rudolph Grulich, « Konstantinopel. Ein Fuehrer fuer Christen », Ulm, Gerhard Hess Verlag, 1998, 287 p., ill (préface de l'archiduc de Habsbourg).

³ *Traum und Wirklichkeit : Troia*, Theiss Verlag, Stuttgart (quelque 500 pages). Catalogue de l'exposition prévue du 7 mars au 17 juin 2001 à Stuttgart ; du 14 juillet au 14 octobre à Braunschweig et du 16 novembre au 17 février 2002 à Bonn. Cf. également l'article de Véronique Prat sur « Le trésor de Troie » dans le *Figaro Magazine* du 24 mars 2001.

scuole medie (Naples, Federico & Ardia, 1940-XVIII), qui accompagna mes années d'études entre 1944 et 1946, m'avait paru très raisonnable dans ses conclusions : L'Iliade a été écrite par le poète relativement jeune, l'Odyssée, à un âge plus avancé. Que dire de Chénier, dont la mère grécisée, mais latine d'Orient, née Santi Lomaca, à Constantinople, mais liée à Chypre, à Chios et à Smyrne, doit avoir certainement contribué à réveiller chez son fils tout ce qui d'une manière ou d'une autre, dans sa poésie, se rattache à Homère ?¹

À très juste titre, Pierre Vidal-Naquet rappelle «L'Aveugle», l'idylle homérique par excellence du poète-martyr, et «l'Oaristys», autre idylle que cet auteur traduit justement par «colloque sentimental». «L'Aveugle» est comme une pérégrination du «grand vieillard» qui, sous les auspices d'Apollon de Claros (ville au sud de Smyrne où l'archéologue français Louis Robert vient de découvrir et de restaurer le temple de l'oracle éponyme), cherche son chemin et chante de ville en ville à partir de l'Asie Mineure en passant par les îles de la mer Égée (Syra, Lemnos, etc.) où à leur tour,

«...Vierges et guerriers, jeunes fleurs de la ville (qui) chantaient :
Viens dans nos murs, viens habiter notre île ;
Viens, prophète éloquent, aveugle harmonieux,
Convive du nectar, disciple aimé des dieux ;
Des jeux, tous les cinq ans, rendant saint et prospère
Le jour où nous avons reçu le grand Homère».
(Chénier, «Poésies», Paris, Nelson, s.d., p. 30.)

«L'Oaristys», de son côté, permet à Chénier de tisser un dialogue entre le berger Daphnis et la nymphe Naïs que l'on lira, suggère Vidal-Naquet, en pensant à Hector lorsqu'il parle de «jeune homme et jeune fille qui devisent tendrement» (p. 132). Seulement ?

Moi, je préfère Hector défenseur de Troie, symbole du sacrifice pour un idéal et j'aime répéter, en souvenir d'Homère, les vers que Foscolo a consacrés à Hector à la fin de ses «Sépulcres» (I Sepolcri) :

E tu onore di pianti, Ettore, avrai
ove fia santo e lagrimato il sangue
per la patria versato, e finchè il Sole
risplenderà su le sciagure umane
(«Foscolo, il poeta civile dei Sepolcri»,
par Ettore Cozzani, Milano, l'Eroica, 1950, p. 21).

¹Cf. mon *Introduction aux Chénier — Notes généalogiques et bibliographiques* publiées à Bruxelles en 1979 (1er tirage) et en 1980 (2e tirage) 83 p.



Et tu seras, Hector, honoré par des larmes
 Là où pieusement on pleurera le sang
 Versé pour la patrie, et tant que jettera
 Le soleil son éclat sur les malheurs des hommes
 (traduction dans «Anthologie bilingue
 de la poésie italienne», La Pléiade, 1994)

*

* *

10. L'EUROPE ET *LES ORIENTALES* DE VICTOR HUGO¹ UN CENTENAIRE (1822-1922) : CHOC DE CIVILISATIONS ?

Parmi les rares livres de la bibliothèque de mon père qui purent échapper à l'incendie de Smyrne au début du mois de septembre 1922 figurent une vingtaine de volumes des *Œuvres complètes* de Victor Hugo des Éditions Nelson. Certains d'entre eux portent le cachet à l'encre de la Pallamari's Polyglot Library, 25 Petite rue des Roses, Smyrne, également disparue avec l'incendie, ainsi que la signature au crayon de mon père, suivie des dates de lectures ou d'achat allant du 4 juillet au 16 août 1921.

La Turquie se trouvait alors en pleine guerre d'indépendance contre les troupes d'occupation grecques qui avaient débarqué à Smyrne le 19 mai 1919 et mon père passait l'été dans notre maison de campagne de Boudjà (aujourd'hui Buca), dans les environs de Smyrne. C'est là qu'il pouvait lire tranquillement Victor Hugo que le hasard des événements a pu sauver des flammes.

Assez curieusement l'exemplaire des *Orientales* ne fait pas partie de la collection Nelson, mais de *L'œuvre de Victor Hugo* que les Éditions Fayard publiaient de leur côté avant 1922. Il s'agit des volumes 35 et 36, format 10 x 16, de 94 pages chacun, en vente au prix de 50 centimes le volume... Ils ne portent aucune date, ni signature, ni cachet à l'encre. Mais mon père doit les avoir lus à la même époque, alors qu'il n'avait même pas encore 16 ans et que pratiquement toute son enfance avait été marquée par les guerres (guerre italo-turque de Libye 1911-1912, première guerre mondiale 1914-1918 et guerre d'indépendance turque 1919-1922).

¹Tiré de la *Revue générale* Hamme-Mille, no.2/2002, p. 101-107.

Notre nationalité italienne ainsi que l'aide que l'Italie, trahie par les alliés, apportait au mouvement de la libération nationale turque dirigé par Mustafa Kemal (Atatürk), étaient un élément d'apaisement et nul ne pouvait prévoir les circonstances tragiques dans lesquelles allait se dérouler la fin des opérations, sur lesquelles, malgré les quatre-vingts ans passés depuis lors, les avis semblent encore partagés.

Les circonstances qui motivèrent les *Orientales* dans les années vingt du XIX^e siècle (la libération des Grecs de la domination turque) se répétaient, mais à l'envers, au début du XX^e les Turcs se libérant de l'occupation grecque.

Quelle sera la situation des *Orientales* en 2028-2029, deux siècles après leur première publication ?

Quelle lecture peut-on, ou pourrait-on en faire aujourd'hui, à un moment où la Turquie — ou tout au moins une grande partie de son élite civile et militaire — pense de plus en plus fermement à adhérer un jour à l'Union européenne, dont la Grèce fait partie depuis déjà plus de vingt ans ? La Turquie, ancien empire — comme la Russie —, dans lequel l'espace grec du monde fut intégré pendant cinq siècles...

Comment approcher, au sein d'une Europe qui s'interroge sur son identité première, le mystère des relations entre Chrétienté et Islam, entre Grecs et Turcs, entre Occident et Orient, sans tomber dans l'excès ou la simplification sur lesquels, déjà en 1979, dans mon livre «l'Europe avant l'Europe» (Éditions Art et Voyage), j'avais attiré l'attention ?

UN BICENTENAIRE (1802-2002): VÉRITÉ OU IMPOSTURE

Ce petit bijou que sont les onze volumes sur «Victor Hugo et l'Orient» (V. H. et Marseille, L'Orient avant les *Orientales*, Géographie des *Orientales*, L'Orient dans le Rhin, le Despote oriental, V. H. face à la conquête de l'Algérie, V. H. et la Bible, V. H. : Inde et Iran, V. H. lu par les Russes, V. H. en Extrême-Orient, Les *Orientales* : illustrations et musique), que viennent de publier Maisonneuve et Larose sous la direction de Franck Laurent, maître de conférence à l'Université du Maine et éditeur lui-même des «*Orientales*» (présentation, notes et dossier, n° 16059 des Classiques de Poche), constitue peut-être la contribution la plus originale et la plus neuve dans la marée de publications grosses ou petites qui caractérisent la commémoration du second centenaire de la naissance de ce grand Français multiforme que fut Victor Hugo.

Je regrette un peu — en tant qu'intellectuel originaire de Smyrne — que les onze petits volumes précités aient un peu oublié la Grèce et la Turquie qui sont au cœur des *Orientales* et dont seuls les «Massacres de Scio» (Scio en

génois = Chios ou Khios en grec) par Delacroix sont souvent mentionnés. Il manque toujours, du reste, à ma connaissance, une édition comportant non seulement quelques notes pour l'une ou l'autre des *Orientales* (ex. l'édition du Livre de Poche, Gallimard 1964, avec texte établi, présenté et annoté par Pierre Albouy), mais une présentation spécifique, annotée et largement commentée, pour chacune d'elles et notamment au sujet du conflit gréco-turc et de la confrontation islamo-chrétienne qui furent à l'origine de cette œuvre poétique si importante et, à tort ou à raison, si connue, de Victor Hugo. Peut-être la consultation de l'édition critique des «Orientales», par Élisabeth Barineau (Paris, Didier, 1952-1954), ainsi que de la thèse de 3^e cycle (Université de Rennes II, 1972) sur les *Orientales* d'Abdelkarim Seoud, aurait-elle répondu à mon attente. Malheureusement cette consultation ne m'a pas été possible.

En tout cas, les auteurs du onzième (et dernier) volume de la série en question ont bien reconnu, dans leurs conclusions, l'importance déterminante de ces confrontations : «Les conflits qui ont déchiré la Yougoslavie, les menaces que fait passer l'intégrisme ont redonné une actualité saisissante à des poèmes du recueil en question et à leur mise en musique».

LA GRÈCE MODERNE EN FRANCE

Victor Hugo n'avait que 20 ans, ou un peu plus, lorsqu'il écrivit ses premières «Orientales». A ce moment, l'environnement gréco-turc (c'est-à-dire l'environnement «ottoman» en France, composé de personnes et de publications liées d'une manière ou d'une autre à l'Empire ottoman) était visible à Paris : y vivaient encore Adhamantios Corays (Smyrne 1748-Paris 1833), un des fondateurs de la Grèce moderne ; y avaient vécu ou y vivaient des membres de la famille Chénier de Constantinople ; last but not least, Claude Fauriel (1772-1844) venait d'y publier en 1824 et 1825 les deux volumes spectaculaires des *Chants populaires de la Grèce moderne*, avec une traduction française, des éclaircissements et des notes, que Victor Hugo aura certainement lus et dont je crois, ça et là, entendre l'écho en lisant certains vers des «Orientales». (Cf. «Répertoire bibliographique sur le philhellénisme» par Loukia Droulia, Athènes, Centre de recherches néohelléniques, 1974).

N'est-ce pas, par exemple, le cas du passage où, dans le «Cri de guerre de Mufti» («Orientale» n° VI), écrit le 21 octobre 1828, le Mufti reprend à son compte (en intervertissant les rôles) le chant que tout Grec (et grecophone du monde) connaît ou chante encore en ce début du XXI^e siècle (désormais, certes, sans aucune velléité de reconquête) en disant :

«Pali me chronia me kerous, pali dhikiamas th'ane»
(Avec le temps, Constantinople sera encore nôtre un jour).

Ce que le Mufti interprète en disant, lui :
«Et nous te reprendrons, ville aux dômes d'azur,
Molle Setiniah, qu'en leur langage impur
Les barbares nomment Athènes !»

Comme on le voit, Athènes a remplacé Constantinople dans le mirage des Turcs et Victor Hugo sait bien qu'Athènes s'appelle Setiniah ou Setinya ou Sétines avec cet s initial qui vient du grec eis (vers) et qui précède beaucoup de toponymes turcs anciens et actuels dont Stamboul ou Istanboul eux-mêmes ! (Cf. entre autres, «Athènes», dans la «Description géographique et historique de la Turquie d'Europe par ordre alphabétique», Paris, Strasbourg, Bruxelles, 1828).

HUGO, L'EUROPE, LA TURQUIE, LA GRÈCE ET L'ISLAM

Mais il n'y a pas que le Mufti («interprète officiel de la loi musulmane»). Il y a les héros de la Révolution grecque : Canaris (1790-1877), poseur de bombes en mer et ancêtre de familles françaises catholiques qui, en 1977, furent invitées par le gouvernement grec pour en commémorer le premier centenaire du décès ; Botsaris (1786-1823), défenseur, avec Byron, de Missolonghi ; «l'évêque Joseph» ? à la tête de l'Église et du peuple grec, et proclamant la révolution — trois personnages dont les «têtes» accrochées à l'une des ogives du sérail impérial, et au dessus desquelles volent trois corbeaux, ornent notamment l'édition Hetzel (Paris, 1853) des *Orientales*, délicieusement illustrées, si l'on peut dire, par Gérard Séguin.

Et Victor Hugo imagine un dialogue entre l'Europe et chacune de ces trois têtes, dont il décline les voix avant de conclure l'ode «Les têtes du sérail» :

«Et toi, chrétienne Europe, entends nos voix plaintives...
Choisis enfin, avant que ton Dieu ne se lève,
De Jésus et d'Omar, de la croix et du glaive,
De l'auréole et du Turban»

Cette Europe est encore présente dans «Navarin» (ode V), où Victor Hugo décrit la défaite — le 20 octobre 1827 — de la flotte turco-égyptienne devant une escadre anglo-franco-russe, «cette Europe (qui) a remis l'équilibre»

malgré «l'Afrique (d'Ibrahim Pacha) au secours de l'Asie».¹

On pourrait conclure à un Hugo anti-turc ou anti-musulman si l'on se limitait à lire telle ou telle ode, tel ou tel vers et si l'on oubliait l'ensemble d'une quarantaine d'odes où, malgré le philhellénisme de l'époque et d'un certain monde, transparaît une vision de beauté qui dépasse la contingence du moment et évoque même un lyrisme qui sera celui d'Anne de Noailles, poète français, grecque et orthodoxe, amie des Turcs.

La description de la Turquie, que l'on trouve dans «La captive» (ode IX), ne donne-t-elle pas envie d'être captif, ne fût-ce que pour jouir du climat ? La Turquie, et Smyrne en particulier.

«Où jamais des hivers
Le souffle froid n'arrive
Par les vitraux ouverts,
L'été, la pluie est chaude,
L'insecte vert qui rôde
Luit, vivante émeraude,
Sous les brins d'herbe verts ?»

Et même le «Clair de lune» (ode X), où Victor Hugo évoque une époque où les peines de mort étaient exécutées d'une manière qui heurte notre sensibilité, ne devrait-il pas être lu, peut-être, à la lumière d'une histoire dont les dernières aspérités sont encore bien loin d'avoir été nivelées ?

Que dire de l'ode XI («Le voile»), où l'honneur d'une sœur est vengé par quatre frères qui déposent sur son corps saignant «un voile de trépas» (un foulard) en disant :

«C'en est un que du moins tu ne lèveras pas !»

Que dire de cet «Enfant» (grec) (ode XVIII) qui, dans son désarroi, veut de la poudre et des balles ? Image ancienne et moderne de tant d'enfants, peut-être, dont un passé heureux (comme tous les passés, je crois) hante la mémoire et dont l'avenir ne pourrait être assuré, pense-t-on, que par de la poudre et des balles. Et que rien ne saurait émouvoir : ni fleurs, ni fruits, ni oiseaux. C'est le passé de la plus belle île du monde :

«Chio, l'île des vins n'est plus qu'un sombre écueil,
Chio qu'ombrageait les charmillles,
Chio, qui dans les flots reflétait ses grands bois,
Ses coteaux, ses palais, et le soir quelquefois
Un chœur dansant de jeunes filles»

¹Dans la « Biographie des Hellènes », réimprimée à Athènes par la Société historique et ethnologique de Grèce en 1974, on trouve les fascicules suivants, que je dois à l'amabilité d'un vieil ami, M. Mazarakis-Ainian, attaché culturel de Grèce à Bruxelles dans les années soixante-dix : *Vies de Canaris et de Botsaris* (Paris, Delaunay, 1825), *Aperçu sur les causes de la Révolution de la Grèce pour son indépendance du gouvernement des musulmans* (Lyon, 1829) et *Ode sur la bataille de Navarin* par E. Boulay-Paty (Paris, Ladvocat, 1828).

Ces mêmes jeunes filles dont les chants et les danses retentissent encore — depuis Fauriel — sur les plages de l'île tournée vers l'Asie Mineure, vers la Turquie, vers Tchechmé, vers Smyrne.

«Kato sto ghialo, kato sto perighiali,
Trechoun chiotisses kompsès
Nerantzoulès foundotès»

Là-bas sur la plage, tout près de l'eau,
Courent et dansent les gracieuses filles de Chio,
Beaux fruits juteux du bigaradier...

L'ode XXIII («La ville prise») serait-ce la reconquête d'une petite île au large du Portugal, occupée par les Arabes (note de Franck Laurent dans les *Classiques de Poche*, o.c.), ou bien, quand même, une évocation embrouillée de la chute de Constantinople ? D'après le même Laurent, toutefois, la référence orientale explicite, lexicale en particulier, est faible dans ce poème, et affaiblie encore par le changement de titre (qui était à l'origine «Hymne oriental») : incitation à une lecture plus générale, à une localisation plus large de cette évocation des horreurs de la guerre et de la servitude ? Mais d'où viennent ces deux vers qui mentionnent la poudre des sandales qu'au pied glorieux [du Roi] attache un cercle d'or ? La bottine de l'empereur Constantin XI Dragasès en ce jour fatal du 29 mai 1453 ? Voir notamment E. Driault, *Le basileus Constantin XII, héros et martyr*, Liège, 1936.

HUGO, LE MONDE ET L'APPEL À LA PAIX

Mais les «Orientales» ne sont pas encore finies. Leur Orient s'étend de l'Asie Mineure jusqu'à l'Espagne en passant par la Pologne, la Russie et l'Ukraine de l'hetman cosaque Ivan Stepanovich Mazeppa (1644-1709), dont l'aventure nous ramène à Charles XII, à Bender (Tighina en Moldavie actuelle) et aux grands affrontements entre la Suède, la Pologne, la Russie et l'Empire ottoman, à Voltaire, à Byron, et aux souvenirs personnels de quelques familles chrétiennes résidant encore de nos jours sur le territoire de la république de Turquie.

Et jusqu'au «Danube en colère» (ode XXXV) qui raconte la guerre entre Belgrade, «la chrétienne» et Semlin (Malaville ou Zemoun, à 4 km au nord-ouest de Belgrade), «la turque». Victor Hugo n'en peut plus et s'écrie :

Quoi ! ne pouvez-vous vivre ensemble,
Mes filles ? (...)
Quand vous pourriez, sœurs pacifiques,
Mirer dans mes eaux magnifiques,

Semlin, tes noirs clochers gothiques,
 Belgrade, tes blancs minarets ?
 ... Trêve ! Taisez-vous, les deux villes !
 Je m'ennuie aux guerres civiles.
 [...]
 Une croix, un croissant fragile,
 Changent en enfer ce beau lieu.
 Vous échangez la bombe agile
 Pour le koran et l'évangile ?»

Les *Orientales* : une vérité ou, suivant le dernier Alain Decaux (avec de Ayala et Guéno, dans *Les plus beaux manuscrits de Victor Hugo*, Perrin, 2001), «une imposture ?»

Au lecteur d'en juger.

*

* *

11. L'EUROPE, LA TURQUIE ET SAINTE-SOPHIE DE CONSTANTINOPLE (A propos d'un calendrier)¹

Que le Ministère turc des Affaires Etrangères ait pris l'initiative d'offrir un Calendrier de l'an 2000 avec, en première page de couverture, l'image éblouissante de l'intérieur de Sainte-Sophie de Constantinople dominé par la Vierge assise sur trône avec l'Enfant couronné, voilà un geste symbolique qui ne laissera personne insensible.

Plusieurs fois dans mes textes et rapports sur la Turquie j'ai eu l'occasion de rappeler un des livres du président du Touring et Automobile Club de Turquie, M. Rechid Saffet Atabinen, intitulé *L'œcuménicité des Turcs*. Cet écrivain, homme politique et collaborateur d'Atatürk, rejetait l'idée de l'Islam en tant que religion unique et exclusive des Turcs. Il préférerait s'interroger sur le passé millénaire de son peuple et découvrir que celui-ci avait été, tour à tour, ou simultanément, d'après les endroits, païen, chrétien d'Orient (nestorien), musulman et même juif. Aujourd'hui, après l'implosion de l'URSS, ne découvre-t-on pas finalement qu'il existe encore bel et bien des Turcs (de langue et de ...race, ou d'ethnie) comme les Gagaouzes chrétiens de

¹Tiré de *Heimat und Mission*, Autelbas, No. 4-5, 2000, p. 19.

Moldavie et de l'Europe sud orientale ? «Heureuse» implosion d'un État qui, comme le disait récemment un ambassadeur de Hongrie, avait permis à l'Europe occidentale au moins de «raffaîchir» ses connaissances géographiques !

Ne devrait-on pas dire autant d'un calendrier qui, de la manière la plus pacifique et sans implosions, rappelle, par une merveilleuse série de photos en couleurs et de commentaires, une coexistence multiculturelle et multireligieuse actuelle, enracinée dans les siècles ?

Le calendrier porte le double titre, anglais et turc, «Reflections of Tolerance» (Reflets de tolérance). *Hoşgörüünün Yansımaları*. Et, quelle que soit l'interprétation que l'on peut donner du terme «tolérance», les photos ne laissent aucun doute sur la persistance et la survie d'un esprit de liberté qui, malgré tout, s'est maintenu jusqu'à nos jours.

Oserais-je compter ? Sur treize grandes photos, six sont chrétiennes, six musulmanes et une juive.

Et pourquoi treize sur 12 mois ? Parce que la première place a été réservée au Musée d'Ayasofya, c'est-à-dire à Sainte-Sophie, la première église de la Chrétienté, consacrée à la Sagesse divine. Quelle délicatesse dont on ne saura que rendre grâce à un Ministère dont les collaborateurs scientifiques auront su si superbement exalter l'histoire au-delà de tout jugement de valeur.

Et, tout près de Ste-Sophie, deux admirables mosquées construites par l'architecte Sinan (la Süleymaniye de 1557 et la Rüstem Pacha de 1560), accompagnée de l'Oulou Djami (Ulu cami), la «Mosquée Divine» de Bursa (Brousse), construite en 1396 dans la première capitale ottomane, en Bithynie, en souvenir de la victoire turque sur le futur empereur Sigismond de Luxembourg (1368-1437) à Nicopolis. Sans oublier les musulmans alaouites (chiïtes) aux costumes multicolores, et les derviches tourneurs, aux circonvolutions mystiques, ni la Mosquée Bleue de 1617.

Mais, entre l'une et l'autre de ces images, voici les messes aux patriarchats grec-orthodoxe du Phanar (Fener), arménien de Koumpkapou ; à l'ancien patriarchat jacobite (Turquie du Sud-est), à l'église catholique latine de St-Antoine à Istanbul et à Meryemana (Panaya Kapoulou), sur le lieu même d'une très ancienne tradition dit de la Dormition et de l'Assomption de la Vierge, près d'Ephèse. Enfin l'impressionnante cérémonie de mariage à la synagogue d'Istanbul, sur le lieu même où les premiers réfugiés d'Espagne érigèrent l'antique synagogue d'Aragon. Bref, la Turquie une synthèse de civilisations.

*

* *

12. AN 2000 : QUELLE CAPITALE EUROPEENNE DE LA CULTURE ?¹

Lors de ma visite-pèlerinage à Ephèse (Turquie), je me suis rendu aussi à Meryemana, l'endroit présumé de l'Assomption de la Très Sainte Vierge Marie. Et j'y ai été frappé par l'annonce, sur de grands panneaux exposés à l'entrée de l'allée conduisant vers la chapelle mariale, d'une rencontre qui devrait avoir lieu au niveau international, en ce même endroit, à l'occasion de l'an 2000, «anniversaire du 2^e millénaire de la naissance du Seigneur».

... J'ai alors pensé, par déformation professionnelle, à la fameuse initiative «culturelle» de notre Communauté européenne, qui depuis 1985 fête chaque année «une ville européenne de la culture», devenue «capitale européenne de la culture». Et l'on dit que Helsinki, en concurrence avec d'autres villes, souhaiterait être «ville européenne de la culture» de l'an 2000.

... Mes amis finnois me pardonneront-ils si, tout en ayant écouté leur récente péroraison en faveur de Helsinki, justement au cours d'une mission à Helsinki, je leur demande publiquement de retarder d'un an leur candidature, de manière à permettre à l'Europe de fêter en l'an 2000, les trois villes qui, au cours des deux derniers millénaires, ont marqué d'une manière indélébile notre continent et notre civilisation ?

Ces trois villes, osons le dire en toutes lettres et à très haute voix, sont Rome, Constantinople-Istanbul et Moscou. Et ces trois villes devraient toutes les trois, simultanément fêter ensemble leur rappel d'avoir été, d'être et de vouloir rester, inséparablement les capitales éternelles de notre continent européen, de notre civilisation et de notre culture.

Ce n'est qu'à ce prix que la Communauté européenne prendra tout son sens, car au-delà monnaie unique, il y a la culture unique, fondée sur la Grèce ancienne, sur Rome et sur les Livres sacrés, seule garantie de la survie de l'Europe et de ceux qui croient en ces valeurs.

*

* *

¹Tiré de la revue *Le Lien*, Beyrouth, 2/1996, 42-43.

13. L'EUROPE ET LA TURQUIE : L'ATTENTE D'UN MILLÉNAIRE¹

Dans sa *Chronologie de l'histoire mondiale* (Paris, Payot, 1934, p. 121), E. Cavaignac note : «1071, Bataille de Mantzikert (ou Malazgirt). L'empereur de Byzance Romain Diogène pris (par les Turcs), l'Arménie perdue. Les Normands prennent Bari».

Porte-paroles (récents) de l'Islam, les Turcs partent à la conquête de l'Europe. Descendus d'Asie Centrale, ils seront en 1076 à Smyrne (qu'ils apprendront à appeler, grâce au grec, Izmir) ; ils traverseront les Dardanelles en 1356 (Cavaignac, p. 135) ; ils conquerront Constantinople en 1453 ; ils débarqueront à Otrante (Pouilles) en 1480 ; ils seront aux portes de Vienne en 1683. Les mers Noire et Méditerranée deviendront des *Maria Turcica* (mers turques) et ce n'est que très lentement qu'un nouvel équilibre, entre l'Europe et eux, s'établira progressivement entre 1571 (Lépante) et 1923 (Lausanne).

Il y aura, jusqu'en 1923, deux mondes, deux empires : le monde européen ou l'empire de la Chrétienté d'une part, le monde de l'Islam ou l'empire ottoman, de l'autre ; deux souverainetés, deux civilisations bien distinctes et séparées se rejoignant sur les champs de bataille ou par l'octroi unilatéral de privilèges (les Capitulations) en faveur des chrétiens se rendant en terre d'Islam, jusqu'à la fin de la guerre de Crimée lorsque, par le célèbre article 7 du traité de Paris (avril 1856), les puissances européennes admirent l'Empire ottoman au sein du concert européen, dernière étape — en termes de droit international moderne — avant la rencontre de Lausanne.

La laïcité de l'État, quel qu'en soit son fondement, sera acquise progressivement par l'Europe au cours du XIX^e siècle et, enfin, par la Turquie, en avril 1928 par l'abolition de l'article de la Constitution républicaine de 1924 déclarant l'Islam religion de l'État (Mantran, «Histoire de la Turquie», Paris, PUF, 1961, p. 122).

Depuis 1957, l'ancienne Chrétienté, laïque (ou laïcisée), s'est transformée en Union européenne et son Conseil a été appelé le 12 décembre 2002 à répondre à une demande, désormais pacifique, que les Turcs avaient déjà présentée d'une manière peut-être prématurée, mais un peu brutale, il y a plus de mille ans, en 1071.

La réponse a été dilatoire, mais la porte n'est pas fermée cependant. Jamais l'Europe n'a été insensible aux demandes qui lui furent adressées au cours des siècles. Comment et pourquoi le serait-elle maintenant ? Ne mélangeons pas les clubs et les États, les royaumes et les empires, le religieux et le politique. Les fondateurs de l'Union européenne ont voulu faire

¹Tiré de la *Revue générale*, Hamme Mille, n° 2/2003, pp. 41-42.

collaborer (d'une manière organisée et permanente) les États afin de rapprocher les hommes. N'aurions-nous pas le devoir — outre l'intérêt — de faire se rapprocher les trois représentants historiques de l'Occident, Grecs et Latins du premier millénaire et Turcs du second, pour entamer finalement, comme il se doit, le troisième ?

Je sais, il y a dans ce que j'écris quelque raccourci ; mais à qui, sinon au plus fort, de faire un effort ? Ce n'est pas avec les préférences tarifaires pour fruits secs et tabac turcs (comme en 1963) que nous pourrions bâtir l'avenir, ni avec d'autres produits quels qu'ils soient. C'est à la découverte de l'homme turc moderne, libéré d'une partie de son passé et conscient de ses défauts et vertus que nous sommes appelés, de même que lui vient à notre rencontre avec son honnêteté et son courage traditionnels et avec une volonté inébranlable de faire partie d'une équipe qui veut dépasser les erreurs du passé et continuer à servir le monde en l'éclairant d'une lumière qui a été celle de tous ceux qui ont contribué à la formation de l'identité européenne.

*

* *

TABLE DES MATIÈRES

<i>Introduction</i>	4
Première Partie: L'Identité	
1- Le mystère de soi	9
2- Le passé et le présent pour un écrivain méditerranéen	12
3- Antonin Artaud ou le mystère du XX ^e siècle	13
4- Amin Maalouf et les identités meurtrières	15
5- Amin Maalouf, son <i>Baldassare</i> (Embriaco) et l'identité génoise d'Orient	17
6- Un Liber Amicorum	19
7- Non omnis moriar	22
8- L'héritage interrompu ?	23
9- Un homme et quatre passions	24
10- La lumière d'une multiculturalité	26
11- La multinationalité ottomane : à propos d'un colloque sur les Balkans	29
12- Identité américaine	35
Seconde Partie: La Religion	
1- Églises et État en Turquie et au Proche-Orient	41
2- Les chrétiens et l'Islam vus par Robert M. Haddad	42
3- Lamennais et le Proche-Orient	44
4- Lamennais, les Grecs et les Turcs	64
5- Lamennais, l'Islam, les Persans et les Arabes	78
6- L'Église, l'Islam et l'Éternité	92
7- L'absence la plus cruelle	93
8- La fête de l'Assomption en Turquie à la TV italienne	95
9- La fête de l'Assomption en Turquie avant Vatican II	97
10- Les églises des Latins d'Orient à İzmir en particulier	99
Troisième Partie: L'Europe	
1- The European Vocation of Turkey (<i>Religion Beyond Politics and History</i>)	109
2- L'Europe de Norman Davies	112
3- La Roumanie de Miron Constantinescu	113
4- L'Europe et le Proche-Orient de Joseph S. Szylowicz	114
5- L'Europe et Chypre de François Crouzet (1946-1959)	115
6- L'Europe des Psichari et de Renan	117
7- L'Europe, la Grèce et la Grécité	124
8- L'Europe et la Bibliothèque grecque de mon père	127
9- L'Europe et Homère	132
10- L'Europe et <i>Les Orientales</i> de Victor Hugo	138
11- L'Europe, la Turquie et Ste-Sophie de Constantinople	144
12- An 2000 : quelle " capitale européenne de la culture " ?	146
13- L'Europe et la Turquie : l'attente d'un millénaire	147

07 54 7294

ULB Halle

3/1

000 856 86X



ANALECTA ISISIANA
XCVI

LIVIO MISSIR DE LUSIGNAN

VARIA SMYRNENSIA

Livre I

TURQUIE et EUROPE



200

SA

7294

LES EDITIONS ISIS
ISTANBUL

